



# Document d'Objectifs Natura 2000

des sites «Etangs Palavasiens et étang de l'Estagnol»

valant programme d'actions du Siel 2009-2014



Opérateur :

Siel

Syndicat  
Mixte  
des Etangs  
Littoraux

# SOMMAIRE

<b>PARTIE I :</b> .....	<b>2</b>
<b>Les fiches habitats naturels</b> .....	<b>2</b>
<b>PARTIE II :</b> .....	<b>3</b>
<b>Les fiches espèces</b> .....	<b>3</b>
<b>PARTIE III :</b> .....	<b>4</b>
<b>Concertation</b> .....	<b>4</b>
I. Les comités de pilotage .....	5
II. Les groupes de travail.....	6
III. Les ateliers thématiques .....	7
IV. Le périmètre des sites Natura 2000 .....	8

**PARTIE I :**

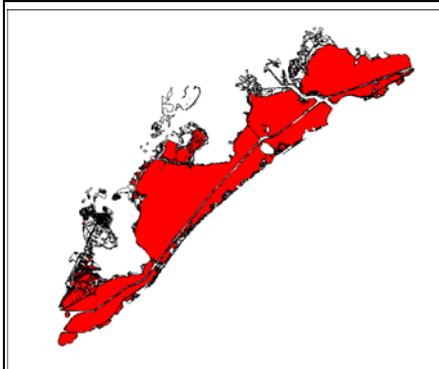
---

**LES FICHES  
HABITATS  
NATURELS**

---

## LAGUNES COTIERES, VEGETALISEES OU NON

(RUPPIETEA MARITIMAE, POTAMETEA, ZOSTERETEA OU CHARETEA)



M. Kluszczewski

### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Étendues d'eau salée côtières, peu profondes, de salinité et de volume d'eau variables, séparées de la mer par une barrière de sable, de galets ou plus rarement par une barrière rocheuse. La salinité peut varier, allant de l'eau saumâtre à l'hypersalinité selon la pluviosité, l'évaporation et les apports d'eau marine fraîche lors des tempêtes, d'un envahissement temporaire par la mer en hiver ou à cause des marées.

Les bassins et étangs de salines peuvent être également considérés comme des lagunes, dans la mesure où ils sont le résultat de la transformation d'une ancienne lagune naturelle ou d'un ancien marais salé et caractérisés par un impact mineur de l'activité d'exploitation.

La végétation immergée des lagunes varie fortement, notamment en fonction de la salinité et des fluctuations des niveaux d'eau. Les lagunes très peu profondes et longuement asséchées en été sont dépourvues de toute végétation visible, les conditions stationnelles y étant trop extrêmes. Les herbiers aquatiques nécessitent des milieux à submersion prolongée. Les herbiers à Zostères et Ruppias supportent des salinités élevées, alors que ceux à potamots, renoncules ou Characées dépendent des eaux peu saumâtres.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Lagunes méditerranéennes	1150	21
Tapis de <i>Chara spp.</i>	3140	22.441

### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Absence d'espèces invasives : Faune : vers coloniaux ou « Cascaïl » ( <i>Ficopotamus enigmaticus</i> ) Flore : Jussies ( <i>Ludwigia spp.</i> ), Chiendent d'eau ( <i>Paspalum distichum</i> ), Azolla fougère d'eau ( <i>Azolla filiculoides</i> ), Lentille d'eau minuscule ( <i>Lemna minuta</i> ), Myriophylle du Brésil ( <i>Myriophyllum aquaticum</i> )...	Présence faible d'espèces invasives (superficie colonisée < 10% de la lagune)	Présence notable d'espèces invasives (superficie colonisée > 10% de la lagune)
Très faible présence de macro-algues nitrophiles ( <i>Ulva</i> , <i>Monostroma</i> , <i>Enteromorpha</i> ...).	Recouvrement des macro-algues nitrophiles < 10%	Recouvrement des macro-algues nitrophiles > 10%

### ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE

Pas d'activité pastorale significative

### ENJEUX SUR L'HABITAT

	Composante	Nature	Niveau
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Région méditerranéenne uniquement, et pour majorité en Languedoc-Roussillon.	1
	Fréquence en LR	Les lagunes méditerranéennes sont présentes pratiquement tout le long du littoral de Languedoc-Roussillon.	3
	Fréquence dans le site	4062,1 ha	Enjeu très fort
	Présence d'espèces d'intérêt	<b>Flore</b> Algues : Characées sp ( <i>Chara spp.</i> ) Plantes vasculaires: <i>Althenia filliformis</i> , <i>Ruppia maritima</i> , <i>Zostera marina</i> , <i>Zostera noltii</i>	2

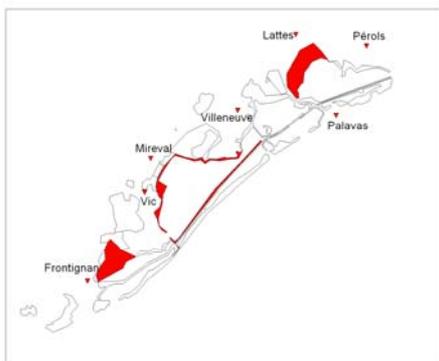
	<b>patrimonial</b>		<b>Oiseaux</b> Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i> Grande Aigrette <i>Egretta alba</i> Flamant rose <i>Phoenicopterus ruber</i> Echasse blanche <i>Himantopus himantopus</i> Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta</i> Gravelot à collier interrompu <i>Charadrius alexandrinus</i> Mouette mélanocéphale <i>Larus melanocephalus</i> Goéland railleur <i>Larus genei</i> Sterne caugek <i>Sterna sandvicensis</i> Sterne hansel <i>Gelochelidon nilotica</i> Sterne naine <i>Sterna albifrons</i> Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i> <b>Poissons</b> Alose feinte <i>Alosa fallax</i> Anguille <i>Anguilla anguilla</i>	1
<b>Valeur socio-économique</b>	<b>Usages sociaux</b>	Conchyliculture Pêche amateur et professionnelle Sports aquatiques (windsurf, kitesurf, ski nautique, nautisme) Promenade, naturalisme		
	<b>Services rendus</b>	Production primaire et surtout secondaire exploitée par des usages professionnels et amateurs (pêche, chasse). Prévention des inondations en recevant les eaux de crues des rivières et en amortissant les tempêtes marines.		
<b>Rôle fonctionnel</b>	Production primaire et secondaire Dénitrification			
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>				
Surexploitation des ressources naturelles (surtout pêche et aquaculture intensive, également intensification de la chasse au gibier d'eau au travers des aménagements cynégétiques) Pollution trophique et toxique (apports de nutriments par l'agriculture et les stations d'épuration, polluants toxiques d'origines diverses : phytosanitaires, peintures anti-salissures, industriels, etc.). Les pollutions trophiques sont particulièrement sensibles dans les secteurs (bassins versants) de forte augmentation des populations résidentes ou touristiques. Perturbations du fonctionnement hydrologique Urbanisations trop proches et aménagements des berges				
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>				<b>CODE ACTION</b>
Gestion des graus				G5
Gestion de la fréquentation				G23
Gestion des conflits d'usage				G25
Maîtrise de l'urbanisation				G26
Gestion de la cabanisation				G27
Gestion des apports de polluants				G28
Encourager les pratiques de pêche et de conchyliculture durables				G29
Adapter et labelliser les infrastructures à proximité des lagunes				G30
Mise en cohérence des politiques publiques				G31
Gestion des zones humides avec les acteurs cynégétiques				G32
Assurer une veille, maîtrise et protection foncière				G33
Sensibiliser le public sur l'importance de la préservation du patrimoine naturel				G34
Assurer un suivi des paramètres écologiques				G36

## BIBLIOGRAPHIE

- BARRET J. & KLESCZEWSKI M. (2007) : Site Natura 2000 FR9101435 « Basse plaine de l'Aude ». Rapport d'inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire et des espèces de flore d'intérêt patrimonial. – Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude.
- BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. & NEGRE R. (1952) : Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S. : 297 p.
- BRAUN-BLANQUET J., WIKUS E., SUTTER R. & BRAUN-BLANQUET . (1958) : Lagunenverlandung und Vegetationsentwicklung an der französischen Mittelmeerküste bei Palavas, ein Sukzessionsexperiment (Contribution à la connaissance de la végétation du littoral méditerranéen II). – *Veröff. Geobot. Inst. Rübel*, Festschrift Lüdi, 33, *Comm. S.I.G.M.A.* N°141 : 9-32. Zürich.
- BRITTON R. & PODLEJSKI V. (1981) : Inventory and classification of the wetlands of the Camargue (France). – *Aquatic Bot.* 10 : 195-228. Amsterdam.
- CALVO S. (1992) : Importance et sauvegarde des herbiers sous-marins. – *Coll. Phytosoc.* 19 : 21-29. Berlin, Stuttgart.
- CHAPMAN V.J. (ED.) (1977) : Wet coastal ecosystems. – Elsevier, Amsterdam etc. : 368 p.
- COLLECTIF (2004) : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 : Habitats côtiers. – Cahiers d'habitats Natura 2000, Ed. La Documentation Française : 399 p. Paris.
- DEN HARTOG C. (1976) : Structure of seagrass communities and its impact on the phytosociological system. – *Coll. Phytosoc.* 4, « Les vases salées » : 249-256. Vaduz.
- DEN HARTOG C. (2003) : Phytosociological classification of seagrass communities. - *Phytocoenologia* 33 (2-3) : 203-229. Berlin, Stuttgart.
- DEVAUX J.P. (1978) : Notice explicative de la carte phytosociologique de la Camargue au 1/50 000<sup>ème</sup>. – *Rev. Biol. Ecol. Médit.* 4 : 159-196. Marseille.
- GRILLAS P., I. AUBY, & F. MESLEARD, 2001. Végétaux. In : Guide méthodologique de gestion des lagunes méditerranéennes. Tome 2: Les espèces. Région Languedoc Roussillon Montpellier, pp : 11-53.
- KNOERR (1959) : Le milieu, la flore, la végétation, la biologie des halophytes dans l'Archipel de Riou et sur la côte sud de Marseille. – Thèse Fac. Sc. Marseille : 420 p.
- MOLINIER R. & TALLON G. (1970) : Prodrôme des unités phytosociologiques observées en Camargue. – *Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille* 30 : 5-110. Marseille.
- TALLON G. (1957) : Ruppiaées de Camargue. – *Terre Vie* 2-3 : 103-116. Paris.
- TALLON G. (1957) : Charophycées de Camargue. – *Terre Vie* 2-3 : 120-121. Paris.
- TÜXEN J. (1960) : Zur systematischen Stellung des *Ruppion*-Verbandes. – *Mitt. Flor.-soz. Arbeitsgem.*, N.F., 8 : 180. Stolzenau.
- VAN VIERSSSEN W. (1982) : The ecology of communities dominated by *Zannichellia* taxa in western Europe. II. Distribution, synecology and productivity aspects in relation to environmental factors. – *Aquatic Bot.* 13 : 385-483. Amsterdam.
- VAN VIERSSSEN W. & VAN WIJK R.J. (1982) : On the identity and autecology of *Zannichellia peltata* Bertol. in western Europe. – *Aquatic Bot.* 13 : 367-383. Amsterdam.
- VERHOEVEN J.T.A. (1979) : The ecology of *Ruppia*-dominated communities in western Europe. I. Distribution of *Ruppia* representatives in relation to their autecology. – *Aquatic Bot.* 6 : 197-268. Amsterdam.
- VERHOEVEN J.T.A. (1980) : The ecology of *Ruppia*-dominated communities in western Europe. II. Synecological classification. Structure and dynamics of the macroflora and macrofauna communities. – *Aquatic Bot.* 8 : 1-85. Amsterdam.
- XIMENES M.C., M. CAVAILLES, P. GRILLAS, D. MOULIS & M.G. TOURNOUD, 2001. Guide méthodologique de gestion des lagunes méditerranéennes. Tome 6 : Synthèse. Région Languedoc Roussillon Montpellier (FRA) 76 p.

## VEGETATION ANNUELLE DES LAISSES DE MER

(EUPHORBION PEPLIS, THERO-SUAEDION SPLENDENTIS)



M. Kliszewski, CEN L-R

### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Cet habitat côtier est constitué par une végétation de plantes annuelles, majoritairement de la famille des Chenopodiacees (*Atriplex* spp, *Salicornia* spp, *Salsola* spp, *Suaeda* spp.), se développant sur les accumulations des débris végétaux et autres, charriés par les eaux de la mer ou de la lagune et poussés par le vent.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Végétation annuelle des laisses de mer	1210-3	17.2

### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Végétation développée de façon continue sur un linéaire > 50 m	Végétation développée de façon fragmentaire sur un linéaire de 10 à 50 m	Végétation développée de façon ponctuelle sur un linéaire de < 10 m
Accumulations de débris organiques (laisses de mer) à épaisseur > 20 cm ou largeur > 200 cm	Accumulations relativement faibles, épaisses de 5 à 20 cm ou larges de 50 à 200 cm	Accumulations faibles, épaisses de < 5 cm ou larges de < 50 cm
Absence de déchets non organiques (plastiques, polystyrène...)	Déchets non organiques représentant < 10% du volume des débris	Déchets non organiques représentant > 10% du volume des débris
Absence de traces de piétinement	Traces de piétinement sur < 20% du linéaire	Traces de piétinement sur > 20% du linéaire

### ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE

Habitat peu ou pas exploité pour le pâturage

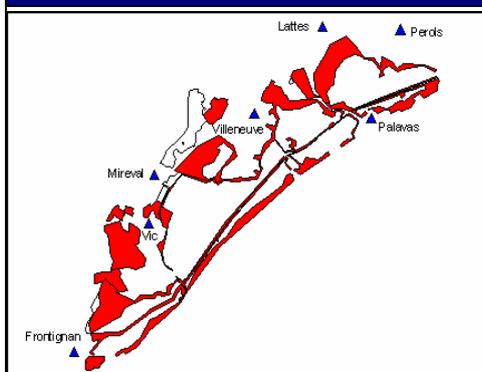
### ENJEUX SUR L'HABITAT

	Composante	Nature	Niveau
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Habitat générique présent sur l'ensemble des côtes françaises et en Corse Sous-type présent seulement sur la côte méditerranéenne et en Corse	2
	Fréquence en LR	Présent sur l'ensemble des rivages méditerranéens mais de façon très morcelée pour cause de nettoyage mécanique des plages	2
	Fréquence dans le site	2,4 ha	Enjeu faible
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	<p style="margin: 0;"><b>Flore</b></p> <p style="margin: 0;"><i>Bassia hirsuta</i>, <i>Euphorbia peplis</i>, <i>Suaeda splendens</i></p> <p style="margin: 0;"><b>Faune</b></p> <p style="margin: 0;"><b>Oiseaux</b> Limicoles (Bécasseaux, Gravelots, Pluviers, Huîtrier-pie <i>Haematopus ostralegus</i>, Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta</i>) Sterne naine <i>Sterna albifrons</i></p> <p style="margin: 0;"><b>Insectes</b> <i>Labidura riparia</i></p>	2
<b>Valeur socio-économique</b>	<b>Usages sociaux</b>	(usages liés aux plages, pas à la végétation annuelle des laisses de mer au sens strict) Fréquentation touristique Activités nautiques	

		Chasse
	<b>Services rendus</b>	Habitat d'alimentation et de reproduction pour une faune diversifiée
<b>Rôle fonctionnel</b>	Dénitrification Fixation et décomposition des débris organiques accumulés	
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>		
Surfréquentation touristique Nettoyage mécanique des plages Pollution par des débris non organiques Artificialisation des côtes		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>		<b>CODE ACTION</b>
Non intervention		G8
Maintien, au moins partiel, du linéaire de laisses de mer		G11
Gestion de la fréquentation (mise en défens de certaines parties des plages)		G23
Ramassage manuel des plus gros déchets non organiques		G28
Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements		G35
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>		
<p>BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. &amp; NEGRE R. (1952) : Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S. : 297 p.</p> <p>COLLECTIF (2004) - Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 2, Habitats côtiers. La Documentation Française. 399 p.</p> <p>CURCO A. (1996) : La vegetació des delta de l'Ebre (II): Les comunitats halòfiles i halo-nitròfiles (classes <i>Puccinellio-Salicornietea</i> i <i>Cakiletea maritima</i>). – <i>Fol. Bot. Misc.</i> 10 : 113-139. Barcelona.</p> <p>DEVAUX J.P. (1978) : Notice explicative de la carte phytosociologique de la Camargue au 1/50 000<sup>ème</sup>. – <i>Rev. Biol. Ecol. Médit.</i> 4 : 159-196. Marseille.</p> <p>GEHU J.M. &amp; BOURNIQUE C.P. (1992) : Interprétation phytosociologique actualisée et comparative des vestiges de végétation du cordon littoral entre Sète et Agde. – <i>Coll. Phytosoc.</i> 19 : 133-146. Berlin.</p> <p>MOLINA J. (1996) – Flore de Camargue. Parc naturel Régional de Camargue. 78 p.</p> <p>MOLINIER R. (S. A.) : Catalogue des plantes vasculaires des Bouches-du-Rhône. Ouvrage publié à titre posthume avec la participation de Paul Martin. – Impr. Municipale (Marseille ?) : 375 p.</p>		

**VEGETATIONS PIONNIERES A *SALICORNIA* ET AUTRES ESPECES ANNUELLES  
DES ZONES BOUEUSES ET SABLEUSES**

*(SALICORNION PATULAE, THERO-SUAEDION SPLENDENTIS)*



**DESCRIPTION DE L'HABITAT**

Formations composées en majeure partie de plantes annuelles, en particulier de Chenopodiacées des genres *Salicornia* et *Suaeda*, colonisant les vases et sables inondés périodiquement. Ces formations sont surtout rencontrées sur les berges des lagunes et des étangs saumâtres, pouvant subir un assèchement estival, dans des dépressions longtemps inondées et humides en été. Ces milieux peuvent subir d'importantes variations de salinité (dessalure, sursalure). Le substrat est vaseux à vaseux-sableux, riche en éléments nutritifs, parfois mêlé de débris coquilliers ou de dépôts organiques. Ces groupements se rencontrent en peuplements purs d'espèces annuelles, mais aussi en mosaïque avec des groupements vivaces tels les roselières, les scirpaies, les prés salés et les sansouïres.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Gazons à salicornes des hautes côtes méditerranéennes	1310	15.1133
Groupements halonitrophiles à <i>Frankenia</i>		15.12

**CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION**

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Tapis herbacés annuels développés sans perturbation visible	Végétation localement détruite par des perturbations (passage de véhicules, surpiétinement - par des balades équestres notamment), < 20% de la superficie perturbée	Végétation perturbée sur plus de 20% de la superficie

**ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE**

Valeur pastorale faible

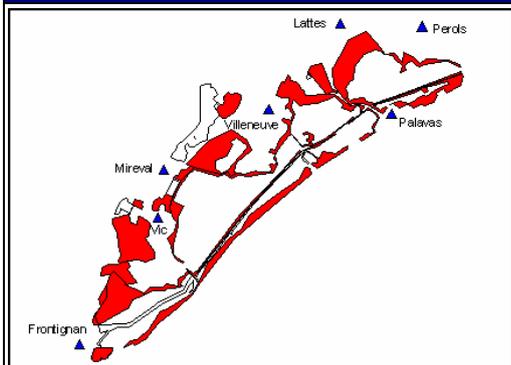
**ENJEUX SUR L'HABITAT**

	Composante	Nature	Niveau
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Région méditerranéenne uniquement.	2
	Fréquence en LR	Assez fréquent mais ayant subi de fortes régressions du fait des aménagements des lagunes et en particulier de leurs marges.	2
	Fréquence dans le site	89,1 ha	Enjeu moyen
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	<b>Flore</b>	<i>Bassia hirsuta</i> , <i>Chenopodium chenopodioides</i> , <i>Cressa cretica</i> , <i>Myosurus minimus</i> , <i>Sphenopus divaricatus</i> , <i>Suaeda splendens</i>
<b>Faune</b>		<b>Oiseaux</b> Échasse blanche <i>Himantopus himantopus</i> Avocette <i>Recurvirostra avosetta</i> Glaréole à collier <i>Glaucoloba pratincola</i> <b>Gravelot à collier interrompu</b> <i>Charadrius alexandrinus</i> Sterne naine <i>Sterna albifrons</i> Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i> Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i> Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i>	2

<b>Valeur socio-économique</b>	<b>Usages sociaux</b>	Chasse Exploitation du sel Promenade, équestre notamment Récolte des salicornes pour la confiserie (au vinaigre)
	<b>Services rendus</b>	Epdandage des inondations marines
<b>Rôle fonctionnel</b>	Zones d'accumulation sédimentaire Minéralisation de la matière organique Dénitrification	
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>		
Aménagements des lagunes, stabilisation des plans d'eau (mise en eau permanente), désalinisation par apports d'eau douce		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>		<b>CODE ACTION</b>
Conservier le fonctionnement hydraulique naturel : inondations hivernales par de l'eau salée ou saumâtre, assèchement estival Maintenir un taux de salinité relativement élevé		G4
Empêcher la destruction par remblaiement, surcreusement, etc.		G9
Maîtriser la fréquentation : éviter le surpiétinement par des promeneurs ou des chevaux		G23
Eviter le passage de véhicules (VTT, quads, 4x4...)		G24
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>		
<p>ARENES J. (1924) : Etude sur la végétation halophile en Provence. Végétation des côtes basses. – <i>Bull. Soc. Bot. Fr.</i> 71 : 93-117. Paris.</p> <p>BALL P.W. &amp; TUTIN T.G. (1959) : Notes on annual species of <i>Salicornia</i> in Britain. – <i>Watsonia</i> 4: 193-205. London.</p> <p>BARRET J. &amp; KLESCZEWSKI M. (2007) : Site Natura 2000 FR9101435 « Basse plaine de l'Aude ». Rapport d'inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire et des espèces de flore d'intérêt patrimonial. – <i>Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude</i>.</p> <p>BAUDIERE A. &amp; SIMONNEAU P. (1968) : Sur une station à <i>Cressa cretica</i> dans la Salanque roussillonnaise. – <i>Monde Pl.</i> 358 : 13-14. Le Mans.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. &amp; NEGRE R. (1952) : Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S. : 297 p.</p> <p>COLLECTIF (2004) - Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 2, Habitats côtiers. La Documentation Française. 399 p.</p> <p>DEVAUX J.P. (1978) : Notice explicative de la carte phytosociologique de la Camargue au 1/50 000<sup>ème</sup>. – <i>Rev. Biol. Ecol. Médit.</i> 4 : 159-196. Marseille.</p> <p>GEHU J.-M. (1992b) : Les salicornes annuelles d'Europe : système taxonomique et essai de clé de détermination. – <i>Coll. Phytosoc.</i> 18 : 227-241. Berlin, Stuttgart.</p> <p>GEHU J.-M. (1992c) : Essai de typologie syntaxonomique des communautés européennes de salicornes annuelles. – <i>Coll. Phytosoc.</i> 18 : 243-260. Berlin, Stuttgart.</p> <p>GEHU J.-M., GEHU-FRANCK J. &amp; CARON B. (1978) : Les <i>Salicornietum emerici</i> et <i>ramosissimae</i> du littoral méditerranéen français. – <i>Acta bot. Malacit.</i> 4 : 79-88. Málaga.</p> <p>KLESCZEWSKI M., TILLIER C., RUFRA Y. &amp; BERTRAND S. (2006d) : Gestion agri-environnementale de quatre zones humides littorales propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres – Site N°4 : Tartuguière – Diagnostic écologique et préconisations de gestion. – <i>Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres</i>, Montpellier : 21 p. + annexes.</p> <p>KNOERR (1959) : Le milieu, la flore, la végétation, la biologie des halophytes dans l'Archipel de Riou et sur la côte sud de Marseille. – <i>Thèse Fac. Sc. Marseille</i> : 420 p.</p> <p>KNOERR A. (1966) : <i>Salicornia herbacea</i> L. <i>sensu lato</i> dans les Bouches-du-Rhône. – <i>Monde Pl.</i> 352 : 4-6. Le Mans.</p> <p>KNOERR A. (1968) : Nouvelles observations sur les salicornes. Cultures expérimentales, mesures de graines. – <i>Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille</i> 28 : 189-203. Marseille.</p> <p>LAHONDERE C., BOTINEAU M. &amp; BOUZILLE J.-B. (1992) : Les salicornes annuelles du Centre-Ouest (Vendée, Charente-Maritime) : taxonomie, morphologie, écologie, phytosociologie, phytogéographie. – <i>Coll. Phytosoc.</i> 18 : 1-24. Berlin, Stuttgart.</p> <p>PARADIS G. &amp; LORENZONI C. (1999) : Description dans un but de gestion conservatoire des stations corses de l'espèce rare <i>Cressa cretica</i> L. (<i>Convolvulaceae</i>). – <i>J. Bot. Soc. Bot. Fr.</i> 9 : 5-34. Paris.</p> <p>RIVAS-MARTINEZ S. (1990) : Sintaxonomía de la clase <i>Thero-Salicornietea</i> en Europa occidental. – <i>Ecol. Medit.</i> 16: 359-364. Marseille.</p> <p>UNGAR I.A. (1987) : Population characteristics, growth, and survival of the halophyte <i>Salicornia europaea</i>. – <i>Ecology</i> 68 (3) : 569-575. Tempe.</p>		

## PRES SALES MEDITERRANEENS

(JUNCETALIA MARITIMI)



M. Kleczewski

### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Formations généralement de type prairial, hautes et denses, dominées par des graminées, des cypéracées ou des joncacées, en touffes ou en tapis. Les prés salés colonisent les zones humides littorales faiblement à moyennement salées et peuvent subir des inondations temporaires par de l'eau douce à saumâtre.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Prés salés méditerranéens à <i>Juncus maritimus</i> et <i>J. acutus</i>	1410	15.51
Prés salés à <i>Juncus gerardii</i> et <i>Carex divisa</i>		15.52
Prés salés méditerranéens halo-psammophiles		15.53
Prés salés méditerranéens à <i>Puccinellia</i>		15.55
Formations annuelles sur laisses		15.56
Prés salés à chiendent ou armoise		15.57
Formations à <i>Juncus subulatus</i>		15.58

### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Recouvrement sol nu lié au piétinement < 10 %	Recouvrement sol nu lié au piétinement 10 à 20 %	Recouvrement sol nu lié au piétinement > 20 %
Recouvrement litière < 10 %	Recouvrement litière 10 à 20 %	Recouvrement litière > 20 %
Pas d'espèce ligneuse (taille > 1,00 m) présente	Espèces ligneuses présentes de façon très éparse (< 1 tige par hectare)	Espèces ligneuses nettement présentes (> 1 tiges par hectare)
Absence d'espèces exotiques envahissantes	Recouvrement d'espèces exotiques envahissantes < 25%	Recouvrement d'espèces exotiques envahissantes > 25%

### ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE

Productivité : fortement variable en fonction des sous-types

Eviter le pâturage en période d'inondation et en période de floraison (pas avant le 30 mai si possible)

Diversifier les modes de gestion : pâturage, fauche (si possible). Le gyrobroyage est également intéressant, notamment pour contenir les espèces tendant à former des peuplements mono-spécifiques (joncs, choin, Canne de Ravenne).

### ENJEUX SUR L'HABITAT

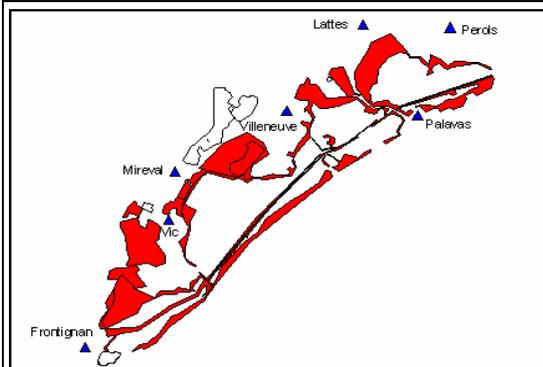
	Composante	Nature	Niveau
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Région méditerranéenne	1
	Fréquence en LR	Rare et en constante régression	2
	Fréquence dans le site	327 ha	Enjeu fort
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	Flore	<i>Artemisia caerulescens</i> ssp. <i>gallica</i> , <i>Asparagus maritimus</i> , <i>Bupleurum tenuissimum</i> , <i>Blackstonia acuminata</i> , <i>Blackstonia imperfoliata</i> , <i>Erianthus ravennae</i> , <i>Iris spuria</i> ssp. <i>maritima</i> , <i>Orchis laxiflora</i> ssp. <i>palustris</i> , <i>Plantago cornuti</i> , <i>Scorzonera parviflora</i> , <i>Spiranthes aestivalis</i> , <i>Triglochin maritimum</i>
Faune		Oiseaux	1

		<p>Ibis falcinelle <i>Plegadis falcinellus</i>  Outarde canepetière <i>Tetrax tetrax</i>  Oedicnème criard <i>Burhinus oedicnemus</i>  Echasse blanche <i>Himantopus himantopus</i>  Glaréole à collier <i>Glareola pratinctula</i>  Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i>  Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i></p> <p><b>Amphibiens</b></p> <p>Pélobate cultripède <i>Pelobates cultripes</i>  Discoglosse peint <i>Discoglossus pictus</i></p> <p><b>Insectes</b></p> <p><i>Lestes macrostigma</i></p>	
<b>Valeur socio-économique</b>	<b>Usages sociaux</b>	Chasse, écotourisme (intérêt paysager)	
	<b>Services rendus</b>	Intérêt agronomique (fauche, pâturage) Épuration des eaux, épandage des crues.	
<b>Rôle fonctionnel</b>	Stockage du carbone, dénitrification, régulation hydrologique, rétention de sédiments et de nutriments, accrétion des sols.		
<b>MENACES IDENTIFIÉES</b>			
<p>Destruction par le drainage, le labour, le comblement, l'urbanisation, le surpiétinement  Modification des pratiques de gestion (mise en eau permanente, surpâturage)  Fermeture du milieu par le Roseau, le Tamaris (<i>Tamarix gallica</i>), des joncs, le Choin noirâtre ou la Canne de Ravenne  Envahissement par des espèces exotiques : Faux-indigo (<i>Amorpha fruticosa</i>), Griffes de sorcière (<i>Carpobrotus spp.</i>), Herbe de la Pampa (<i>Cortaderia selloana</i>), Lippia (<i>Lippia canescens</i>), Olivier de Bohême (<i>Elaeagnus angustifolia</i>), Sénéçon en arbre (<i>Baccharis halimifolia</i>), Sénéçon du Cap (<i>Senecio inaequidens</i>)</p>			
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGÉES</b>			<b>CODE ACTION</b>
Pâturage extensif (fauche ou pâturage après le 31 mai, pas d'apport de fertilisants ou de produits chimiques biocides)			G2
Gyrobroyage régulier (tous les 3 ans) en cas de dominance de certaines espèces, notamment de joncs ( <i>Juncus acutus</i> , <i>J. maritimus</i> , <i>J. subulatus</i> ), du Choin noirâtre ou de la Canne de Ravenne			G3
Maintien d'une gestion hydraulique proche du fonctionnement naturel (inondations hivernales, assèchs estivaux)			G4
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p>ADAM P. (1990) : Saltmarsh ecology. – <i>Cambridge studies in ecology</i>, Cambridge Univ. Press : 461 p.</p> <p>ADRIANI M.J. (1933) : Recherches sur la synécologie de quelques Associations halophiles méditerranéennes. – <i>Comm. SIGMA</i> 32 : 9-32. Montpellier.</p> <p>BAKKER J.P. (1989) : Nature management by grazing and cutting. On the ecological significance of grazing and cutting regimes applied to restore former species-rich grassland communities in the Netherlands. – Ed. Kluwer Acad. Press, Dordrecht etc. : 397 p.</p> <p>BARRET J. &amp; KLESCZEWSKI M. (2007) : Site Natura 2000 FR9101435 « Basse plaine de l'Aude ». Rapport d'inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire et des espèces de flore d'intérêt patrimonial. – <i>Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude</i>.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J. &amp; DE RAMM C. (1957) : Contribution à la connaissance du littoral méditerranéen. Les prés salés du Languedoc méditerranéen. – <i>Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille</i> 17 : 5-43. Marseille.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. &amp; NEGRE R. (1952) : Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S. : 297 p.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., WIKUS E., SUTTER R. &amp; BRAUN-BLANQUET J. (1958) : Lagunenverlandung und Vegetationsentwicklung an der französischen Mittelmeerküste bei Palavas, ein Sukzessionsexperiment (Contribution à la connaissance de la végétation du littoral méditerranéen II). – <i>Veröff. Geobot. Inst. Rübel, Festschrift Lüdi</i>, 33, <i>Comm. S.I.G.M.A.</i> N° 141 : 9-32. Zürich.</p> <p>CEN L-R (2004) : L'espace agro-pastoral de la Basse Plaine de l'Aude : Identification des acteurs, préalable à la contractualisation, Gestion des prairies humides envahies par <i>Lippia canescens</i>. – CEN L-R, Montpellier : 56p.</p> <p>CORRE J.-J. (1978-79) : Etude phyto-écologique des milieux littoraux salés en Languedoc et en Camargue. III. Groupements végétaux du bord des lagunes languedociennes. 2<sup>ème</sup> partie : prés salés, roselières. – <i>Vie Milieu</i> 28-29 (1), sér. C : 123-150. Paris.</p> <p>DEVAUX J.P. (1978) : Notice explicative de la carte phytosociologique de la Camargue au 1/50 000<sup>ème</sup>. – <i>Rev. Biol. Ecol. Médit.</i> 4 : 159-196. Marseille.</p> <p>DIJKEMA K.S. (1987) : Geography of salt marshes in Europe. – <i>Z. Geomorph.</i>, N.F., 31 (4): 489-499. Berlin, Stuttgart.</p> <p>GARCÍA L.V., MARAÑÓN T., MORENO A. &amp; CLEMENTE L. (1993) : Above-ground biomass and species richness in a Mediterranean salt marsh. – <i>J. Veget. Sc.</i> 4 : 417-424. Uppsala.</p>			

- GEHU J.M., BIONDI E., GEHU-FRANCK J. & COSTA M. (1992) : Interprétation phytosociologique actualisée de quelques végétations psammophiles et halophiles de Camargue. – *Coll. Phytosoc.* 19 : 103-131. Berlin, Stuttgart.
- JONG DE W. (1965) : Les types d'enracinement des espèces du *Juncion maritimi*. I. – *Koninkl. Nederl. Akad. Wetensch., Afdeling nat.* 68 : 175-208. North-Holland.
- KLESCZEWSKI M., BERTRAND S. & RUFRAY X. (2006a) : Gestion agri-environnementale de quatre zones humides littorales propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres – Site N°1a : zone du Canton et alentours (Communes de Lespignan et de Vendres, 34) – Diagnostic écologique et préconisations de gestion. – *Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres*, Montpellier : 24 p. + annexes.
- MOLINIER R. & TALLON G. (1970) : Prodrôme des unités phytosociologiques observées en Camargue. – *Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille* 30 : 5-110. Marseille.
- TILLIER C. & KLESCZEWSKI M. (2006) : Inventaire détaillé des zones humides périphériques des étangs palavasiens. 3 tomes. – *Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte des Etangs Littoraux*, Montpellier : 56p. + annexes.
- TUXEN R., GEHU J. & SCHWABE A. (1973) : *Asteretea tripolii*, *Juncetea maritimi*. – *Bibl. Phytosoc. Syntax.* 16 : 1-181. Stuttgart-Lehre.
- WESTHOFF V. & SYKORA K.V. (1979) : A study of the influence of desalination on the *Juncetum gerardii*. – *Acta bot. neerl.* 28 (6) : 505-512. Leiden.

## FOURRES HALOPHILES MEDITERRANEENS ET THERMO-ATLANTIQUES

(SARCOCORNIETEA FRUTICOSI)



### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Végétation vivace, composée de sous-arbrisseaux de la famille des Chénopodiacées, des vases salées littorales maritimes (schorre), à distribution méditerranéenne et thermo-atlantique.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Tapis d'Arthrocnemum perennis	1420	15.611
Fourrés à Arthrocnemum fruticosum		15.612
Fourrés à Arthrocnemum glaucum		15.613
Fourrés à Suaeda vera		15.614
Fourrés à Pourpier marin (Halimione portulacoides) et Arthrocnemum fruticosum		15.616

### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Absence de traces de perturbations (surpiétinement, fréquentation par des véhicules motorisés, gyrobroyage, écobuage)	Recouvrement zones perturbées 1 à 20%	Recouvrement zones perturbées > 20%
Absence de ligneux moyens ou hauts	Recouvrement de ligneux moyens ou hauts 1 à 20%	Recouvrement de ligneux moyens ou hauts > 20%

### ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE

Valeur pastorale marginale, dépendante des faciès de pelouses en mosaïque. Pâturage possible en hiver (si sec) et au printemps mais très extensif (1 bovin / 10 ha). La charge maximale varie fortement en fonction des conditions locales (mosaïques de végétations). Le pâturage avec affouragement conduit à la destruction des formations par le piétinement.

### ENJEUX SUR L'HABITAT

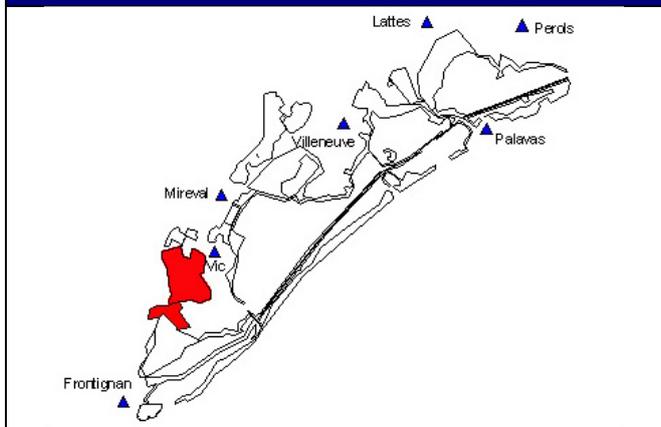
	Composante	Nature	Niveau					
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Formations répandues le long des côtes méditerranéennes avec notamment de grandes étendues dans l'Aude et en Camargue. Ces formations ont beaucoup régressé suite aux aménagements touristiques et agricoles.	1					
	Fréquence en LR	Habitat assez fréquent dans la région mais souvent sous des formes dégradées (morcellement, surpâturage)	2					
	Fréquence dans le site	473,7 ha	Enjeu fort					
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="text-align: center;"><b>Flore</b></td> <td>Cressa cretica, Limonium bellidifolium, Sarcocornia perennis</td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><b>Faune</b></td> <td>                     Site de Reproduction des laro-limicoles                      Avocette élégante Recurvirostra avosetta                      Echasse blanche Himantopus himantopus                      Gravelot à collier interrompu Charadrius alexandrinus                      Goéland rائلeur Larus genei                      Mouette mélanocéphale Larus melanocephalus                      Sterne hansel Sterna nilotica                      Sterne naine Sterna albifrons                 </td> <td style="text-align: center;">1</td> </tr> </table>	<b>Flore</b>	Cressa cretica, Limonium bellidifolium, Sarcocornia perennis	1	<b>Faune</b>	Site de Reproduction des laro-limicoles Avocette élégante Recurvirostra avosetta Echasse blanche Himantopus himantopus Gravelot à collier interrompu Charadrius alexandrinus Goéland rائلeur Larus genei Mouette mélanocéphale Larus melanocephalus Sterne hansel Sterna nilotica Sterne naine Sterna albifrons	1
<b>Flore</b>	Cressa cretica, Limonium bellidifolium, Sarcocornia perennis	1						
<b>Faune</b>	Site de Reproduction des laro-limicoles Avocette élégante Recurvirostra avosetta Echasse blanche Himantopus himantopus Gravelot à collier interrompu Charadrius alexandrinus Goéland rائلeur Larus genei Mouette mélanocéphale Larus melanocephalus Sterne hansel Sterna nilotica Sterne naine Sterna albifrons	1						

			Sterne pierregarin <i>Sterna hirundo</i>	
<b>Valeur socio-économique</b>	<b>Usages sociaux</b>	Pâturage Chasse Ecotourisme (intérêt paysager, balades à cheval, etc.)		
	<b>Services rendus</b>	Epuración des eaux, épanchement des crues.		
<b>Rôle fonctionnel</b>	Zones de reproduction et d'alimentation de la faune sauvage et notamment des oiseaux (laro-limicoles). Stockage du carbone, dénitrification, régulation hydrologique, rétention de sédiments et de nutriments, accrétion des sols.			
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>				
Modifications du régime hydraulique et notamment les apports d'eau douce (pâturage, chasse) Destruction pour changement d'affectation des terres (Mise en culture, développement urbain ou industriel, parking, ..) Surpâturage Gyroboyage trop fréquent Circulation de véhicules motorisés (notamment 4x4, quads, motos...)				
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>				<b>CODE ACTION</b>
Adaptation de la pression de pâturage (calendrier, chargement)				G2
Restauration de conditions hydrologiques adaptées				G4
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>				
<p>BARRET J. &amp; KLESCZEWSKI M. (2007) : Site Natura 2000 FR9101435 « Basse plaine de l'Aude ». Rapport d'inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire et des espèces de flore d'intérêt patrimonial. – Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude.</p> <p>BAUDIÈRE A., ROUZAUD C. &amp; SIMONNEAU P., 1976 : Les groupements à <i>Limoniastrum monopetalum</i> du littoral audois. Colloques phytosociologiques, IV « Les vases salées », Lille 1975 : 43-62.</p> <p>BAUDIÈRE A., SIMONNEAU P. &amp; VOELCKEL C. (1976a) : Les sagnes de l'Étang de Salses. – Coll. Phytosoc. 4, « Les vases salées » : 1-33. Vaduz.</p> <p>BAUDIÈRE A., SIMONNEAU P. &amp; VOELCKEL C. (1976b) : Les groupements à <i>Arthrocnemum glaucum</i> (Del.) Ung.-Sternb. de la plaine du Roussillon. – Coll. Phytosoc. 4, « Les vases salées » : 63-77. Vaduz.</p> <p>BAUDIÈRE A. &amp; SIMONNEAU P. (1979) : Les groupements végétaux des taches salées permanentes ou stabilisées de la plaine du Roussillon. – Doc. phytosoc., N.S., vol. 4 : 41-48. Lille.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J. &amp; DE RAMM C. (1957) : Contribution à la connaissance du littoral méditerranéen. Les prés salés du Languedoc méditerranéen. – Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille 17 : 5-43. Marseille.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. &amp; NEGRE R. (1952) : Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S. : 297 p.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., TALLON G. &amp; HORVATIC M.J. (1933) : Cercle de végétation méditerranéen. <i>Ordre Salicornietalia</i>. – In : COMITE DU PRODROME PHYTOSOCIOLOGIQUE (1933) : <i>Prodrome des groupements végétaux. Prodromus der Pflanzengesellschaften</i>. – Ed. Comité international du Prodrome phytosociologique, Montpellier : 12-23.</p> <p>CHAPMAN V.J. (1947b) : <i>Suaeda fruticosa</i> Forsk. – J. Ecol. 35 : 303-310. Oxford.</p> <p>CONILL L. (1933) : Végétation de la Salanque et des Corbières Orientales Roussillonaises. Commentaire botanique de la Carte des Productions végétales. Feuille XXV, 48. Perpignan N.W. – Bull. Soc. Agr. Sci. Litt. Pyr.-Orient. 57 : 189-260. Perpignan.</p> <p>CORRE J.-J. (1977b) : Etude phyto-écologique des milieux littoraux salés en Languedoc et en Camargue. III. Groupements végétaux du bord des lagunes languedociennes. Première partie : les enganes. – Vie Milieu 27 (2), sér. C : 177-213. Paris.</p> <p>DEVAUX J.P. (1978) : Notice explicative de la carte phytosociologique de la Camargue au 1/50 000<sup>ème</sup>. – Rev. Biol. Ecol. Médit. 4 : 159-196. Marseille.</p> <p>ECKHARDT F.E. (1972) : Dynamique de l'écosystème, stratégie des végétaux, et échanges gazeux : cas des enganes à <i>Salicornia fruticosa</i>. – Oecol. Plant. 7 (4) : 333-345. Paris.</p> <p>KLESCZEWSKI M., BERTRAND S. &amp; RUFRAY X. (2006b) : Gestion agri-environnementale de quatre zones humides littorales propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres – Site N°1b : zone de Vendres-sud (Commune de Vendres, 34) – Diagnostic écologique et préconisations de gestion. – Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, Montpellier : 17 p. + annexes.</p> <p>KLESCZEWSKI M., TILLIER C., RUFRAY X. &amp; BERTRAND S. (2006d) : Gestion agri-environnementale de quatre zones humides littorales propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres – Site N°4 : Tartugière – Diagnostic écologique et préconisations de gestion. – Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres, Montpellier : 21 p. + annexes.</p> <p>KNOERR (1959) : Le milieu, la flore, la végétation, la biologie des halophytes dans l'Archipel de Riou et sur la côte sud de Marseille. – Thèse Fac. Sc. Marseille : 420 p.</p> <p>KNOERR A. (1956) : Note sur la détermination des <i>Salicornes vivaces françaises</i>. – Bull. Soc. Linn. Prov. 21 : 13-15. Marseille.</p>				

- LAURENT M. (1932) : *La végétation des terres salées du Roussillon*. – Thèse Fac. Sc . Toulouse, Impr. Jean, Gap : 304 p.
- MESLEARD F. & PERENNOU C. (1996) : *La végétation aquatique émergente, écologie et gestion*. – Conservation des zones humides méditerranéennes N°6, Tour du Valat : 86 p.
- MOLINIER R. & TALLON G. (1970) : *Prodrome des unités phytosociologiques observées en Camargue*. – Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille 30 : 5-110. Marseille.
- NICHABOURI A. & CORRE J.J. (1970) : *Comportement de l'appareil racinaire d'Arthrocnemum fruticosum (L.) Moq. et A. glaucum (Del.) Ung. Stern. en relation avec les conditions du milieu halomorphe littoral*. – Oecol. plant. 5 (1) : 79-86. Paris.
- TALLON G. (1933a) : *Observations botaniques. Les associations des Sansouires*. – Bull. Soc. Nat. Acclim. Fr. 14 : 164-168. Paris.
- TALLON G. (1933b) : *Observations botaniques. Les associations des Sansouires (suite)*. – Bull. Soc. Nat. Acclim. Fr. 15 : 176-180. Paris.
- TALLON G. (1934a) : *Observations botaniques. Les associations des Sansouires (suite)*. – Bull. Soc. Nat. Acclim. Fr. 16 : 9-12. Paris.
- TALLON G. (1934b) : *Observations botaniques. Considérations physiologico-écologiques sur la végétation des Sansouires*. – Bull. Soc. Nat. Acclim. Fr. 18 : 34-38. Paris.
- TILLIER C. & KLESCZEWSKI M. (2006) : *Inventaire détaillé des zones humides périphériques des étangs palavasiens. 3 tomes*. – Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Montpellier : 56p. + annexes.

## \* STEPPES SALEES MEDITERRANEENNES

(LIMONIETALIA)



M. Kleszczewski

### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Formations très ouvertes, à caractère pionnier, sur petits galets ou sols sablo-limoneux, fortement salé, souvent avec efflorescences. Les groupements sont caractérisés par des espèces pérennes de Lavandes de mer (genre *Limonium*, autres que *L. narbonense*) en rosettes, avec notamment *L. girardianum*.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Steppes à Lavande de mer catalano-provençales	1510*	15.8114

### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Pas de dégâts liés au piétinement visibles	Dégâts liés au piétinement visibles sur moins de 10% de la superficie	Dégâts liés au piétinement visibles sur plus de 10% de la superficie
Recouvrement par des espèces autres que les <i>Limonium</i> < 10 %	Recouvrement par des espèces autres que les <i>Limonium</i> : 10 à 20 %	Recouvrement par des espèces autres que les <i>Limonium</i> > 20 %
Recouvrement sol nu > 40 %	Recouvrement sol nu : 20 à 40 %	Recouvrement sol nu < 20 %

### ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE

Productivité : très faible

Eviter le pâturage en période d'inondation et en période de floraison (pas avant le 30 juillet si possible)

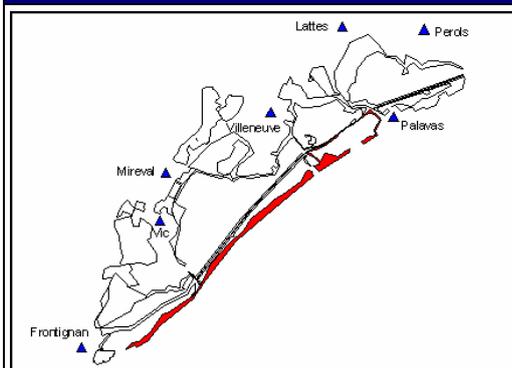
### ENJEUX SUR L'HABITAT

	Composante	Nature	Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Littoral méditerranéen sablo-limoneux	1
	Fréquence en LR	Très rare	1
	Fréquence dans le site	Très rare : 1,8 ha (Salins de Frontignan et Grande Palude uniquement)	Enjeu très fort
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	Flore	<i>Limonium bellidifolium</i> , <i>L. girardianum</i> , <i>L. virgatum</i>
Faune		<b>Oiseaux</b> Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i> Avocette élégante <i>Recurvirostra avosetta</i> Gravelot à collier interrompu <i>Charadrius alexandrinus</i> Sterne naine <i>Sterna albifrons</i> <b>Reptiles</b> Lézard ocellé <i>Timon lepidus</i> Psammodrome d'Edwards <i>Psammodromus hispanicus</i>	2
Valeur socio-économique	Usages sociaux	Chasse au gibier d'eau Ecotourisme (intérêt paysager)	

	<b>Services rendus</b>	Epuration des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité
<b>Rôle fonctionnel</b>	Fixation des sols	
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>		
<p>Modification de la dynamique naturelle du littoral sableux : stabilisation des graus et des substrats mobiles de manière générale</p> <p>Modification du fonctionnement hydraulique naturel, notamment par l'apport d'eau douce ou la mise en eau permanente</p> <p>Destruction par l'urbanisation, les aménagements touristiques, le surpiétinement, le labour, le passage de véhicules (quads, motos, 4x4, VTT)</p>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>		<b>CODE ACTION</b>
Non-intervention ou gestion pastorale très peu intensive, pâturage en période d'assec uniquement, après le 15 août		G2
Maintien du fonctionnement hydraulique naturel avec substrat gorgé d'eau salée en hiver, s'asséchant fortement l'été		G4
Maintien de la dynamique naturelle du littoral sableux ou graveleux avec érosion, transport et dépôts de sédiments sablo-limoneux		G11
Gestion de la fréquentation (canalisation du public)		G23
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>		
<p>ARNASSANT S. (2006) : Site Natura 2000 FR9101 « Petite Camargue gardoise ». Rapport d'inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire et des espèces de flore d'intérêt patrimonial. – <i>Syndicat Mixte de Gestion et de Conservation de la Petite Camargue Gardoise</i>.</p> <p>BARRET J. (2007) : Site du Bois du Boucanet. Diagnostic écologique et préconisations de gestion. – <i>Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres</i>, Montpellier.</p> <p>BARRET J. &amp; KLESCZEWSKI M. (2007) : Site Natura 2000 FR9101435 « Basse plaine de l'Aude ». Rapport d'inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire et des espèces de flore d'intérêt patrimonial. – <i>Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude</i>.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. &amp; NEGRE R. (1952) : Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S. : 297 p.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., TALLON G. &amp; HORVATIC M.J. (1933) : Cercle de végétation méditerranéen. Ordre <i>Salicornietalia</i>. – In : COMITE DU PRODROME PHYTOSOCIOLOGIQUE (1933) : Prodrôme des groupements végétaux. Prodrômus der Pflanzengesellschaften. – Ed. Comité international du Prodrôme phytosociologique, Montpellier : 12-23.</p> <p>DEVAUX J.P. (1978) : Notice explicative de la carte phytosociologique de la Camargue au 1/50 000<sup>ème</sup>. – <i>Rev. Biol. Ecol. Médit.</i> 4 : 159-196. Marseille.</p> <p>GEHU J.-M. (1991a) : Livre rouge des phytocoenoses terrestres du littoral français. – <i>Centre Régional de Phytosociologie</i>, Bailleul : 236 p.</p> <p>MOLINIER R. (1948) : La végétation des rives de l'Etang de Berre. – <i>Bull. Soc. Linn. Prov.</i> 16 : 19-42. Marseille.</p> <p>MOLINIER R. &amp; TALLON G. (1970) : Prodrôme des unités phytosociologiques observées en Camargue. – <i>Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille</i> 30 : 5-110. Marseille.</p>		

## DUNES MOBILES EMBRYONNAIRES

(AMMOPHILION AUSTRALIS)



### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Premiers stades initiaux dunaires des côtes maritimes, apparaissant sous forme de rides ou formant des élévations en arrière de la plage ou formant une frange à la base du versant maritime des hautes dunes, caractérisé par des graminées à stolons (*Elytrigia juncea* et *Sporobolus pungens*) et parfois des touffes très éparées de l'Oyat (*Ammophila arenaria*).

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Dunes embryonnaires méditerranéennes	2110-2	16.2112

### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Ceinture de végétation homogène et continue au contact inférieur de la dune mobile : absence de traces de surpiétinement	Végétation détruite par le piétinement sur < 20% de la superficie	Végétation détruite par le piétinement sur > 20% de la superficie
Absence de dépôts (débris non organiques)	Présence de dépôts sur < 20% de la superficie	Présence de dépôts sur > 20% de la superficie

### ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE

Habitat sans intérêt pastoral et très sensible au pâturage (sols non cohésifs)

### ENJEUX SUR L'HABITAT

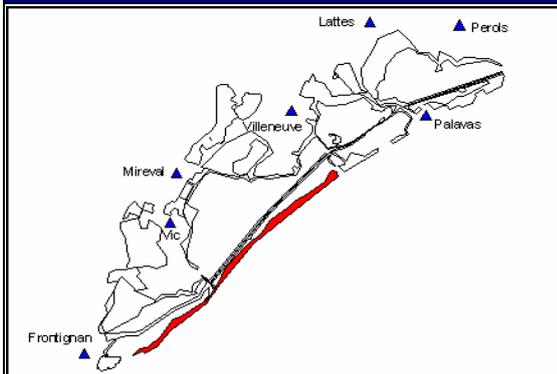
	Composante	Nature	Niveau
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Habitat générique présent sur l'ensemble des côtes sableuses françaises et en Corse Sous-type présent seulement sur la côte méditerranéenne et en Corse	1
	Fréquence en LR	Présent sur l'ensemble de la côte mais toujours de façon morcelée	1
	Fréquence dans le site	Très rare : 5,35 ha	Enjeu moyen
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	Flore	<i>Calystegia soldanella</i> , <i>Cyperus capitatus</i> , <i>Otanthus maritimus</i> , <i>Pancratium maritimum</i> , <i>Rumex roseus</i>
Faune		<b>Oiseaux</b> Gravelot à collier interrompu <i>Charadrius alexandrinus</i> Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i> <b>Reptiles</b> Psammodrome d'Edwards <i>Psammodromus hispanicus</i>	1
<b>Valeur socio-économique</b>	Usages sociaux	Fréquentation touristique Activités nautiques Intérêt esthétique et paysager de milieu naturel ouvert	
	Services rendus	Constitue la première ceinture de végétation fixatrice des sables	
<b>Rôle fonctionnel</b>	Habitat d'organismes nécessitant ce type de formation		

### MENACES IDENTIFIEES

Surfréquentation touristique Artificialisation des côtes Utilisation pour les sports nautiques	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES	CODE ACTION
Non-intervention (évolution naturelle de la végétation)	G8
Enlèvement manuel des déchets	G11
Gestion de la fréquentation (mise en défens, au moins partielle)	G23
Sensibilisation du public et des gestionnaires	G34 et G35
BIBLIOGRAPHIE	
<p>BOTERENBROOD A.J., VAN DONSELAAR-TEN BOKKEL HUININK W.A.E. &amp; VAN DONSELAAR J. (1955) : Quelques données sur l'écologie de la végétation des dunes et sur la fonction de l'enracinement dans l'édification des dunes à la côte méditerranéenne de la France. I. – <i>Koninkl. Nederl. Akad. Wetensch., Afdeling nat.</i> 58 (4) : 523-534. North-Holland.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J. &amp; HORVATIC M.J. (1933) : Cercle de végétation méditerranéen. Ordre <i>Ammophiletalia</i>. – In : COMITE DU PRODROME PHYTOSOCIOLOGIQUE (1933) : Prodrôme des groupements végétaux. Prodrômus der Pflanzengesellschaften. – Ed. Comité international du Prodrôme phytosociologique, Montpellier : 5-11.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. &amp; NEGRE R. (1952) : Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S. : 297 p.</p> <p>COLLECTIF (2004) - Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 2, Habitats côtiers. La Documentation Française. 399 p.</p> <p>CORRE J.J. &amp; RIOUX J.A. (1969) : Recherches phytocéologiques sur les milieux psammiques du littoral méditerranéen français. – <i>Oecol. plant.</i> 4 (2) : 177-194. Paris.</p> <p>DEVAUX J.P. (1978) : Notice explicative de la carte phytosociologique de la Camargue au 1/50 000<sup>ème</sup>. – <i>Rev. Biol. Ecol. Médit.</i> 4 : 159-196. Marseille.</p> <p>DIEZ-GARRETAS B., ASENCI A. &amp; GAVILAN R. (2003) : Subulicolous therophytic plant communities in the Mediterranean Region : a proposal of phytosociological analysis. – <i>Phytocoenologia</i> 33 (2-3) : 495-526. Berlin-Stuttgart.</p> <p>GEHU J.-M. (1985) : La végétation des dunes et bordures des plages européennes. – <i>Council of Europe, Comité européen pour la sauvegarde de la nature et des ressources naturelles</i>, Strasbourg : 70 p.</p> <p>GEHU J.-M. (1986a) : Qu'est-ce que <i>l'Agropyretum mediterraneum</i> Braun-Blanquet (1931) 1933 ? – <i>Lazaroa</i> 9 : 343-354. Madrid.</p> <p>GEHU J.-M. (1991a) : Livre rouge des phytocoénoses terrestres du littoral français. – <i>Centre Régional de Phytosociologie</i>, Bailleul : 236 p.</p> <p>GEHU J.-M. (1992) – Interprétation phytosociologique actualisée et comparative des vestiges de végétation du cordon littoral entre Sète et Agde (Languedoc). <i>Colloques phytosociologiques</i>, XIX « Végétation et qualité de l'environnement côtier en Méditerranée », Cagliari 1989 : 132-146.</p> <p>GEHU J.-M. (1996) : Typologie phytosociologique synthétique et grands traits de la distribution des végétations pionnières à <i>Leymus</i> et à <i>Ammophila</i> des côtes sableuses eurasio-nord africaines. – <i>Doc. Phytosoc.</i>, N.S., 16 : 449-459. Camerino.</p> <p>GEHU J.M., BIONDI E., GEHU-FRANCK J. &amp; COSTA M. (1992) : Interprétation phytosociologique actualisée de quelques végétations psammophiles et halophiles de Camargue. – <i>Coll. Phytosoc.</i> 19 : 103-131. Berlin, Stuttgart.</p> <p>GEHU J.M. &amp; BOURNIQUE C.P. (1992) : Interprétation phytosociologique actualisée et comparative des vestiges de végétation du cordon littoral entre Sète et Agde. – <i>Coll. Phytosoc.</i> 19 : 133-146. Berlin.</p> <p>HEKKING W.H.A. (1959) : Un inventaire phytosociologique des dunes à la côte méditerranéenne française entre Carnon et le Grau du Roi (département de l'Hérault). – <i>Meded. Bot. Mus. Rijksuniv. Utrecht</i> 161 : 518-532. Utrecht.</p> <p>KÜHNHOLTZ-LORDAT G. (1923) : Les dunes du Golfe du Lion (Essai de Géographie Botanique). – <i>Presses Univ.</i>, Paris : 307 p. + annexes.</p> <p>PASKOFF R. (1989) : Les dunes du littoral. – <i>La Recherche</i> 212 : 888-895. Paris.</p> <p>PIGNATTI S. (1959) : Développement du sol et de la végétation sur la plage de Carnon (Languedoc). – <i>Delpinoa</i>, N.S., 1 : 69-95. Napoli.</p> <p>PIOTROWSKA H. (1964) : Les groupements végétaux des dunes méditerranéennes entre Montpellier et Narbonne. – <i>Bull. Soc. Amis Sc. Lettres Poznan, série D</i>, 5 : 65-82. Poznan.</p> <p>ZARZYCKI K. (1961) : Etude sur la végétation des dunes anciennes en Petite Camargue. – <i>Acta Soc. Bot. Polon.</i> 30 (3-4) : 578-610. Warszawa.</p>	

## DUNES MOBILES DU CORDON LITTORAL A OYAT (DUNES BLANCHES)

(AMMOPHILION AUSTRALIS)



J. Barret

### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Cet habitat dominé par les grandes touffes de l'Oyat (*Ammophila arenaria*) se développe au contact supérieur de la dune mobile embryonnaire ou des laisses de haute mer. Il constitue le cordon fixé le plus proche de la mer. Le substrat constitué de sables encore relativement mobiles est soumis à l'action directe du vent et des embruns. La végétation parfaitement adaptée par ses longues racines et rhizomes est favorisée par un enfouissement régulier lié au saupoudrage éolien à partir du haut de la plage.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Dunes mobiles à Oyat des côtes méditerranéennes	2120-2	16.2122

### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Ceinture de végétation développée de façon homogène et continue, absence de traces de piétinement	Végétation discontinue avec traces de piétinement sur <25% du linéaire	Végétation discontinue avec traces de piétinement sur >25% du linéaire
Absence de touffes d'Oyat ou de Lys de mer déchaussés	Présence de touffes d'Oyat ou de Lys de mer déchaussés par endroits (<1 touffe sur 25m de linéaire)	Présence de touffes d'Oyat ou de Lys de mer déchaussés par endroits (>1 touffe sur 25m de linéaire)
Absence d'espèces envahissantes (Muguet de la pampa, Olivier de Bohème, Sénéçon du Cap...)	Recouvrement espèces envahissantes <10%	Recouvrement espèces envahissantes >10%

### ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE

Habitat sans intérêt pastoral et très sensible au piétinement, à mettre en défens

### ENJEUX SUR L'HABITAT

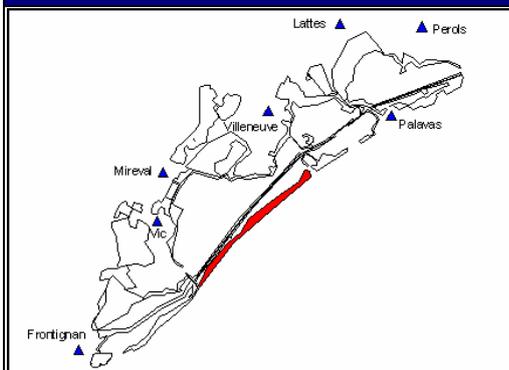
	Composante	Nature	Niveau
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Habitat générique présent sur l'ensemble des côtes françaises et en Corse Sous-type présent seulement sur la côte méditerranéenne et en Corse	1
	Fréquence en LR	Présent sur l'ensemble de la côte sableuse mais toujours de façon morcelée (habitat ayant subi une forte régression depuis un siècle)	1
	Fréquence dans le site	6,7 ha	Enjeu moyen
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	<b>Flore</b> : <i>Calystegia soldanella</i> , <i>Cyperus capitatus</i> , <i>Ephedra distachya</i> , <i>Otanthus maritimus</i> , <i>Pancratium maritimum</i> , <i>Rumex roseus</i>  <b>Faune</b> : <b>Oiseaux</b> : Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i> Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i> <b>Reptiles</b> : Psammodrome d'Edwards <i>Psammodromus hispanicus</i> <b>Insectes</b> : <i>Oedipoda charpentieri</i>	2
<b>Valeur socio-</b>	<b>Usages sociaux</b>	Fréquentation touristique	

<b>économique</b>	<b>Services rendus</b>	Fixation du cordon dunaire Intérêt paysager fort
<b>Rôle fonctionnel</b>	Habitat présentant une dynamique permanente liée à l'érosion surtout éolienne, d'enfouissement et de reconstitution	
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>		
<p>Surfréquentation touristique (piétons, balades équestres...) Circulation de véhicules motorisés (motos, quads, 4x4) Eutrophisation liée à la surfréquentation touristique Fixation artificielle du cordon dunaire avec plantation d'espèces ligneuses exotiques et envahissantes (<i>Amorpha fruticosa</i>, <i>Elaeagnus angustifolia</i>, <i>Tamarix</i> spp...) Présence d'autres espèces végétales envahissantes (Muguet de la pampa, Sénéçon du Cap...) Utilisation pour les activités balnéaires Artificialisation des côtes</p>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>		<b>CODE ACTION</b>
Non intervention, évolution naturelle de l'habitat notamment du point de vue dynamique : dans le contexte d'une hausse du niveau de la mer, l'habitat nécessite de l'espace de retrait pour se reconstituer au fur et à mesure		G8
Maîtrise de la fréquentation touristique, mise en défens, mise à disposition de WC sur les plages		G23
Limitation de la circulation de véhicules motorisés		G24
Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements		G35
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>		
<p>BOTERENBROOD A.J., VAN DONSELAAR-TEN BOKKEL HUIJINK W.A.E. &amp; VAN DONSELAAR J. (1955) : Quelques données sur l'écologie de la végétation des dunes et sur la fonction de l'enracinement dans l'édification des dunes à la côte méditerranéenne de la France. I. – <i>Koninkl. Nederl. Akad. Wetensch., Afdeling nat.</i> 58 (4) : 523-534. North-Holland.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J. &amp; HORVATIC M.J. (1933) : Cercle de végétation méditerranéen. Ordre <i>Ammophiletalia</i>. – In : COMITE DU PRODROME PHYTOSOCIOLOGIQUE (1933) : Prodrôme des groupements végétaux. Prodrômus der Pflanzengesellschaften. – Ed. Comité international du Prodrôme phytosociologique, Montpellier : 5-11.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. &amp; NEGRE R. (1952) : Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S. : 297 p.</p> <p>COLLECTIF (2004) - Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 2, Habitats côtiers. La Documentation Française. 399 p.</p> <p>CORRE J.J. &amp; RIOUX J.A. (1969) : Recherches phytoécologiques sur les milieux psammiques du littoral méditerranéen français. – <i>Oecol. plant.</i> 4 (2) : 177-194. Paris.</p> <p>DEVAUX J.P. (1978) : Notice explicative de la carte phytosociologique de la Camargue au 1/50 000<sup>ème</sup>. – <i>Rev. Biol. Ecol. Médit.</i> 4 : 159-196. Marseille.</p> <p>GEHU J.-M. (1985) : La végétation des dunes et bordures des plages européennes. – <i>Council of Europe, Comité européen pour la sauvegarde de la nature et des ressources naturelles</i>, Strasbourg : 70 p.</p> <p>GEHU J.-M. (1986a) : Qu'est-ce que <i>l'Agropyretum mediterraneum</i> Braun-Blanquet (1931) 1933 ? – <i>Lazaroa</i> 9 : 343-354. Madrid.</p> <p>GEHU J.-M. (1991a) : Livre rouge des phytocoenoses terrestres du littoral français. – <i>Centre Régional de Phytosociologie</i>, Bailleul : 236 p.</p> <p>GEHU J.-M. (1992) – Interprétation phytosociologique actualisée et comparative des vestiges de végétation du cordon littoral entre Sète et Agde (Languedoc). <i>Colloques phytosociologiques</i>, XIX « Végétation et qualité de l'environnement côtier en Méditerranée », Cagliari 1989 : 132-146.</p> <p>GEHU J.-M. (1996) : Typologie phytosociologique synthétique et grands traits de la distribution des végétations pionnières à <i>Leymus</i> et à <i>Ammophila</i> des côtes sableuses eurasiatique-nord africaines. – <i>Doc. Phytosoc.</i>, N.S., 16 : 449-459. Camerino.</p> <p>GEHU J.M., BIONDI E., GEHU-FRANCK J. &amp; COSTA M. (1992) : Interprétation phytosociologique actualisée de quelques végétations psammophiles et halophiles de Camargue. – <i>Coll. Phytosoc.</i> 19 : 103-131. Berlin, Stuttgart.</p> <p>GEHU J.M. &amp; BOURNIQUE C.P. (1992) : Interprétation phytosociologique actualisée et comparative des vestiges de végétation du cordon littoral entre Sète et Agde. – <i>Coll. Phytosoc.</i> 19 : 133-146. Berlin.</p> <p>HEKKING W.H.A. (1959) : Un inventaire phytosociologique des dunes à la côte méditerranéenne française entre Carnon et le Grau du Roi (département de l'Hérault). – <i>Meded. Bot. Mus. Rijksuniv. Utrecht</i> 161 : 518-532. Utrecht.</p> <p>KÜHNHOLTZ-LORDAT G. (1923) : Les dunes du Golfe du Lion (Essai de Géographie Botanique). – <i>Presses Univ.</i>, Paris : 307 p. + annexes.</p> <p>PASKOFF R. (1989) : Les dunes du littoral. – <i>La Recherche</i> 212 : 888-895. Paris.</p> <p>PIGNATTI S. (1959) : Développement du sol et de la végétation sur la plage de Carnon (Languedoc). – <i>Delpinoa</i>, N.S., 1 : 69-95. Napoli.</p> <p>PIOTROWSKA H. (1964) : Les groupements végétaux des dunes méditerranéennes entre Montpellier et Narbonne. – <i>Bull. Soc. Amis Sc. Lettres Poznan, série D</i>, 5 : 65-82. Poznan.</p>		

ZARZYCKI K. (1961) : Etude sur la végétation des dunes anciennes en Petite Camargue. – *Acta Soc. Bot. Polon.* 30 (3-4) : 578-610. Warszawa.

## DEPRESSIONS HUMIDES INTRADUNALES

(PHRAGMITETALIA, CHARETEA, POTAMION PECTINATI)



### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Habitat regroupant tous les cortèges végétaux, annuels et vivaces, liés aux dépressions humides arrière-dunales. Il s'agit notamment de gazons de plantes annuelles, des petites roselières et des communautés de plantes aquatiques flottantes.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Mares des lettres dunaires		16.31
Gazons pionniers des lettres ou pannes humides	2190	16.32
Roselières et cariçaies des lettres dunaires		16.35

### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Absence d'espèces ligneuses	Recouvrement d'espèces ligneuses < 10 %	Recouvrement d'espèces ligneuses > 10 %
Absence d'espèces envahissantes	Espèces envahissantes présentes de façon très éparse (recouvrement < 1%)	Recouvrement espèces envahissantes > 1%
Recouvrement plantes en touffes (Canne de Ravenne, Choin noirâtre, Jonc aigu, Scirpe romain...) < 20 %	Recouvrement plantes en touffes 20 à 40 %	Recouvrement plantes en touffes > 40 %
Pas de dégâts liés au piétinement visibles	Dégâts liés au piétinement visibles sur moins de 10% de la superficie	Dégâts liés au piétinement visibles sur plus de 10% de la superficie
Recouvrement litière < 10 %	Recouvrement litière 10 à 20 %	Recouvrement litière > 20 %

### ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE

Productivité : faible à moyenne en fonction des groupements  
Eviter le pâturage en période d'inondation et de floraison (avant le 30 juin)

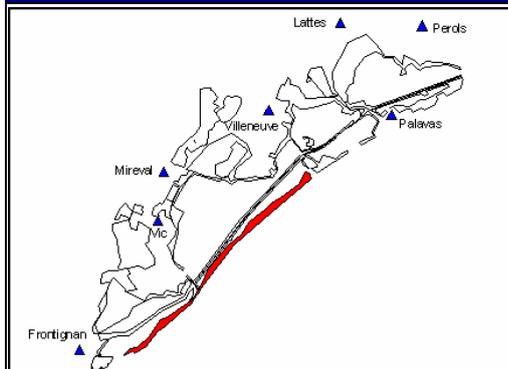
### ENJEUX SUR L'HABITAT

	Composante	Nature	Niveau	
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Littoral	2	
	Fréquence en LR	Très rare	1	
	Fréquence dans le site	Très rare : 0,23 ha	Enjeu fort	
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	Flore	<i>Characeae</i> , <i>Blackstonia acuminata</i> , <i>Blackstonia imperfoliata</i> , <i>Epipactis palustris</i> , <i>Carex hispida</i> , <i>Orchis laxiflora</i> ssp. <i>palustris</i> , <i>Myosurus minimus</i>	1
		Faune	<b>Oiseaux</b> Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i> Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i> <b>Amphibiens</b> Crapaud calamite <i>Bufo calamita</i> Discoglosse peint <i>Discoglossus pictus</i>	1

			Pélobate cultripède <i>Pelobates cultripes</i> Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i>	
<b>Valeur socio-économique</b>	<b>Usages sociaux</b>	Chasse au gibier d'eau, écotourisme (intérêt paysager)		
	<b>Services rendus</b>	Epuraton des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité		
<b>Rôle fonctionnel</b>	Stockage du carbone, dénitrification, régulation hydrologique			
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>				
Destruction par l'urbanisation, les aménagements touristiques, la surfréquentation, le remblaiement Abaissement de la nappe phréatique (drainage, aménagements...) Eutrophisation par des apports extérieurs (excréments, autres pollutions...) Fermeture du milieu par des ligneux (frênes, ormes, peupliers, tamaris) Présence d'espèces envahissantes (Séneçon du Cap, Herbe de la Pampa, Faux-Indigo, Olivier de Bohème)				
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>				<b>CODE ACTION</b>
Gestion pastorale peu intensive, pâturage après le 31 juin				G2
Maintien d'un fonctionnement hydraulique naturel avec submersion hivernale par de l'eau douce et assec estival				G4
Gestion des espèces ligneuses (pâturage instantané important, coupe, gyrobroyage, arrachage)				G7
Non-intervention				G8
Gestion des espèces envahissantes				G14
Gestion de la fréquentation (canalisation du public)				G23
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>				
<p>BARRET J. (2007) : Site du Bois du Boucanet. Diagnostic écologique et préconisations de gestion. – <i>Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres</i>, Montpellier.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. &amp; NEGRE R. (1952) : Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S. : 297 p.</p> <p>DEVAUX J.P. (1978) : Notice explicative de la carte phytosociologique de la Camargue au 1/50 000<sup>ème</sup>. – <i>Rev. Biol. Ecol. Médit.</i> 4 : 159-196. Marseille.</p> <p>KLESCZEWSKI M., BERTRAND S. &amp; RUFRAY X. (2006b) : Gestion agri-environnementale de quatre zones humides littorales propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres – Site N°1b : zone de Vendres-sud (Commune de Vendres, 34) – Diagnostic écologique et préconisations de gestion. – <i>Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres</i>, Montpellier : 17 p. + annexes.</p> <p>MOLINIER R. &amp; TALLON G. (1970) : Prodrôme des unités phytosociologiques observées en Camargue. – <i>Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille</i> 30 : 5-110. Marseille.</p>				

## DUNES FIXEES DU LITTORAL A CRUCIANELLE MARITIME

(CRUCIANELLION MARITIMAE)



### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Cet habitat regroupe l'ensemble des végétations basses arrière dunaires, semi-ouvertes, présentant une strate dominée par de petites espèces ligneuses (Armoise champêtre *Artemisia campestris*, Crucianelle maritime *Crucianella maritima*, Germandrée des dunes *Teucrium dunense*, Immortelle *Helichrysum stoechas*) associées à diverses herbacées vivaces ou annuelles. Le tapis végétal présente rarement un recouvrement total. Il se développe entre les végétations de la dune mobile à Oyat et les prés salés ou fourrés littoraux arrière-dunaires.

Il nécessite un substrat sableux semi stabilisé, pouvant s'échauffer et devenir très sec en été, de granulométrie variable (sables fins à grossiers), plus ou moins enrichi en matière organique et en débris coquilliers.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Dunes fixées du littoral méditerranéen à Crucianelle maritime	2210	16.223

### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Végétation formant une garrigue basse légèrement ouverte, absence de perturbations visibles (traces de surpiétinement, de véhicules motorisés...)	Végétation clairsemée à recouvrement limité, traces de perturbations sur < 10% de la superficie	Formes dégradées très fragmentaires, liées à une pression de pâturage forte ou un surpiétinement par les touristes, traces de perturbations sur > 10% de la superficie
Absence d'espèces envahissantes	Présence d'espèces envahissantes, recouvrement < 10%	Présence d'espèces envahissantes, recouvrement > 10%
Absence d'espèces rudérales nitrophiles : Chardons et autres composées à feuilles piquantes ( <i>Carduus</i> spp., <i>Cirsium</i> spp., <i>Onopordum</i> spp., <i>Scolymus</i> spp., <i>Silybum marianum</i> ...), Fenouil ( <i>Foeniculum vulgare</i> ), Grande Ortie ( <i>Urtica dioica</i> ), Orge des rats ( <i>Hordeum murinum</i> )	Présence d'espèces rudérales nitrophiles sur < 10% de la superficie	Présence d'espèces rudérales nitrophiles sur > 10% de la superficie

### ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE

Cet habitat présente un intérêt pastoral faible. Le substrat meuble est sensible à l'érosion, il convient donc de limiter cette activité en utilisant de préférence un pâturage ovin itinérant, peu intensif.

### ENJEUX SUR L'HABITAT

	Composante	Nature	Niveau
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Habitat générique et sous-type présents seulement sur la côte méditerranéenne et en Corse	1
	Fréquence en LR	Présent sur l'ensemble de la côte sableuse mais toujours de façon localisée et morcelée	1
	Fréquence dans le site	Très rare : 0,4 ha	Enjeu moyen
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	Flore	<i>Calystegia soldanella</i> , <i>Crucianella maritima</i> , <i>Cyperus capitatus</i> , <i>Ephedra distachya</i> , <i>Limonium echioides</i> , <i>L. virgatum</i> , <i>Malcolmia littorea</i> , <i>Pancratium maritimum</i> , <i>Rumex roseus</i> , <i>Teucrium dunense</i>
Faune		Oiseaux	2

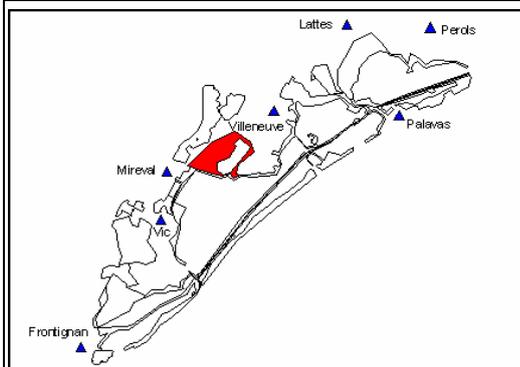
		<p>Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i>  Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i></p> <p><b>Amphibiens</b>  Pélobate cultripède <i>Pelobates cultripes</i> (si mares à proximité)</p> <p><b>Reptiles</b>  Lézard ocellé <i>Timon lepidus</i>  Psammodrome d'Edwards <i>Psammodromus hispanicus</i></p> <p><b>Insectes</b>  <i>Oedipoda charpentieri</i>, <i>Calephorus compressicornis</i>, <i>Platycleis sabulosa</i></p> <p><b>Mollusques</b>  <i>Cerneuella explanata</i></p>	
<b>Valeur socio-économique</b>	<b>Usages sociaux</b>	Fréquentation touristique, écotourisme (intérêt paysager, promenades équestres, etc.), chasse, pâturage extensif	
	<b>Services rendus</b>	Fixation du cordon dunaire	
<b>Rôle fonctionnel</b>	Situation intermédiaire entre la dune mobile et la dune fixée. Constitue donc un maillon essentiel des complexes dunaires		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<p>Surréquentation touristique (piétons, stationnement de véhicules, promenades équestres), camping sauvage ou organisé sur les dunes fixées, eutrophisation liée à la fréquentation</p> <p>Créations de pistes de moto-cross, de quads, de 4x4</p> <p>Destruction des habitats dunaires par remblaiements, décharges ou dans le cadre d'aménagements touristiques, portuaires ou d'urbanisation</p> <p>Plantations (résineux, eucalyptus, Oliviers de Bohême...)</p> <p>Développement d'espèces exotiques envahissantes (<i>Amorpha fruticosa</i>, <i>Carpobrotus</i> spp, <i>Cortaderia selloana</i>, <i>Elaeagnus angustifolia</i>, <i>Salpichroa oranifolia</i>, <i>Senecio inaequidens</i>, <i>Yucca</i> spp. etc.)</p> <p>Prélèvement de sable, recul du trait de côte résultant de l'érosion marine</p>			
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
Pâturage adapté (troupeaux ovins itinérants, non stationnels)			G2
Elimination des espèces envahissantes			G14
Gestion de la fréquentation (mise en défens, mise à disposition de WC sur les plages)			G23
Limiter la circulation de véhicules motorisés			G24
Sensibilisation des gestionnaires			G35
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p>BAUDIERE A. &amp; SIMONNEAU P. (1974) – Les groupements à <i>Corynephorus canescens</i> (L.) P. Beauv. Et à <i>Ephedra distachya</i> L. du littoral roussillonnais. <i>Vie et milieu</i>, 24 (1) : 21-42.</p> <p>BOTERENBROOD A.J., VAN DONSELAAR-TEN BOKKEL HUIJINK W.A.E. &amp; VAN DONSELAAR J. (1955) : Quelques données sur l'écologie de la végétation des dunes et sur la fonction de l'enracinement dans l'édification des dunes à la côte méditerranéenne de la France. I. – <i>Koninkl. Nederl. Akad. Wetensch., Afdeling nat.</i> 58 (4) : 523-534. North-Holland.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J. &amp; HORVATIC M.J. (1933) : Cercle de végétation méditerranéen. Ordre <i>Ammophiletalia</i>. – In : COMITE DU PRODROME PHYTOSOCIOLOGIQUE (1933) : Prodrôme des groupements végétaux. Prodrômus der Pflanzengesellschaften. – Ed. Comité international du Prodrôme phytosociologique, Montpellier : 5-11.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. &amp; NEGRE R. (1952) : Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S. : 297 p.</p> <p>COLLECTIF (2004) - Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 2, Habitats côtiers. La Documentation Française. 399 p.</p> <p>DEVAUX J.P. (1978) : Notice explicative de la carte phytosociologique de la Camargue au 1/50 000<sup>ème</sup>. – <i>Rev. Biol. Ecol. Médit.</i> 4 : 159-196. Marseille.</p> <p>GEHU J.-M. (1992) – Interprétation phytosociologique actualisée et comparative des vestiges de végétation du cordon littoral entre Sète et Agde (Languedoc). <i>Colloques phytosociologiques</i>, XIX « Végétation et qualité de l'environnement côtier en Méditerranée », Cagliari 1989 : 132-146.</p> <p>GEHU J.M., BIONDI E., GEHU-FRANCK J. &amp; COSTA M. (1992) : Interprétation phytosociologique actualisée de quelques végétations psammophiles et halophiles de Camargue. – <i>Coll. Phytosoc.</i> 19 : 103-131. Berlin, Stuttgart.</p> <p>GEHU J.M. &amp; BOURNIQUE C.P. (1992) : Interprétation phytosociologique actualisée et comparative des vestiges de végétation du cordon littoral entre Sète et Agde. – <i>Coll. Phytosoc.</i> 19 : 133-146. Berlin.</p> <p>HEKKING W.H.A. (1959) : Un inventaire phytosociologique des dunes à la côte méditerranéenne française entre Carnon et le</p>			

Grau du Roi (département de l'Hérault). – *Meded. Bot. Mus. Rijksuniv. Utrecht* 161 : 518-532. Utrecht.

PIGNATTI S. (1959) : Développement du sol et de la végétation sur la plage de Carnon (Languedoc). – *Delpinoa*, N.S., 1 : 69-95. Napoli.

PIOTROWSKA H. (1964) : Les groupements végétaux des dunes méditerranéennes entre Montpellier et Narbonne. – *Bull. Soc. Amis Sc. Lettres Poznan, série D*, 5 : 65-82. Poznan.

**Eaux stagnantes, oligotrophes à mesotrophes  
avec végétation des *Isoeto-Nanojuncetea***



**DESCRIPTION DE L'HABITAT**

Habitat regroupant les cortèges végétaux annuels liés aux dépressions humides arrière-dunales. Il s'agit de gazons ras et ouverts constitué de petites plantes annuelles, souvent dominés par le Jonc des crapauds.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Gazons de plantes pionnières des lettes dunaires Gazons à <i>Juncus bufonius</i>	3130	22.322 22.3231

**CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION**

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Absence d'espèces ligneuses	Recouvrement d'espèces ligneuses < 10 %	Recouvrement d'espèces ligneuses > 10 %
Absence d'espèces envahissantes	Espèces envahissantes présentes de façon très éparse (recouvrement < 1%)	Recouvrement espèces envahissantes > 1%
Recouvrement plantes en touffes (Canne de Ravenne, Choin noirâtre, Jonc aigu, Scirpe romain...) < 20 %	Recouvrement plantes en touffes 20 à 40 %	Recouvrement plantes en touffes > 40 %
Pas de dégâts liés au piétinement visibles	Dégâts liés au piétinement visibles sur moins de 10% de la superficie	Dégâts liés au piétinement visibles sur plus de 10% de la superficie
Recouvrement litière < 10 %	Recouvrement litière 10 à 20 %	Recouvrement litière > 20 %

**ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE**

Productivité : faible à moyenne en fonction des groupements  
Eviter le pâturage en période d'inondation et de floraison (avant le 30 juin)

**ENJEUX SUR L'HABITAT**

	Composante	Nature	Niveau
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Littoral	2
	Fréquence en LR	Très rare	1
	Fréquence dans le site	Rare et ponctuel	Enjeu moyen
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	<b>Flore</b>	<i>Blackstonia acuminata</i> , <i>Blackstonia imperfoliata</i> , <i>Myosurus minimus</i>
<b>Faune</b>		<b>Oiseaux</b> Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i> Pipit rousseline <i>Anthus campestris</i> <b>Amphibiens</b> Crapaud calamite <i>Bufo calamita</i> Discoglosse peint <i>Discoglossus pictus</i> Pélobate cultripède <i>Pelobates cultripes</i>	1

		Péloodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i>	
<b>Valeur socio-économique</b>	<b>Usages sociaux</b>	Chasse au gibier d'eau, écotourisme (intérêt paysager)	
	<b>Services rendus</b>	Épuration des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité	
<b>Rôle fonctionnel</b>	Stockage du carbone, dénitrification, régulation hydrologique		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
Destruction par l'urbanisation, les aménagements touristiques, la surfréquentation, le remblaiement Abaissement de la nappe phréatique (drainage, aménagements...) Eutrophisation par des apports extérieurs (excréments, autres pollutions...) Fermeture du milieu par des ligneux (frênes, ormes, peupliers, tamaris) Présence d'espèces envahissantes (Séneçon du Cap, Herbe de la Pampa, Faux-Indigo, Olivier de Bohème)			
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
Gestion pastorale peu intensive, pâturage après le 31 juin			G2
Maintien d'un fonctionnement hydraulique naturel avec submersion hivernale par de l'eau douce et assec estival			G4
Gestion des espèces ligneuses (pâturage instantané important, coupe, gyrobroyage, arrachage)			G7
Non-intervention			G8
Gestion des espèces envahissantes			G14
Gestion de la fréquentation (canalisation du public)			G23
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p>BARRET J. (2007) : Site du Bois du Boucanet. Diagnostic écologique et préconisations de gestion. – <i>Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres</i>, Montpellier.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. &amp; NEGRE R. (1952) : Les groupements végétaux de la France méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S. : 297 p.</p> <p>DEVAUX J.P. (1978) : Notice explicative de la carte phytosociologique de la Camargue au 1/50 000<sup>ème</sup>. – <i>Rev. Biol. Ecol. Médit.</i> 4 : 159-196. Marseille.</p> <p>KLESCZEWSKI M., BERTRAND S. &amp; RUFRAY X. (2006b) : Gestion agri-environnementale de quatre zones humides littorales propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres – Site N°1b : zone de Vendres-sud (Commune de Vendres, 34) – Diagnostic écologique et préconisations de gestion. – <i>Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres</i>, Montpellier : 17 p. + annexes.</p> <p>MOLINIER R. &amp; TALLON G. (1970) : Prodrome des unités phytosociologiques observées en Camargue. – <i>Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille</i> 30 : 5-110. Marseille.</p>			

**LACS EUTROPHES NATURELS  
AVEC VEGETATION DES HYDROCHARITON**

*Habitat ponctuel et éphémère,  
non cartographié*



*M. Kleszczewski*

**DESCRIPTION DE L'HABITAT**

*Groupements des eaux riches en nutriments, à plantes flottantes (fougères d'eau, Morène, lentilles d'eau) ou submergées et carnivores (utriculaires, Aldrovande)*

<i>Intitulé de l'habitat élémentaire</i>	<i>Code Natura 2000 (sous-type)</i>	<i>Code CORINE Biotopes</i>
<i>Couvertures de Lemnacées</i>	3150	22.411
<i>Radeaux d'Hydrocharis</i>		22.412
<i>Colonies d'Utriculaires</i>		22.414
<i>Couvertures de Salvinia</i>		22.415
<i>Groupements à Aldrovanda</i>		22.416

**CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION**

<i>Bon :</i>	<i>Modéré :</i>	<i>Défavorable :</i>
<i>Absence d'espèces envahissantes</i>	<i>Espèces envahissantes présentes de façon très éparse (recouvrement &lt; 10%)</i>	<i>Recouvrement d'espèces envahissantes &gt; 10%</i>

**ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE**

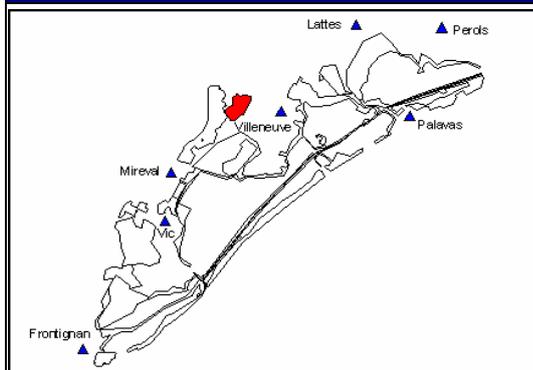
*Productivité : faible (groupements submergés) à très forte (lemnacées)*

**ENJEUX SUR L'HABITAT**

	<i>Composante</i>	<i>Nature</i>	<i>Niveau</i>	
<b>Valeur biologique</b>	<i>Répartition en France</i>	<i>Toute la France</i>	3	
	<i>Fréquence en LR</i>	<i>Très rare (Hydrocharis) à commun (Lemna minor)</i>	1 à 3	
	<i>Fréquence dans le site</i>	<i>Très rare, ponctuel</i>	<i>Enjeu moyen</i>	
	<i>Présence d'espèces d'intérêt patrimonial</i>	<b>Flore</b>	Wolffia arrhiza	2
		<b>Faune</b>	<b>Oiseaux</b> <i>Bihoreau gris</i> Nycticorax nycticorax <i>Nette rousse</i> Netta rufina <i>Martin-pêcheur d'Europe</i> Alcedo atthis <b>Amphibiens</b> <i>Grenouille de Pérez</i> Rana perezi <b>Reptiles</b> <i>Cistude d'Europe</i> Emys orbicularis <b>Insectes</b> <i>Erythromma viridulum</i>	2
<b>Valeur socio-économique</b>	<i>Usages sociaux</i>	<i>Chasse au gibier d'eau</i>		
	<i>Services rendus</i>	<i>Epuration des eaux, stockage du carbone, maintien de la biodiversité</i>		

<b>Rôle fonctionnel</b>	Dénitrification	
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>		
<p><i>Pollution de l'eau (eutrophisation excessive)</i></p> <p><i>Présence d'espèces envahissantes (Azolla filiculoides, Eichhornia crassipes, Lemna spp., Ludwigia spp., Myriophyllum aquaticum, Pistia stratiotes)</i></p> <p><i>Fermeture du milieu (présence de ligneux hauts au bord des roubines)</i></p>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>		<b>CODE ACTION</b>
<i>Maintien d'une salinité faible et d'une concentration de nutriments moyennement élevée</i>		G4
<i>Gestion des ligneux (cas de roubines à faible largeur)</i>		G7
<i>Gestion des espèces envahissantes</i>		G14
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>		
<p><i>COLLECTIF (2002) : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3: Habitats humides. - Cahiers d'Habitats Natura 2000, Ed. La Documentation Française, Paris : 456 p.</i></p> <p><i>MIYAWAKI A. &amp; TÜXEN J. (1960) : Über Lemnetea-Gesellschaften in Europa und Japan. – Mitt. Flor.-soz. Arbeitsgem., N.F., 8 : 127-135. Stolzenau.</i></p> <p><i>MOLINIER R. &amp; TALLON G. (1970) : Prodrôme des unités phytosociologiques observées en Camargue. – Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille 30 : 5-110. Marseille.</i></p> <p><i>TILLIER C. &amp; KLESCZEWSKI M. (2006) : Inventaire détaillé des zones humides périphériques des étangs palavasiens. 3 tomes. – Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Montpellier : 56p. + annexes.</i></p>		

**\*MARES TEMPORAIRES  
MEDITERRANEENNES**



M. Kleszczewski

**DESCRIPTION DE L'HABITAT**

Gazons d'herbacées annuelles, avec notamment des *Crypsis* (*Crypsis aculeata*, *C. schoenoides*), le Souchet brun (*Cyperus fuscus*) et la Salicaire à trois bractées (*Lythrum tribracteatum*), liés à des zones inondées en hiver qui s'assèchent au cours du printemps. Le groupement se développe pendant et après l'assèchement du sol.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Gazons méditerranéens à <i>Cyperus</i>	3170*	22.3414
Gazons méditerranéens amphibiens halo-nitrophiles		22.343

**CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION**

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Absence d'espèces ligneuses	Recouvrement d'espèces ligneuses < 5 %	Recouvrement d'espèces ligneuses > 5 %
Absence d'espèces envahissantes	Espèces envahissantes présentes de façon très éparse (recouvrement < 1%)	Recouvrement espèces envahissantes > 1%
Recouvrement sol nu > 40 %	Recouvrement sol nu 20 à 40 %	Recouvrement sol nu < 20 %

**ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE**

Productivité : faible

**ENJEUX SUR L'HABITAT**

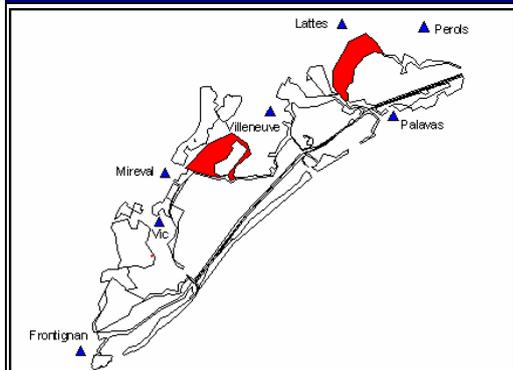
	Composante	Nature	Niveau
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Littoral	1
	Fréquence en LR	Très rare	1
	Fréquence dans le site	Très rare : 1,68 ha (Estagnol uniquement)	Enjeu très fort
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	<b>Flore</b>	<i>Crypsis aculeata</i> , <i>Crypsis schoenoides</i> , <i>Cyperus fuscus</i>
<b>Faune</b>		<b>Oiseaux</b> Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i> Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i> Martin-pêcheur d'Europe <i>Alcedo atthis</i> Echasse blanche <i>Himantopus himantopus</i> Chevalier sylvain <i>Tringa glareola</i> <b>Amphibiens</b> Discoglosse peint <i>Discoglossus pictus</i> Pélobate cultripède <i>Pelobates cultripes</i> Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i> <b>Insectes</b> <i>Triops cancriformis</i> <i>Lestes sponsa</i>	2

		<i>Ischnura pumilio</i> <b>Crustacés (Branchiopodes)</b> <i>Triops cancriformis</i>	
<b>Valeur socio-économique</b>	<b>Usages sociaux</b>	Chasse au gibier d'eau, pâturage, écotourisme (intérêt paysager)	
	<b>Services rendus</b>	Epuration des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité	
<b>Rôle fonctionnel</b>	Dénitrification, régulation hydrologique		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<p>Destruction par le remblaiement, l'urbanisation, les aménagements touristiques</p> <p>Modification du régime hydrique naturel par le drainage ou la mise en eau permanente</p> <p>Fermeture du milieu par des herbacées hautes et stolonifères (joncs, Roseau, scirpes, Oenanthe fistuleuse) ou des ligneux (frênes, ormes, peupliers, tamaris)</p> <p>Présence d'espèces envahissantes (<i>Aster squamatus</i>, <i>Lippia canescens</i>, <i>Ludwigia</i> spp.)</p>			
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
Gestion pastorale adaptée pour contenir les espèces vivaces dominantes, herbacées ou ligneuses : de préférence, organiser le pâturage en deux périodes de courte durée et à charge instantanée forte : en fin de ressuyage des terres et en fin de saison (à partir du 1 <sup>er</sup> août)			G2
Maintien d'un fonctionnement hydraulique naturel avec submersion hivernale par de l'eau douce ou faiblement saumâtre et assec estival			G4
Gestion des espèces ligneuses (pâturage instantané important, coupe, gyrobroyage, arrachage)			G7
Gestion des espèces envahissantes			G14
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p>BARRET J. &amp; KLESCZEWSKI M. (2007) : Site Natura 2000 FR9101435 « Basse plaine de l'Aude ». Rapport d'inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire et des espèces de flore d'intérêt patrimonial. – <i>Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude</i>.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. &amp; NEGRE R. (1952) : Les Groupements Végétaux de la France Méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S., Montpellier, 297 p. +XVI pl. h. t .</p> <p>COLLECTIF (2004) - Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 2, Habitats côtiers. La Documentation Française. 399 p.</p> <p>KLESCZEWSKI M., TILLIER C., RUFRA Y. &amp; BERTRAND S. (2006d) : Gestion agri-environnementale de quatre zones humides littorales propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres – Site N°4 : Tartuguière – Diagnostic écologique et préconisations de gestion. – <i>Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres</i>, Montpellier : 21 p. + annexes.</p> <p>MOLINIER R. &amp; TALLON G. (1970) : Prodrôme des unités phytosociologiques observées en Camargue. – <i>Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille</i> 30 : 5-110. Marseille.</p>			



			<b>Reptiles</b> Lézard vert <i>Lacerta viridis</i> <b>Insectes</b> Diane <i>Zerynthia polyxena</i> <i>Lestes virens</i> <i>Sympetrum meridionale</i>	
<b>Valeur socio-économique</b>	<b>Usages sociaux</b>	Pâturage		
	<b>Services rendus</b>	Epuration des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité, fixation des berges, stockage du carbone		
<b>Rôle fonctionnel</b>	Dénitrification, régulation hydrique			
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>				
Modification du régime hydrique naturel par le drainage ou la mise en eau permanente Fermeture du milieu par le Scirpe jonc trop dominant, des bruyères (corroyère, ronces, Spartier...) ou des ligneux hauts (frênes, ormes, peupliers) suite à une gestion pastorale insuffisante Destruction par le remblaiement, l'urbanisation, les aménagements touristiques Surpâturage Labour				
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>				<b>CODE ACTION</b>
Gestion pastorale adaptée pour contenir les espèces herbacées dominantes, après la période de floraison (à partir du 1 <sup>er</sup> juillet)				G2
Gyrobroyage à intervalles réguliers (tous les 3 ans) avec exportation de la biomasse				G3
Maintien d'un fonctionnement hydraulique naturel avec apport d'eau douce relativement constant				G4
Eviter toute fertilisation				G28
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>				
BARRET J. & KLESCZEWSKI M. (2007) : Site Natura 2000 FR9101435 « Basse plaine de l'Aude ». Rapport d'inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire et des espèces de flore d'intérêt patrimonial. – <i>Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude</i> . BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. & NEGRE R. (1952) : Les Groupements Végétaux de la France Méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S., Montpellier, 297 p. +XVI pl. h. t . COLLECTIF (2004) - Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 2, Habitats côtiers. La Documentation Française. 399 p. KLESCZEWSKI M., TILLIER C., RUFRAY X. & BERTRAND S. (2006c) : Gestion agri-environnementale de quatre zones humides littorales propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres – Site N°3 : Les Prés du Baugé – Diagnostic écologique et préconisations de gestion. – <i>Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres</i> , Montpellier : 21 p. + annexes. KLESCZEWSKI M., TILLIER C., RUFRAY X. & BERTRAND S. (2006d) : Gestion agri-environnementale de quatre zones humides littorales propriétés du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres – Site N°4 : Tartuguière – Diagnostic écologique et préconisations de gestion. – <i>Rapport Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres</i> , Montpellier : 21 p. + annexes. MOLINIER R. & TALLON G. (1970) : Prodrôme des unités phytosociologiques observées en Camargue. – <i>Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille</i> 30 : 5-110. Marseille.				

## PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE (*ARRHENATHERION ELATIORIS*)



M. Kluszczewski

### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Prairies productives, denses et élevées, dépendant de stations fertiles, à sol profond, douces ou très faiblement saumâtres. Habituellement fauchées au moins une fois par an, elles sont dominées par les graminées, hautes comme la Fétuque faux-roseau (*Festuca arundinacea*) ou le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), et moyennes telles que la Gaudinie fragile (*Gaudinia fragilis*), la Houlique laineuse (*Holcus lanatus*) et la Fétuque rouge (*Festuca rubra*). A ces graminées se mêlent de nombreuses légumineuses qui participent fortement à l'intérêt agronomique du fourrage produit (Trèfle des prés *Trifolium pratense*, Trèfle blanc *T. repens*, Trèfle des champs *T. campestre*, Gesse des prés *Lathyrus pratensis*, Vesce cultivée *Vicia sativa*, Vesce cracca *V. cracca*...).

En région méditerranéenne, ces prairies typiquement médio-européennes dépendent d'une bonne alimentation en eau durant l'année, et en particulier au printemps et en début d'été, en période de productivité maximale donc. Elles n'existent donc que dans des situations particulières, à proximité de rivières ou d'étangs doux en zone d'expansion des crues, ou bien dans des parcelles irriguées par l'homme à l'aide de réseaux hydrauliques souvent très anciens.

La variante méditerranéenne se distingue des prairies médio-européennes par un cortège notamment de plantes bulbeuses, parmi lesquelles la Jacinthe de Rome (*Bellevia romana*) et les Narcisses des poètes (*Narcissus poeticus* ssp. *poeticus*) et tazette (*Narcissus tazetta*) sont les plus typiques. La présence de ces plantes bulbeuses témoigne également d'une longue continuité écologique de la prairie, sans retournement néfaste à l'intérêt patrimonial de l'habitat.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Prairies de fauche de basse altitude	6510	38.2

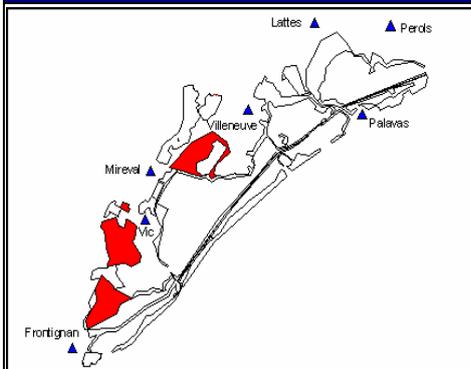
### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Absence d'espèces ligneuses	Recouvrement d'espèces ligneuses < 10 %	Recouvrement d'espèces ligneuses > 10 %
Présence des strates d'herbacées basses (< 30 cm), moyennes (30 à 50 cm) et hautes (> 50 cm)	Absence d'une des trois strates	Absence de deux strates
Recouvrement litière < 10 %	Recouvrement litière 10 à 20 %	Recouvrement litière > 20 %
Absence d'espèces envahissantes ( <i>Aster squamatus</i> , <i>Botriochloa</i> spp., <i>Cuscuta</i> spp., <i>Lippia canescens</i> , <i>Senecio inaequidens</i> ...)	Max. 1 espèce envahissante présente de façon très éparse (recouvrement < 1%)	Au moins 2 espèces envahissantes présentes ou 1 espèce envahissante présente à recouvrement > 1%
Présence d'au moins 2 espèces bulbeuses ( <i>Allium</i> spp., <i>Bellevia romana</i> , <i>Colchicum</i> spp., <i>Gladiolus</i> spp., <i>Leucojum aestivum</i> , <i>Narcissus</i> spp., <i>Orchis</i> spp., ...)	Présence d'une espèce bulbeuse	Absence d'espèce bulbeuse
Présence de plus de 20 espèces sur 10 m <sup>2</sup>	Entre 10 et 20 espèces sur 10 m <sup>2</sup>	Moins de 10 espèces sur 10 m <sup>2</sup>
Présence de plantes héli-/parasites ( <i>Odontites</i> spp., <i>Orobanche</i> spp., <i>Rhinanthus</i> spp.)	Absence à la fois d'espèces héli-/parasites et d'espèces rudérales / nitrophiles	Présence d'espèces rudérales / nitrophiles : Chardons et autres composées à feuilles piquantes ( <i>Carduus</i> spp., <i>Cirsium</i> spp., <i>Onopordum</i> spp., <i>Scolymus</i> spp., <i>Silybum marianum</i> ...), Fenouil ( <i>Foeniculum vulgare</i> ), Grande ciguë ( <i>Conium maculatum</i> ), Grande Ortie ( <i>Urtica dioica</i> ), Orge des rats ( <i>Hordeum murinum</i> ), Rumex crispé ( <i>Rumex crispus</i> ), Plantain à larges feuilles

		( <i>Plantago major</i> ), Renouées ( <i>Polygonum spp.</i> )...	
ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE			
Productivité : moyenne à forte La gestion traditionnelle consiste à faucher ces prairies tardivement (après le 15 juin), puis de réaliser une seconde fauche ou de pâturer le regain (automne à printemps) Ces prairies nécessitent une bonne alimentation en eau et en éléments nutritifs, en particulier au printemps			
ENJEUX SUR L'HABITAT			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Région méditerranéenne	1
	Fréquence en LR	Très rare	1
	Fréquence dans le site	Très rare : 3,98 ha	Enjeu moyen
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	Flore	<i>Orchis palustris</i> ssp. <i>laxiflora</i> , <i>Orchis palustris</i> ssp. <i>palustris</i> , <i>Leucojum aestivum</i>
Faune		<b>Oiseaux</b> Busard cendré <i>Circus pygargus</i> Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i> Roulier d'Europe <i>Coracias garrulus</i> <b>Insectes</b> Diane <i>Zerynthia polyxena</i>	2
Valeur socio-économique	Usages sociaux	Production de fourrage, pâturage	
	Services rendus	Épuration des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité, fixation des terres, stockage du carbone	
Rôle fonctionnel	Dénitrification, régulation hydrique		
MENACES IDENTIFIEES			
Fermeture du milieu par des broussailles (prunellier, ronces...) ou des ligneux hauts (frênes, ormes, peupliers) Intensification des pratiques (amendement, fertilisation, fauche précoce, traitements phytosanitaires...) Modification du fonctionnement hydraulique traditionnel (abandon de l'irrigation, canalisation des cours d'eau adjacents, drainage...) Destruction par l'urbanisation notamment (proximité des villages) Surpâturage Labour			
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES			CODE ACTION
Réalisation d'un diagnostic pastoral			G1
Entretien mécanique des strates herbacées et arbustives			G3
Maîtrise de la colonisation des ligneux			G7
Gestion des apports de polluants			G28
BIBLIOGRAPHIE			
DONKER M. & STEVELINK A. (1962) : Einige Wiesenvegetationen ( <i>Gaudinio-Arrhenatheretum</i> ; <i>Molinietum mediterraneum</i> ; <i>Caricetum divisae</i> ) im Vistre-Tal bei Le Cailar. - <i>Meded. Landbouwhogeschool</i> 61 (15) : 1-32. Wageningen. ILIJANIC L. (1965) : Recherches phytosociologiques et écologiques dans les prairies de l' <i>Arrhenatherion</i> de Lattes (Hérault). - <i>Acta bot. Croatica</i> XXIV, <i>Comm. S.I.G.M.A.</i> N° 173. 47-65. Zagreb. JEANPLONG J. (1969) : L'aspect estival des prairies à <i>Gaudinio-Arrhenatheretum</i> aux environs de Montpellier. Etude phytosociologique. - <i>Bull. Soc. bot. Nord Fr.</i> 22 (2) : 120-123. Lille. KLESCZEWSKI M. (2000) : Graslandgesellschaften im Bergmassiv des Mont Aigoual (Cevennen, Südfrankreich). - <i>Tuexenia</i> 20: 189-212. Göttingen. MOLINIER R. & TALLON G. (1949a) : Sur les possibilités d'extension ou d'amélioration des prairies en Camargue. - <i>Bull. Soc. Linn. Provence</i> 17 : 21-27. Marseille. MOLINIER R. & TALLON G. (1949b) : Les prairies de la Crau. - <i>Ann. Agron.</i> 19 : 411-442. Paris. MOLINIER R. & TALLON G. (1950) : Aperçu sur la végétation de la vallée du Vistre (Gard). - <i>Ann. Agron.</i> 2 : 1-8. Paris. MOLINIER R. & TALLON G. (1968) : Friches et prairies de Camargue. - <i>Terre Vie</i> 22 : 423-457. Paris.			

## \*MARAIS CALCAIRES A *CLADIUM MARISCUS*

(*CLADIETUM MARISCI*)



M. Kleszczewski

### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Les cladiaies sont des formations avec présence du Marisque, généralement associées à des roselières à Phragmite (*Phragmites australis*) et/ou Scirpes (*Schoenoplectus lacustris*, *S. tabernaemontani*). Elles indiquent souvent la présence de sources karstiques d'eaux chargées en calcaire.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Cladiaies riveraines	*7210	53.33

### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Absence d'espèces exotiques	Recouvrement d'espèces exotiques < 10 %	Recouvrement d'espèces exotiques > 10 %
Absence d'espèces ligneuses	Recouvrement d'espèces ligneuses < 10 %	Recouvrement d'espèces ligneuses > 10 %
Recouvrement sol nu > 20 %	Recouvrement sol nu 10 à 20 %	Recouvrement sol nu < 10 %

### ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE

Productivité : moyenne à forte (espèce peu appétente)

### ENJEUX SUR L'HABITAT

	Composante	Nature	Niveau
Valeur biologique	Répartition en France	Répandu dans toute la France (régions calcaires, à basse altitude)	2
	Fréquence en LR	Très rare	1
	Fréquence dans le site	Très rare : 2,36 ha	Enjeu très fort
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	Flore	<i>Carex hispida</i> , <i>Cladium mariscus</i> , <i>Hydrocotyle vulgaris</i> , <i>Orchis laxiflora</i> ssp. <i>palustris</i>
Faune		<b>Oiseaux</b> Blongios nain <i>Ixobrychus minutus</i> Lusciniolle à moustaches <i>Acrocephalus melanopogon</i> <b>Amphibiens</b> Grenouille de Pérez <i>Rana perezi</i> Pélodyte ponctué <i>Pelodytes punctatus</i>	2
Valeur socio-économique	Usages sociaux	Pâturage	
	Services rendus	Epuration des eaux, épanchement des crues, maintien de la biodiversité, fixation des berges, stockage du carbone	
Rôle fonctionnel	Dénitrification, régulation hydrique		

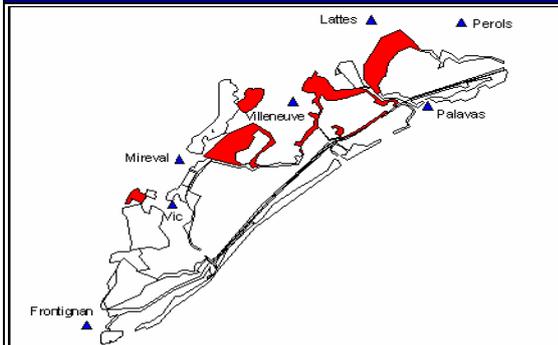
### MENACES IDENTIFIEES

Destruction par le remblaiement, la cabanisation, l'urbanisation, les aménagements touristiques

<p>Modification du régime hydrique naturel (drainage, mise en eau permanente, marnage trop important...)  Pollution de l'eau, eutrophisation  Fermeture du milieu par des ligneux hauts (tamaris, frênes, ormes, peupliers) suite à une gestion pastorale insuffisante  Surpâturage et/ou surpiétinement  Gyrobroyage trop précoce / trop fréquent  Présence d'espèces végétales exotiques (<i>Aster squamatus</i>, <i>Baccharis halimifolia</i>, <i>Tamarix</i> spp.....)</p>	
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES	CODE ACTION
Gestion pastorale adaptée (à partir du 1 <sup>er</sup> juillet)	G2
Gyrobroyage à intervalles réguliers (tous les 3 ans) avec exportation de la biomasse	G3
Maintien du fonctionnement hydraulique naturel avec apport d'eau douce chargée en calcaire, assèchement estival possible	G4
Eviter toute fertilisation	G9
BIBLIOGRAPHIE	
<p>BARRET J. &amp; KLESCZEWSKI M. (2007) : Site Natura 2000 FR9101435 « Basse plaine de l'Aude ». Rapport d'inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire et des espèces de flore d'intérêt patrimonial. – <i>Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude</i>.</p> <p>BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. &amp; NEGRE R. (1952) : Les Groupements Végétaux de la France Méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S., Montpellier, 297 p. +XVI pl. h. t .</p> <p>COLLECTIF (2002) : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3: Habitats humides. - <i>Cahiers d'Habitats Natura 2000</i>, Ed. La Documentation Française, Paris : 456 p.</p> <p>CORTOT G. &amp; MAUCHAMP A. (2003) : Les cladaies : écologie et gestion. – Station biologique de la Tour du Valat, Le Sambuc : 27 p.</p> <p>MOLINIER R. &amp; TALLON G. (1970) : Prodrôme des unités phytosociologiques observées en Camargue. – <i>Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille</i> 30 : 5-110. Marseille.</p> <p>TILLIER C. &amp; KLESCZEWSKI M. (2006) : Inventaire détaillé des zones humides périphériques des étangs palavasiens. 3 tomes. – <i>Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte des Etangs Littoraux</i>, Montpellier : 56p. + annexes.</p>	

## FORETS GALERIES MEDITERRANEENNES

(POPULETALIA ALBAE)



### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Forêts galeries en bordure des cours d'eau et de canaux dominées par des saules blancs (*Salix alba*), des peupliers blancs (*Populus alba*), noirs (*P. nigra*) ou grisards (*P. x-canescens*) et/ou des frênes oxyphylles (*Fraxinus angustifolia*). Ces espèces sont accompagnées par des ormes (*Ulmus minor*), des érables (*A. campestre*, *A. monspessulanum*), et des chênes (*Quercus pubescens*) avec des sous bois dominés par les Cornouillers sanguin ou mâle (*Cornus sanguinea*, *C. mas*), le Laurier (*Laurus nobilis*), *Rubus caesius*, etc. La physionomie des forêts change avec la distance à la berge et les modes de gestion forestière.

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Forêts galeries de <i>Salix alba</i> méditerranéennes		44.1412
Forêts galeries de peupliers provenço-languedociennes	92A0	44.612
Bois de frênes riverains et méditerranéens		44.63

### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Linéaire supérieur à 100 m	Linéaire de 50 à 100 m	Linéaire < 50 m
Largeur supérieure à 15 m	Largeur de 5 à 10 m	Largeur < 5 m
Absence d'espèces exotiques envahissantes	Recouvrement d'espèces exotiques envahissantes ( <i>Acer negundo</i> , <i>Amorpha fruticosa</i> , <i>Arundo donax</i> , <i>Robinia pseudo-acacia</i> ) < 20%	Recouvrement d'espèces exotiques envahissantes ( <i>Acer negundo</i> , <i>Amorpha fruticosa</i> , <i>Arundo donax</i> , <i>Robinia pseudo-acacia</i> ) > 20%
Présence notable d'arbres morts (sur pied ou tombés, au moins 1 sur 100 m de linéaire)	Fréquence faible d'arbres morts (< 1 sur 100 m de linéaire)	Absence d'arbres morts

### ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE

Activité pastorale à éviter : le pâturage peut avoir des conséquences très défavorables sur le peuplement forestier (pas de recrutement, écorçage des arbres en foin d'hiver, ...).

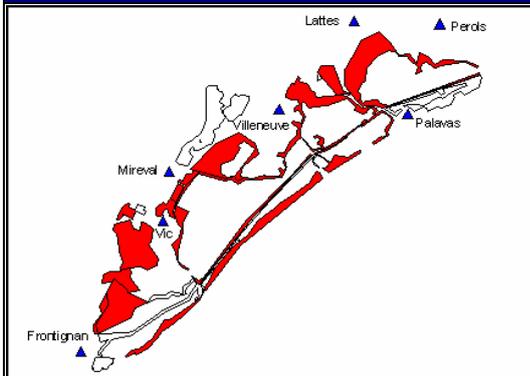
### ENJEUX SUR L'HABITAT

	Composante	Nature	Niveau
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Région méditerranéenne uniquement	1
	Fréquence en LR	Habitats répandus dans la partie méditerranéenne de la région, mais le plus souvent réduits à des superficies très faibles et en linéaire étroit et fragmenté.	1
	Fréquence dans le site	31.49 ha	Enjeu fort
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	Flore	<i>Leucojum aestivum</i> , <i>Thalictrum lucidum</i> ssp. <i>mediterraneum</i>
Faune		<b>Oiseaux</b> Bihoreau gris <i>Nycticorax nycticorax</i> Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i> Milan noir <i>Milvus migrans</i> Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i>	2
<b>Valeur socio-</b>	<b>Usages sociaux</b>	Promenade	

<b>économique</b>		Coupe de bois Cueillette de champignons, de baies (Cornouilles...) Chasse
	<b>Services rendus</b>	Stabilisation des berges, épuration des eaux, expansion des crues
<b>Rôle fonctionnel</b>	Fixation du carbone Habitat de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes et de mammifères ( <i>Castor Castor fiber</i> , Loutre <i>Lutra lutra</i> , Chauves-souris...) Dénitrification	
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>		
Interventions lourdes notamment pour les travaux d'endiguement et prévention des crues et aménagements hydrauliques Utilisation agricole des parcelles (défrichement) Modes de gestion sylvicole défavorables Espèces exotiques envahissantes		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>		<b>CODE ACTION</b>
Non-intervention : évolution naturelle des peuplements et notamment des vieux arbres, absence de coupes sylvicoles		G8
Restauration de ripisylves		G13
Elimination ciblée des espèces envahissantes présentes		G14
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>		
BRAUN-BLANQUET J., ROUSSINE N. & NEGRE R. (1952) : Les Groupements Végétaux de la France Méditerranéenne. – Ed. C.N.R.S., Montpellier, 297 p. +XVI pl. h. t .		
COLLECTIF (2001a) : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1. Habitats forestiers. Vol. 1. - <i>Cahiers d'Habitats Natura 2000</i> , Ed. La Documentation Française, Paris : 339 p.		
COLLECTIF (2001b) : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1. Habitats forestiers. Vol. 2. - <i>Cahiers d'Habitats Natura 2000</i> , Ed. La Documentation Française, Paris : 423 p.		
DECAMPS H. & DECAMPS O. (2002) : Conservation des zones humides méditerranéennes. Ripisylves méditerranéennes. – <i>Guide MedWet 12</i> , Tour du Valat, Arles : 139 p.		
DICKINSON O. (1934) : Les espèces survivantes tertiaires du Bas-Languedoc. – Thèse Fac. Sc. Montpellier : 135 p.		
MICHELOT J.-L. (1995) : Gestion patrimoniale des milieux naturels fluviaux. Guide technique. – <i>Réserves Naturelles de France, Atelier Technique des Espaces Naturels</i> , Montpellier : 67 p.		
MOLINIER R. & TALLON G. (1970) : Prodrôme des unités phytosociologiques observées en Camargue. – <i>Bull. Mus. Hist. Nat. Marseille</i> 30 : 5-110. Marseille.		
TCHOU Y.-T. (1948) : Etudes écologiques et phytosociologiques sur les forêts riveraines du Bas-Languedoc ( <i>Populetum albae</i> ) (I-IV). – <i>Vegetatio</i> 1 (1-6) : 2-28; 93-128; 217-257; 347-383. Den Haag.		

## GALERIES ET FOURRES RIVERAINS MERIDIONAUX

(RUBO ULMIFOLII -NERION OLEANDRI)



M. Kleszczewski

### DESCRIPTION DE L'HABITAT

Galleries et fourrés de *Tamaris* (*T. gallica*) et formations similaires ligneuses des zones humides et rivières permanentes ou temporaires des étages thermo- et méso-méditerranéen.

Les fourrés de *Tamaris* (*T. gallica*) peuvent se développer au détriment d'autres habitats d'intérêt patrimonial, tels que les prés salés et les fourrés halophiles. Pour le gestionnaire, il s'agira donc d'essayer de préserver l'ensemble des différents habitats (objectif : diversité des espèces, des milieux et des structures).

Intitulé de l'habitat élémentaire	Code Natura 2000 (sous-type)	Code CORINE Biotopes
Fourrés de <i>Tamaris</i>	92D0	44.8131

### CRITERES DIAGNOSTICS DE L'ETAT DE CONSERVATION

Bon :	Modéré :	Défavorable :
Absence d'espèces exotiques ( <i>Faux-indigo</i> <i>Amorpha fruticosa</i> , <i>Muguet de la pampa</i> <i>Salpichroa origanifolia</i> , <i>Olivier de Bohême</i> <i>Elaeagnus angustifolia</i> , <i>Séneçon en arbre</i> <i>Baccharis halimifolia</i> , <i>Tamaris à petites fleurs</i> <i>Tamarix parviflora</i> ...)	Recouvrement d'espèces exotiques < 10%	Recouvrement d'espèces exotiques > 10%
Peuplements non perturbés : absence de traces de coupes, d'écobuage, de gyrobroyage...	Traces de perturbations sur 1 à 10% de la superficie	Traces de perturbations sur > 10% de la superficie
Recouvrement ligneux hauts (frênes, peupliers...) < 20%	Recouvrement ligneux hauts 20-40%	Recouvrement ligneux hauts > 40%

### ELEMENTS DE DIAGNOSTIC POUR L'ACTIVITE PASTORALE

Intérêt fourrager nul, mais utilisé par le bétail en tant qu'abri

### ENJEUX SUR L'HABITAT

	Composante	Nature	Niveau
<b>Valeur biologique</b>	Répartition en France	Habitat générique présent seulement sur la côte méditerranéenne et en Corse	1
	Fréquence en LR	Les fourrés de <i>Tamaris</i> sont répandus sur l'ensemble des étages thermo- et méso-méditerranéen de la région.	2 ( <i>Tamaris</i> )
	Fréquence dans le site	51,52 ha	Enjeu moyen
	Présence d'espèces d'intérêt patrimonial	Flore	-
Faune		<b>Oiseaux (potentiels)</b> <i>Aigrette garzette</i> <i>Egretta garzetta</i> <i>Bihoreau gris</i> <i>Nycticorax nycticorax</i>	2
<b>Valeur socio-économique</b>	Usages sociaux	Balades, promenades Chasse Abri du bétail	

	<b>Services rendus</b>	Stabilisation des berges Brise-vents
<b>Rôle fonctionnel</b>	Contribue à diversifier les groupements riverains des cours d'eau et les formations végétales des plaines littorales Habitat d'alimentation et de reproduction pour la faune, zone refuge	
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>		
<p>Coupes</p> <p>Ecobuages, incendies</p> <p>Travaux hydrauliques</p> <p>Aménagements des berges</p> <p>Colonisation des stations par des espèces envahissantes (Acer negundo, Amorpha fruticosa, Elaeagnus angustifolia, Lonicera japonica, Salpichroa origanifolia, Tamarix spp. introduits...)</p>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>		<b>CODE ACTION</b>
Non-intervention		G8
Limiter les interventions d'entretiens des canaux à une seule rive		G13
Elimination des espèces végétales envahissantes		G14
Sensibilisation des gestionnaires avec prise en compte dans les aménagements (privilégier les peuplements âgés présentant un intérêt pour l'habitat pour la faune : certaines formations en bordure de marais peuvent avoir un caractère envahissant sur d'autres habitats d'intérêt communautaire ou habitats d'espèces d'intérêt communautaire).		G35
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>		
<p>BARRET J. &amp; KLESCZEWSKI M. (2007) : Site Natura 2000 FR9101435 « Basse plaine de l'Aude ». Rapport d'inventaire des habitats naturels d'intérêt communautaire et des espèces de flore d'intérêt patrimonial. – Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude.</p> <p>COLLECTIF (2001b) : Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1. Habitats forestiers. Vol. 2. - Cahiers d'Habitats Natura 2000, Ed. La Documentation Française, Paris : 423 p.</p> <p>IZCO J., FERNÁNDEZ F. &amp; MOLINA A. (1984) : El orden Tamaricetalia Br.-Bl. &amp; Bolós 1957 y su ampliación con los tarayales hiperhalófilos. - Doc. Phytosoc., N.S., 8 : 377-392. Camerino.</p>		

**PARTIE II :**

---

**LES FICHES ESPECES**

---

<b>E4</b>	<b>BUTOR ETOILE</b> <b>Botaurus stellaris</b>	
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 021</b>	

**SITUATION DE L'ESPECE**

<b>Répartition</b>	<i>Espèce principalement eurasiatique. En Europe, le Butor étoilé est plus abondant dans les pays de l'Est.</i>	
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	34 000 à 54 000 mâles chanteurs (Europe des 25 : 7 900 à 10 000 mâles chanteurs)
	<b>France</b>	300 à 350 mâles chanteurs
	<b>Languedoc-Roussillon et Camargue</b>	Environ 80 à 120 mâles chanteurs
	<b>ZPS « étangs palavasiens »</b>	L'espèce se reproduit uniquement sur trois sites : la Réserve de l'Estagnol (4 à 5 mâles chanteurs), la roselière du Boulas (1 mâle chanteur), le marais de Lattes (1 mâle chanteur).

**ECOLOGIE**

**Statut dans la région**

*Le butor étoilé est un migrateur partiel. Aux individus nicheurs majoritairement sédentaires, s'ajoutent des individus de passage en migration et hivernants entre octobre et mars.*

**Reproduction**

*Espèce polygame (certains mâles peuvent être accouplés à 4-5 femelles). Le nid est construit au sol avec des tiges de roseau, la ponte (4-5 œufs) a lieu de fin mars à début juin. L'élevage des jeunes dure jusqu'à fin juillet.*

**Alimentation**

*Le Butor s'alimente principalement d'organismes aquatiques (petits poissons, amphibiens, larves d'invertébrés), mais aussi d'invertébrés terrestres et, à l'occasion, de petits oiseaux, rongeurs et reptiles. En Camargue et Languedoc-Roussillon, il consomme principalement des écrevisses rouges de Louisiane.*

**HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE**

<b>Habitats de reproduction et d'alimentation</b>	<i>Niche dans les marais peu profonds couverts d'une végétation émergente dense interrompue de canaux et/ou de zones de végétation moins denses utilisées pour l'alimentation.</i>		
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Phragmitaies inondées</i>	53.111	
	<i>Phragmitaies sèches</i>	53.112	
	<i>Phragmitaies géantes</i>	53.113	
	<i>Scirpaies lacustres</i>	53.12	
	<i>Scirpaies halophiles</i>	53.17	
	<i>Végétation à Cladium mariscus</i>	53.33	7210

<b>Habitats de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Massifs de roseaux (et autres émergentes) et canaux bordés de roseaux</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux (espèce prioritaire) Conventions Berne et Bonn BirdLife International (2004)	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>Vulnérable - SPEC 3</i>
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	<i>Vulnérable – CMAP 2</i>
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	<i>Rare</i>
<b>Divers</b>	<i>Espèce emblématique utilisée en éducation et sensibilisation à l'environnement (modules pédagogiques issus du programme LIFE-Nature LIFE00 NAT/F/007269)</i> <i>Besoins écologiques compatibles avec l'exploitation du roseau.</i>		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Intensification des modes de gestion : pâturage intensif (hauteur et densité de roseaux insuffisantes + risques de destruction des nichées) et aménagement cynégétiques (création de grands clairs et régime hydrologique favorisant assèchement printanier plutôt qu'estival).</i> <i>Hivers rigoureux (forte mortalité des adultes lorsque les plans d'eau gèlent et que la nourriture devient inaccessible)</i> <i>Pollution des eaux (diminution des disponibilités alimentaires)</i> <i>Inondation des nichées par augmentation des niveaux d'eau rapide au printemps</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Destruction des roselières (drainage pour développement agricole et urbain)</i> <i>Salinisation des plans d'eau (régression de la roselière au profit de l'eau libre)</i> <i>Atterrissement de la roselière (évolution de la roselière vers un milieu terrestre buissonnant suite à l'accumulation de matière végétale)</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Limiter le pâturage</i>			<i>G2</i>
<i>Limiter les aménagements pour la chasse</i>			<i>G9</i>
<i>Pour les roselières exploitées : coupe avant mi-mars suivie d'une remise en eau graduelle des marais avec 20% des roseaux secs laissés sur pied</i>			<i>G10</i>
<i>Assurer une quantité (10-20 cm) et une qualité de l'eau adéquates en période de reproduction</i>			<i>G18</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>Collectif. 2006. Recueil d'expériences du programme LIFE Butor étoilé : biologie et gestion des habitats du butor étoilé en France. LPO, Rochefort.</i>			
<i>MEDD. 2007. Plan National de Restauration du Butor étoilé.</i>			
<i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i>			
<i>Comité Meridionalis (2004). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 18-24.</i>			
<i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i>			

<b>E5</b>	<b>BLONGIOS NAIN</b> <b>Ixobrychus minutus</b>	
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 022</b>	

#### SITUATION DE L'ESPECE

<b>Répartition</b>	<i>Petit héron migrateur de répartition mondiale.</i>	
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	<i>41 000 – 101 000 couples</i>
	<b>France</b>	<i>242 – 300 couples (probablement sous-estimée)</i>
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	<i>Statut très mal connu. Population rare et probablement en déclin : moins de 50 couples</i>
	<b>ZPS « étangs palavasiens »</b>	<i>Les preuves de reproduction existent uniquement sur la Réserve de l'Estagnol (7 couples en 2007). Présence de mâles chanteurs au marais de Lattes, au Boulas et à la Grande Palude, au Gramenet, sans preuve formelle de reproduction.</i>

#### ECOLOGIE

##### **Statut dans la région**

*Espèce migratrice, présente d'avril à août. Distribution localisée en Languedoc-Roussillon : limitée au littoral et aux petits lacs de retenue en zone intérieure.*

##### **Reproduction**

*Niche en solitaire ou en colonie lâche, principalement dans les roselières (parfois de petite taille) ou dans des arbres ou buissons isolés à proximité de canaux ou de marais permanents utilisés pour l'alimentation. Nid situé dans les roseaux (plus rarement typha) à 10-50 cm au-dessus de l'eau, ou dans les buissons, arbres ou ronces jusqu'à deux mètres au-dessus du sol. Ponte (5-6 œufs) entre fin mai et début juillet.*

##### **Alimentation**

*Le Blongios s'alimente principalement de petits poissons, amphibiens (rainette principale proie en Camargue), mollusques, crustacés, larves d'invertébrés, araignées, vers et petits mammifères.*

#### HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ÉCOLOGIE DE L'ESPECE

<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Habitats d'eau douce entourés d'une végétation dense. En particulier, roselières de petite taille situées en bordure d'étangs ou le long de cours d'eau à faible courant.</i>		
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Phragmitaies</i>	<i>53.1</i>	
	<i>Galerie et fourrés riverains méridionaux</i>	<i>44.8</i>	
<b>Habitats d'alimentation</b>	<i>Formations riveraines de cannes</i>	<i>53.6</i>	
	<i>Cours d'eau permanents et leur végétation riveraine, marais.</i>		
<b>Habitats de stationnement</b>	<i>Peu connus. A priori similaires aux habitats utilisés pendant la période de reproduction.</i>		

<b>migratoire et d'hivernage</b>			
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux (espèce prioritaire) Conventions Berne et Bonn BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Vulnérable - SPEC 3
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	En danger – CMAP 2
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	En danger
<b>Divers</b>	Espèce discrète dont l'écologie est peu connue avec possible sous-estimation des effectifs.		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	Entretien (taille, coupe) des buissons et ronces autour les roselières Pollution de l'eau (diminution des disponibilités alimentaires) Sécheresse sur les haltes migratoires et les quartiers d'hivernage		
<b>Menace sur ses habitats</b>	Destruction ou dégradation des zones humides (drainage pour développement agricole et urbanisation, comblement) sur les sites de reproduction, les haltes migratoires et les quartiers d'hivernage.		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
Limiter le pâturage en roselière			G2
Limiter les aménagements pour la chasse			G9
Pour les roselières exploitées : coupe avant mi-mars suivie d'une remise en eau graduelle des marais avec 20% des roseaux secs laissés sur pied			G10
Assurer une quantité (10-20 cm) et une qualité de l'eau adéquates en période de reproduction			G18
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
Boileau, N. & L. Barbier. 1997. Etude sur la reproduction et le suivi d'une population nicheuse de Blongios nain <i>Ixobrychus minutus</i> sur les étangs de Romelaere ((Pas-de-Calais) en 1996. <i>Alauda</i> 65 : 343-350.			
BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.			
Comité Meridionalis (2004). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. <i>Meridionalis</i> 5 : 18-24.			
Hafner, H., Pineau O., Kayser Y., Poulin B. & Lefebvre G., 2004. Les ardeidés, hérons, aigrettes et butors, en Camargue. P 57-120 in: Les oiseaux de Camargue et leurs habitats. Une histoire de cinquante ans 1954-2004. Isenmann, P. (ed), Buchet-Chastel, Paris.			
Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.			

<b>E6</b>	<b>BIHOREAU GRIS</b> <b>Nycticorax nycticorax</b>			
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A023</b>			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	<i>Largement réparti dans le monde, le Bihoreau gris se reproduit en Eurasie, Afrique et Amérique. En Europe occidentale et orientale, le gros des effectifs se trouve en Italie. Les Bouches-du-Rhône et le Gard font partie des trois zones les plus occupées de France ; trois colonies sont installées à l'heure actuelle dans le Gard, totalisant plus de 25 % de l'effectif camarguais. L'espèce niche aussi dans l'Hérault et l'Aude.</i>			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	63 000 à 87 000 couples		
	<b>France</b>	4500 à 5500 couples		
	<b>Languedoc-Roussillon et Camargue</b>	Assez rare (localisé) : entre 300 et 600 couples, fluctuant mais stable.		
	<b>ZPS «Etangs palavasiens »</b>	A ce jour, aucune preuve de reproduction n'a été rapportée sur l'espèce. Présent régulièrement en période de reproduction à la Réserve de l'Estagnol, le marais de Lattes, le Gramenet.		
<b>ECOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la région</b>				
<i>L'essentiel des couples nichent en Camargue gardoise. Ailleurs sur le littoral, il est un nicheur presque occasionnel, très localisé, malgré la présence régulière d'individus en période de reproduction. L'espèce est en grande partie migratrice et arrive en Languedoc au mois de mars pour repartir sur ses zones d'hivernage dans le courant du mois d'août et septembre. Quelques hivernants sont observés chaque année en Camargue.</i>				
<b>Reproduction</b>				
<i>Les pontes ont lieu au mois d'avril et l'élevage des jeunes se termine à la fin juin, début juillet. La ponte complète comporte trois à cinq œufs et s'effectue dans un nid établi dans un arbre en zone inondée.</i>				
<i>Le Bihoreau gris, bien que nichant majoritairement en colonies mixtes avec d'autres espèces de hérons, peut s'installer de façon mono-spécifique. Il est habituellement le premier à s'installer.</i>				
<b>Alimentation</b>				
<i>Son alimentation se compose de batraciens et de poissons.</i>				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Boisements, bosquets d'arbres, roselières, plans d'eau, bordures de rivières, cultures.</i>			
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>	
	<i>Forêts et fourrés alluviaux et très humides</i>	44		

<b>Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Milieux aquatiques permanents ou semi-permanents doux avec une végétation abondante : étangs, marais, bordures de rivières, canaux d'irrigation, rizières</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux Convention de Berne BirdLife International (2004)	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>En déclin, SPEC 3</i>
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	<i>A surveiller – CMAP 5</i>
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	<i>Vulnérable</i>
<b>Divers</b>	<i>Le Bihoreau gris se distingue des autres espèces d'Ardéidés arboricoles par ses mœurs nocturnes. Que ce soit en période de reproduction, lors des migrations ou en hivernage, il part se nourrir peu après le crépuscule et revient généralement juste avant l'aube.</i>		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Dérangements répétés sur les sites de reproduction</i> <i>Pollution des eaux (pesticides) réduisant les disponibilités alimentaires</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Drainage, apport d'eau eutrophisée dans les marais d'eau douce</i> <i>Aménagements effectués en bordure de cours d'eau (coupe d'arbres, enrochement et arasement des îles).</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Gestion des boisements occupés ou favorables pour la nidification</i>			<i>G18</i>
<i>Garantir un maximum de tranquillité lors de la reproduction et éviter les intrusions humaines.</i>			<i>G23</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>LASCEVE M., FLITTI A., KAYSER Y. &amp; COHEZ D. (2006). Bihoreau gris Nycticorax nycticorax. In LASCEVE M., CROCC C., KABOUCHE B., FLITTI A. &amp; DHERMAIN F. Oiseaux remarquables de Provence : écologie, statut et conservation. Delachaux &amp; Niestlé, Paris.</i>			
<i>VOISIN C. (1991). The herons of Europe. T &amp; AD Poyser, London.</i>			
<i>VOISIN C. Bihoreau gris Nycticorax nycticorax. In ROCAMORA G. &amp; YEATMAN-BERTHELOT D., Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO, Paris.</i>			

<b>E7</b>	<b>CRABIER CHEVELU</b> <b>Ardeola ralloides</b>	
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A024</b>	

#### SITUATION DE L'ESPECE

<b>Répartition</b>	<i>En dehors du Paléarctique occidental, le Crabier chevelu se reproduit localement en Asie et en Afrique. En Europe, sa répartition se limite essentiellement au bassin méditerranéen et au pourtour de la Mer Noire. En France, le Héron crabier niche exclusivement en Camargue.</i>	
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	<i>18 000 à 27 000 couples</i>
	<b>France</b>	<i>Rare : 120 à 500 couples</i>
	<b>Languedoc-Roussillon et Camargue</b>	<i>Rare (localisé) : 120 à 500 couples, fluctuant mais en augmentation.</i>
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	<i>L'espèce n'est présente qu'en période de migration. Aucune preuve de reproduction n'existe sur le site.</i>

#### ECOLOGIE

##### **Statut dans la région**

*L'espèce est migratrice et arrive en Languedoc en avril pour repartir sur ses zones d'hivernage africaines dans le courant des mois d'août et septembre. En LR, l'essentiel des couples se reproduisent en Camargue gardoise et plus récemment dans la basse plaine de l'Aude.*

##### **Reproduction**

*Les pontes ont lieu entre la fin du mois d'avril et mi-juin. L'élevage des jeunes se termine de la mi-juillet à début août. La ponte complète comporte en moyenne de quatre à six œufs et est déposée dans un nid établi dans un arbre ou un buisson.*

*Comme la plupart des hérons, le Crabier chevelu niche en colonies mixtes. Parmi toutes les espèces présentes dans ces colonies, il est habituellement le dernier à s'installer.*

##### **Alimentation**

*Des études récentes ont montré que son alimentation est essentiellement basée sur des invertébrés (insectes aquatiques, courtilières) et sur des petits poissons.*

#### HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ÉCOLOGIE DE L'ESPECE

<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Marais d'eau douce, boisements, bordures de canaux, rizières</i>		
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Forêts et fourrés alluviaux et très humides</i>	<i>44</i>	
	<i>Marais, végétation des bords des eaux</i>	<i>53.5</i>	

<b>Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire</b>	<i>Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés : étangs, marais, canaux d'irrigations, rizières, etc.</i>		
<b>Habitats d'hivernage</b>	<i>L'espèce est migratrice et n'hiverné pas en France</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux Convention de Berne BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Vulnérable – SPEC 3
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	Vulnérable – CMAP 2
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	Vulnérable
<b>Divers</b>	<i>Migrateur transsaharien. Les quartiers d'hivernage de l'espèce sont à l'heure actuelle particulièrement méconnus tout comme les différents mécanismes liés au recrutement inter-annuel des individus dans une population.</i>		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Les dérangements humains peuvent causer le déplacement ou la disparition de colonies, et la perte de nichées. La sécheresse au Sahel pourrait affecter la survie des oiseaux migrateurs et hivernants et se répercuter sur la taille des populations nicheuses les années suivantes.</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>La menace principale est la disparition ou la dégradation des marais d'eau douce qui lui servent de sites d'alimentation (destruction de l'habitat, assèchement au printemps ou en été) Les sites de nidification deviennent rares et vulnérables du fait de la dégradation des boisements par la coupe de bois ou de leur destruction par le feu.</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Préservation des boisements lui servant de sites de nidification.</i>			G18
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>DELORD K., Y. KAYSER, D. COHEZ, S. BEFELD &amp; H. HAFNER (2004). Fluctuations in the diet of the Squacco Heron Ardeola ralloides in southern France: changes over the last 30 years. Bird Study, 51: 69-75.</i>			
<i>HAFNER H. (1977). Contribution à l'étude de quatre espèces d'Ardeidés (Egretta garzetta, Ardeola ralloides, Ardeola ibis, Nycticorax nycticorax) pendant leur nidification en Camargue. Thèse de Doctorat. Université de Toulouse, France.</i>			
<i>HAFNER H. (1994). Squacco Heron Ardeola ralloides. In TUCKER G.-M &amp; HEATH M. Birds in Europe. Their Conservation Status. Birdlife International, Cambridge.</i>			
<i>KAYSER Y. (1993). Premier cas d'hivernage du Héron crabier Ardeola ralloides en Camargue. Faune de Provence 15 : 80.</i>			
<i>KAYSER Y. &amp; HAFNER H. (1999). Crabier chevelu Ardeola ralloides. In ROCAMORA G. &amp; YEATMAN-BERTHELOT D., Oiseaux menacés et à surveiller en France SEOF-LPO, Paris.</i>			
<i>KAYSER Y., COHEZ D. &amp; HAFNER H. †(2006). Crabier chevelu Ardeola ralloides. In LASCEVE M., CROCO C., KABOUCHE B., FLITTI A. &amp; DHERMAIN F., Oiseaux remarquables de Provence. Ecologie, statut et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris.</i>			

<b>E8</b>	<b>AIGRETTE GARZETTE</b> <b>Egretta garzetta</b>			 <small>BIOTOPE</small>	
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A026</b>				
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>					
<b>Répartition</b>	<i>L'Aigrette garzette est largement distribuée à travers l'Europe méridionale, l'Afrique et l'Asie. En Europe, elle est particulièrement présente en bordure de la Méditerranée et de la Mer Noire, de la partie nord de l'Espagne à la Turquie et de la partie sud du Maroc à l'Egypte.</i>				
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	68 000 à 94 000 couples			
	<b>France</b>	11 000 à 13 000 couples			
	<b>Languedoc-Roussillon et Camargue</b>	3 000 à 5 000 couples			
	<b>ZPS « Etangs palvasiens »</b>	<i>L'espèce est commune sur les étangs palvasiens, mais aucune colonie de reproduction n'a été recensée. Des dortoirs hivernaux importants sont notés sur des îlots de l'étang de l'Arnel ou sur la ripisylve du Rieucolon au sud du Gramenet.</i>			
<b>ECOLOGIE</b>					
<b>Statut dans la région</b>					
<i>L'espèce est commune sur les zones humides littorales, mais les sites de reproduction restent extrêmement localisés (Aude : 1 site ; Hérault : 2 sites ; Gard : 3-4 sites). L'espèce est migratrice partielle. Les oiseaux de la bordure méditerranéenne française hivernent pour la plupart le long de la côte française et sur la côte orientale de l'Espagne.</i>					
<b>Reproduction</b>					
<i>Les pontes ont lieu d'avril à juin et l'élevage des jeunes se termine à la fin juillet. La ponte complète comporte en moyenne quatre œufs et s'effectue dans un nid grossier établi dans un arbre, un buisson, parfois à même le sol ou en roselière.</i>					
<i>L'Aigrette garzette se reproduit en colonies mixtes avec d'autres espèces de hérons. Ces colonies vont de quelques dizaines de couples à plus de mille.</i>					
<b>Alimentation</b>					
<i>Son régime alimentaire est composé essentiellement de petits poissons auxquels s'ajoutent insectes, crustacés, lézards, vers, etc.</i>					
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ÉCOLOGIE DE L'ESPECE</b>					
<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Boisements, bosquets d'arbres, roselières, îlots à salicornes, plans d'eau, cultures</i>				
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>			<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Forêts et fourrés alluviaux et très humides</i>			44	
	<i>Roselières</i>			53.1	
	<i>Forêt dunale de pins parasols</i>			43. 8331	

<b>Habitats d'alimentation</b>	<i>Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, parfois bordés de végétation émergente tels que :</i> - plans d'eau douce (étangs, marais...) - plans d'eau saumâtre (lagunes, salins, roubines...) - cultures (rizières) - bordures de rivière		
<b>Habitats de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Identiques aux habitats de reproduction et d'alimentation</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux	<i>Annexe I</i>
		Convention de Berne	<i>Annexe II</i>
		Convention de Washington	<i>Annexe III</i>
Règlement CEE / CITES		<i>Annexe C1</i>	
BirdLife International (2004)		<i>Non SPEC</i>	
<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	<i>A surveiller – CMAP 5</i>	
<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	<i>Localisé</i>	
<b>Divers</b>	<i>Espèce en forte progression depuis le milieu des années 1990 suite à une succession d'hivers doux. A l'heure actuelle, la population s'est stabilisée dans la région. Forte compétition avec le Héron garde-boeufs Bubulcus ibis, espèce dont les effectifs sont en forte augmentation, pour l'accès aux sites de nidification.</i>		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Les dérangements répétés lors de la nidification peuvent conduire à l'abandon de la reproduction. Utilisation de molécules toxiques (pesticides, engrais) pour les cultures.</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Disparition progressive des zones d'alimentation (marais, lagunes, etc.). Coupe et dégradation de boisements propices à la reproduction ou aux dortoirs.</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Gestion des boisements occupés ou favorables pour la nidification</i>			<i>G18</i>
<i>Garantir un maximum de tranquillité lors de la reproduction et éviter les intrusions humaines.</i>			<i>G23</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>HAFNER H., KAYSER Y. MARION L. &amp; CAUPENNE M. (1999). Aigrette garzette Egretta garzetta. In ROCAMORA G. &amp; YEATMAN-BERTHELOT D., Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO, Paris.</i>			
<i>KAYSER Y., COHEZ D. &amp; HAFNER H. (2006). Aigrette garzette Egretta garzetta. In LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCHE B., FLITTI A. &amp; DHERMAIN F., Oiseaux remarquables de Provence. Ecologie, statut et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris.</i>			
<i>PINEAU O. (1992). Key wetlands for the conservation of Little Egrets breeding in the Camargue. In FINLAYSON C.-M., HOLLIS G.-E. &amp; DAVIDS T.-J., Managing Mediterranean wetlands and their birds. IWRB Special Publication n° 20, Slimbridge, U.K.</i>			
<i>TOURENQ C. (2000). Valeurs et fonctions des rizières pour les communautés d'oiseaux d'eau en Camargue. Thèse. Université de Montpellier II.</i>			

<b>E9</b>	<b>GRANDE AIGRETTE</b> <i>Ardea alba</i>			
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A023</b>			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	<p><i>La Grande Aigrette se reproduit en Asie, Australie, Nouvelle-Zélande, Afrique, et Amérique du Nord et du Sud. En Europe, elle niche principalement dans la partie sud de l'Europe de l'Est avec la majorité de la population présente en Ukraine et en Russie.</i></p>			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	11 000 à 24 000 couples		
	<b>France</b>	Très rare : 35 à 40 couples		
	<b>Languedoc-Roussillon et Camargue</b>	Très rare : 15 à 22 couples		
	<b>ZPS « étangs palavasiens »</b>	<p><i>L'espèce ne niche pas sur les étangs palavasiens. Elle n'est présente qu'en période de migration et en hivernage, essentiellement sur la Réserve de l'Estagnol et dans les Salins de Villeneuve. Les effectifs hivernant dépassent rarement 5 à 10 individus.</i></p>		
<b>ECOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la région</b>				
<p>Elle niche uniquement en Camargue gardoise. Son extension vers les autres roselières de la région est fort probable dans un avenir proche. <i>L'espèce est migratrice à migratrice partielle. Elle hiverne également dans la région et ses effectifs sont en augmentation.</i></p>				
<b>Reproduction</b>				
<p><i>Les pontes sont déposées vers le début ou la mi-avril. L'élevage des jeunes se termine fin juin à début juillet. La ponte complète comporte de trois à cinq œufs et s'effectue dans un nid construit au-dessus de l'eau en roselière ou dans un arbre.</i></p> <p><i>Cette espèce se reproduit avec d'autres hérons. Lorsqu'elle s'établit en roselière, elle cohabite avec des Hérons cendrés <i>Ardea cinerea</i> et pourprés <i>Ardea purpurea</i>. Lorsque les nids sont construits dans des arbres, elle s'installe en compagnie des autres hérons arboricoles.</i></p>				
<b>Alimentation</b>				
<p><i>Son régime alimentaire est essentiellement constitué de poissons.</i></p>				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ÉCOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Boisements, bosquets d'arbres, roselières, plans d'eau.</i>			
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>		<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	Roselières		53.1	
	Forêts et fourrés alluviaux et très humides		44	

BIOTOPE

<b>Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Divers milieux aquatiques permanents ou semi-permanents, doux, saumâtres ou salés : lagunes, étangs, marais, rizières, canaux d'irrigation, bordures de rivières.</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<i>Statut européen</i>	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn Règlement CEE / CITES BirdLife International (2004)	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>Annexe II</i> <i>Annexe C1</i> <i>Non SPEC.</i>
	<i>Statut national</i>	SEOF-LPO (1999)	<i>Vulnérable – CMAP 5</i>
	<i>Statut régional</i>	Meridionalis (2004)	<i>Vulnérable</i>
<b>Divers</b>	<i>Espèce nicheuse récente pour la France</i>		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Assèchement naturel ou artificiel des marais pendant la période de reproduction (diminution des disponibilités alimentaires et augmentation des risques de prédation).</i> <i>Pâturage intensif : risques de destruction des nichées (piétinement, visibilité du nid)</i> <i>Pollution des eaux (diminution des disponibilités alimentaires)</i> <i>Inondation des nichées par augmentation des niveaux d'eau rapide au printemps</i> <i>Dérangement humain</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Destruction des roselières (drainage pour le développement agricole et urbain ou surexploitation de la sagne).</i> <i>Salinisation des plans d'eau (régression de la roselière au profit de l'eau libre).</i> <i>Atterrissement de la roselière (évolution de la roselière vers un milieu terrestre buissonnant suite à l'accumulation de matière végétale).</i> <i>Aménagements cynégétiques : création de grands clairs et régime hydrologique favorisant l'assèchement printanier plutôt qu'estival.</i> <i>Pâturage intensif : hauteur et densité de roseaux insuffisantes.</i> <i>Diminution du nombre de sites de nidification en arbres.</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Maintenir de vastes surfaces de roselières.</i>			G10
<i>Gestion des boisements occupés pour la reproduction ou potentiellement utilisables.</i>			G12
<i>Garantir un maximum de tranquillité lors de la reproduction et éviter les intrusions humaines.</i>			G23
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p><i>CRAMP S. &amp; SIMMONS K.E.L (1977). The Birds of the Western Palearctic. Vol. I. Oxford University Press, Oxford, London, New-York.</i></p> <p><i>KAYSER Y., COHEZ D. &amp; MASSEZ G. (2006). Grande Aigrette Ardea alba. In LASCEVE M., CROCC C., KABOUCHE B., FLITTI A. &amp; DHERMAIN F., Oiseaux remarquables de Provence. Ecologie, statut et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris.</i></p> <p><i>KAYSER Y., PINEAU O. &amp; HAFNER H. (1992). Evolution des effectifs de quelques oiseaux peu communs hivernant en Camargue. Faune de Provence 13 : 25-26.</i></p> <p><i>KAYSER Y., PINEAU O., HAFNER H. &amp; WALMSLEY J. (1994). La nidification de la Grande aigrette (Egretta alba) en Camargue. Ornithos 2 : 81-82.</i></p> <p><i>LE MARECHAL P. &amp; MARION L. (1999). Grande Aigrette Egretta alba. In ROCAMORA G. &amp; YEATMAN-BERTHELOT D., Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO, Paris.</i></p> <p><i>VOISIN C. (1991). The herons of Europe. T &amp; AD Poyser, London.</i></p>			

<b>E10</b>	<b>HERON POURPRE</b> <i>Ardea purpurea</i>			
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 029</b>			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	<i>Répartition discontinue dans les zones Paléarctique, Orientale et Éthiopienne avec moins de 25% de la population mondiale en Europe.</i>			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	50 000 à 100 000 couples		
	<b>France</b>	2000 à 3000 couples		
	<b>Languedoc-Roussillon et Camargue</b>	Entre 4 et 10 colonies en Languedoc- Roussillon représentant 50 à 90 % des effectifs Français Effectifs nicheurs très variables en région méditerranéenne (Camargue et LR) selon les années (entre 578 et 1874 nids depuis 1980 - données Tour du Valat).		
	<b>ZPS « Etang palavasiens »</b>	Le Héron pourpré niche uniquement à la réserve de l'Estagnol avec des effectifs oscillant entre 5 et 70 couples suivant les années. L'espèce s'alimente sur de nombreux marais : Boulas, Grande Palude, Gramenet, Méjean...		
<b>ECOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la région</b> <i>Migrateur trans-saharien, présent en France d'avril à fin août.</i>				
<b>Reproduction</b> <i>Le Héron pourpré niche en colonies de taille variable (2 à 600 nids) dans les roselières denses inondées. Nid construit sur les roseaux à un mètre au dessus du sol. Ponte (2 œufs) en avril et mai.</i>				
<b>Alimentation</b> <i>Chasse à l'affût dans les plans d'eau libre peu profonds et les canaux riches en ressources alimentaires (petits poissons, amphibiens et invertébrés dont écrevisse de Louisiane) à proximité des sites de nidification.</i>				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ÉCOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Grands massifs de roseaux non exploitées et non pâturés avec des niveaux d'eau de 20 cm ou plus de fin mars à mi-juillet à proximité de plans d'eau et de canaux riches en proies aquatiques pour l'alimentation des adultes et des poussins.</i>			
		<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	Roselières		53.1	
<b>Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire</b>	<i>Plans libres d'eau douce à légèrement saumâtre (étangs, marais, canaux...) riches en disponibilités alimentaires</i>			

<b>Habitats d'hivernage</b>	L'espèce est migratrice et n'hiverné pas en France (zones humides du Sahel)		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux	Annexe I
		Convention de Berne	Annexe II
		Convention de Bonn	Annexe II
BirdLife International (2004)		Vulnérable - SPEC 3	
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	En déclin – CMAP 3
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	En déclin
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	Dérangement humain pendant la saison de nidification entraînant la désertion du site par la colonie. Sécheresse sur les quartiers d'hivernage Africains		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<p>Destruction des roselières (drainage pour développement agricole et urbanisation)</p> <p>Atterrissement de la roselière (évolution de la roselière vers un milieu terrestre buissonnant suite à l'accumulation de matière végétale)</p> <p>Salinisation des plans d'eau</p> <p>Pâturage et exploitation du roseau (nécessité de roseaux secs gros, hauts et denses pour la nidification)</p> <p>Niveau d'eau insuffisant entre mars et juillet (optimum de 20 à 40 cm) empêchant l'installation des colonies au printemps.</p> <p>Assèchement ou endiguement (réduisant les possibilités de colonisation par les organismes aquatiques) des plans d'eau libres servant à l'alimentation</p> <p>Pollution des eaux (diminution des disponibilités alimentaires)</p>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
Préserver de grands massifs de roseaux du pâturage et de l'exploitation du roseau.			G10
Assurer une hauteur d'eau adéquate en période de reproduction			G18
Limiter le dérangement sur les sites de nidification			G23
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>Hafner, H., Pineau O., Kayser Y., Poulin B. &amp; Lefebvre G., 2004. Les ardeidés, hérons, aigrettes et butors, en Camargue. P 57-120 in: Les oiseaux de Camargue et leurs habitats. Une histoire de cinquante ans 1954-2004. Isenmann, P. (ed), Buchet-Chastel, Paris.</p> <p>Thomas F., Deerenberg C., Lepley M., Hafner H. 1999 - Do breeding site characteristics influence breeding performance of the purple heron Ardea purpurea in the Camargue . Rev Ecol-Terre Vie 54 p269-281.</p> <p>Comité Meridionalis (2004). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 18-24.</p> <p>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p>			

<b>E12</b>	<b>CIGOGNE BLANCHE</b> <b>Ciconia ciconia</b>		 <i>BIOTOPE</i>
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 031</b>		
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>			
<b>Répartition</b>	<i>L'espèce se reproduit dans tout le Paléarctique occidental et en Afrique du Nord, excepté dans les Iles britanniques et la Scandinavie.</i>		
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	<i>180 000 à 220 000 couples</i>	
	<b>France</b>	<i>645 - 750 couples</i>	
	<b>Languedoc- Roussillon</b>	<i>17 à 20 couples nicheurs 200 à 250 individus hivernants</i>	
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	<i>Les étangs palavasiens constituent le bastion de l'espèce en Languedoc-Roussillon. 8 à 10 couples s'y reproduisent chaque année et plus de 200 individus y passent l'hiver.</i>	
<b>ECOLOGIE</b>			
<b>Statut dans la région</b>			
<i>L'espèce ne se reproduit dans la région que depuis le milieu des années 80, et la population augmente très lentement depuis l'implantation de plateformes sur les étangs palavasiens. 250 individus hivernent chaque année sur ces étangs palavasiens depuis 1999.</i>			
<i>Entre 1 500 et 2 000 oiseaux transitent par la région lors des migrations pré et postnuptiales.</i>			
<b>Reproduction</b>			
<i>L'espèce commence la construction des nids dès la fin du mois de février. Les pontes ont lieu au début du mois d'avril. L'incubation dure 33 à 34 jours et l'élevage des jeunes dure 2 mois. Les jeunes s'envolent généralement fin juin ou début juillet.</i>			
<b>Alimentation</b>			
<i>L'espèce a un régime alimentaire varié, composé d'amphibiens, de reptiles (couleuvres), de micro-mammifères et de gros insectes (criquets, sauterelles, courtilières, larves d'odonates...)</i>			
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>			
<b>Habitats de reproduction</b>	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Forêts méditerranéennes de peupliers, d'ormes et de frênes</i>	<i>44.6</i>	<i>92A0</i>
	<i>Alignement d'arbres, haies, bocage</i>	<i>84</i>	
<b>Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire</b>	<i>Prés salés méditerranéens, prairies de fauche de basse altitude, roselières basses, végétations aquatiques, végétation à scirpes halophiles.</i>		

<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Annexe II Non défavorable – SPEC 2
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	Rare – CMAP 3
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	Vulnérable (nicheur) Vulnérable (Hivernage)
<b>Divers</b>	<i>Espèce utilisée pour l'écotourisme, l'éducation à l'environnement.</i>		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	Collision avec les lignes électriques Noyade dans les châteaux d'eau à ciel ouvert (BRL)		
<b>Menace sur ses habitats</b>	Comblement ou assèchement des zones humides Coupe des vieux arbres susceptibles d'abriter les nids		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
Neutralisation des lignes électriques			G22
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p><i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i></p> <p><i>Comité Meridionalis (2004). Première liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. Meridionalis 4: 21-26.</i></p> <p><i>Comité Meridionalis (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 15-24.</i></p> <p><i>Cramp S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. III. Oxford University Press.</i></p> <p><i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i></p>			

<b>E13</b>	<b>FLAMANT ROSE</b> <b>Phoenicopterus ruber</b>			
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 035</b>			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	Le Flamant rose se reproduit en Asie mineure, dans le Golfe Persique, au Moyen orient, sur le pourtour du bassin Méditerranéen, en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud.			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	La Flamant se reproduit régulièrement en Italie (Delta du Pô, Sardaigne) et en Espagne (Delta de L'Ebre, Delta du Guadalquivir, Fuente de Piedra)		
	<b>France</b>	Reproduction localisée. Un seul site de reproduction, situé dans les Salins de Giraud en Camargue, accueille environ 15 000 couples reproducteurs chaque année.		
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	Pas de site de reproduction mais les effectifs hivernants sont en augmentation avec une moyenne de 13 300 individus hivernant chaque année dans la région, soit 44% de la population hivernante française (moyenne sur 1996-2006).		
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	Le Flamant rose est présent toute l'année, avec des effectifs dépassant chaque année le seuil d'importance internationale. 2000 à 3000 individus s'alimentent, toute l'année, sur les lagunes du site.		
<b>ECOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la région</b>				
L'espèce est migratrice partielle. Elle hiverne dans la région et ses effectifs sont en augmentation et constituent près de la moitié des effectifs hivernant en France chaque année.				
<b>Reproduction</b>				
La reproduction s'étale de la mi-avril à la mi-août. La ponte débute en moyenne 20 jours après la date de mise en eau de l'étang pour les activités de production salicole.				
<b>Alimentation</b>				
Le régime alimentaire des flamants roses semble diversifié mais reste assez mal connu. Les flamants peuvent s'alimenter aussi bien de graines de plantes aquatiques que d'invertébrés aquatiques (larves d'insectes, crustacés, polychètes). Dans les salins, le régime alimentaire se spécialise sur le branchiopode Artemia salina.				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ÉCOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction</b>	Lagunes. Marais temporaires. Salins en activité et anciens salins.			
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>	
	Plan d'eau artificialisé (eau salée)	89.1		
	Lagunes	21		
	Lacs, étangs, mares (eau salée)	23		

<b>Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	Identiques aux habitats de reproduction. Fréquente de surcroît les milieux d'eau douce.		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux	Annexe I
		Convention de Berne	Annexe II
		Convention de Bonn	Annexe II
Règlement CEE / CITES		Annexe C1	
		BirdLife International (2004)	SPEC 3
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	Localisé – CMAP 3
	<b>Statut régional</b>	Néant	
<b>Divers</b>	Un seul site de reproduction en France. Espèce emblématique des lagunes méditerranéennes.		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	Espèce localisée sur un nombre restreint de sites de reproduction : moins de 12 sites de reproduction sur l'ensemble du bassin méditerranéen.  Artificialisation croissante des milieux naturels, en particulier des grands deltas (endiguement, densification des réseaux de canaux, gestion de l'eau parcellarisée), qui tend à limiter la dynamique de création/destruction des îlots de reproduction traditionnellement utilisés par les flamants pour se reproduire.		
<b>Menace sur ses habitats</b>	Développements et aménagements portuaires, touristiques et industriels sur des marais temporaires et les lagunes utilisées pour l'alimentation.  Arrêt d'exploitation et abandon des salins conduisant à un adoucissement des marais.  Développement des activités de nautisme pouvant augmenter le dérangement des oiseaux.  La dégradation de la qualité de l'eau (par accumulation de pesticides, dioxines, métaux lourds, etc.) est susceptible d'affecter la reproduction et la survie des oiseaux.		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
Assurer une gestion hydraulique en accord avec les exigences écologiques de l'espèce ; maintenir le caractère saumâtre des lagunes et salins abandonnés.			G4
Maintenir la tranquillité des sites les plus fréquentés en limitant la fréquentation nautique.			G22
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
Barbraud, C., Johnson, A.R., & Bertault, G. (2003) Phenotypic correlates of post-fledging dispersal in a population of greater flamingos: the importance of body condition. <i>Journal of Animal Ecology</i> , 72, 246-257.			
Béchet, A. & Johnson, A.R.J. Anthropogenic and environmental determinants of Greater Flamingo <i>Phoenicopterus roseus</i> breeding numbers and productivity in the Camargue (Rhône delta, southern France). <i>Ibis</i> , in press.			
Johnson, A.R. (2001) Flamant rose <i>Phoenicopterus ruber roseus</i> . In: <i>Oiseaux menacés et à surveiller en Provence-Alpes-Côte d'Azur: écologie générale, statuts, effectifs et tendances, mesures de conservation</i> . LASCEVE M., CROCQ C., KABOUCHE B. & FLITTI A, DIREN PACA Aix-en-Provence & LPO PACA Hyères (FRA) fiche 64.			
Johnson, A.R. (2000) An overview of the Greater Flamingo ringing program in the Camargue (Southern France) and some aspects of the species breeding biology studied using marked individuals. <i>Waterbirds</i> , 23, 2-8.			
Johnson, A.R. (1999) Flamant rose <i>Phoenicopterus ruber roseus</i> . In: <i>Oiseaux menacés et à surveiller en France. Listes rouges et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation</i> . ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D, Société d'Etudes Ornithologiques de France SEOF & Ligue pour la Protection des Oiseaux LPO Paris (FRA) p332-333.			

<b>E14</b>	<b>MILAN NOIR</b> Milvus migrans			
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 073</b>			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	Le Milan noir est une espèce de l'Ancien Monde. En Europe, il niche dans l'ensemble des pays à l'exception des îles méditerranéennes, des îles britanniques, du Danemark et de la Norvège.			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	76 000 à 100 000 couples		
	<b>France</b>	6 000 à 8 000 couples		
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	530 à 680 couples		
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	Les effectifs nicheurs dans la ZPS en 2007 sont compris entre 14 et 15 couples, avec une concentration particulière dans la ripisyle du Rieucoulon en bordure du Marais du Gramenet et de la décharge du Thôt.		
<b>ECOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la région</b>				
Le milan noir est nicheur dans la région, les premiers individus sont aperçus dès la fin février, alors que la migration pré-nuptiale bat son plein un mois plus tard. Il niche à partir d'avril et reprend sa migration post-nuptiale dès le mois de juillet.				
<b>Reproduction</b>				
Le nid est construit en général sur une fourche d'un grand arbre (feuillu ou conifère), de préférence dans des boisements riverains de vallées alluviales ou de zones humides. La femelle couve seule 2 à 3 œufs durant 5 semaines. Les jeunes s'envolent au bout de 7 semaines et s'émanent à partir de 3 mois. Ils deviennent reproducteurs à l'âge de 4 ans.				
<b>Alimentation</b>				
Le Milan noir est essentiellement charognard et ramasse volontiers les poissons morts à la surface des eaux libres. Il ne dédaigne pas les déchets et peut capturer occasionnellement des proies légères (invertébrés, petits vertébrés).				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ÉCOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction</b>	Le Milan noir niche dans les ripisylves et les grands arbres à proximité d'eau libre. Il est un nicheur rare du littoral languedocien : on le rencontre principalement à proximité des décharges d'ordures ménagères.			
		<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
		Forêts et fourrés alluviaux et très humides	44	
	Galerias et fourrés riverains méridionaux	44.8		
<b>Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire</b>	Le Milan noir recherche ses proies au dessus des zones humides et dans les plaines agricoles.			
<b>Habitats d'hivernage</b>	L'espèce n'hiverné pas en France.			

<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Annexe II Favorable – SPEC 3
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	A surveiller – CMAP 5
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	Sans statut
<b>Divers</b>	Le Milan noir joue le rôle d'équarisseur naturel des zones humides		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	Tirs illégaux Collisions routières et électrocution Intoxication par des appâts empoisonnés		
<b>Menace sur ses habitats</b>	Disparition ou dégradation des zones humides		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
Maintien de grands arbres à proximité des zones humides			G12
Neutraliser les lignes électriques			G22
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p><i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i></p> <p><i>Comité Meridionalis (2004). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 18-24.</i></p> <p><i>Cramp S. (1977-1994). Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Oxford University Press.</i></p> <p><i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menaces et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i></p> <p><i>Thiollay, J.-M. &amp; Bretagnolle, V. (Coord.) 2004. Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux &amp; Niestlé, Paris, 176 p.</i></p> <p><i>Yeatman-Berthelot, D. &amp; Jarry, G. (1994). Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France. Paris. 776 pp.</i></p>			

<b>E15</b>	<b>BUSARD DES ROSEAUX</b> <b>Circus aeruginosus</b>			
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 081</b>			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	<i>L'espèce est présente dans toute l'Eurasie et en Afrique du Nord. En Europe, le gros des effectifs se trouve dans les pays de l'Est.</i>			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	93 000 à 140 000 couples		
	<b>France</b>	700 à 1 000 couples		
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	120 à 170 couples		
	<b>ZPS « Etangs plalavasiens »</b>	7 à 10 couples se reproduisent dans les roselières de la ZPS (RN Estagnol, Boulas, Marais de Lattes, Grande Palude, Gramenet)		
<b>ECOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la région</b>				
<i>Le Busard des roseaux est une espèce présente toute l'année sur nos zones humides. L'hiver, les effectifs locaux sont renforcés par des oiseaux hivernants venant d'Europe du Nord.</i>				
<b>Reproduction</b>				
<i>L'espèce niche dans tous types de roselières (phragmitaie, scirpaie, cladiaie). Le nid est une plateforme de roseaux construite dès la mi-mars. La ponte est déposée parfois en mars, surtout en avril. L'incubation dure 35 jours et l'élevage des jeunes se réalise durant 40 à 45 jours.</i>				
<b>Alimentation</b>				
<i>L'espèce a un large spectre alimentaire, comprenant micro-mammifères, passereaux, reptiles et amphibiens.</i>				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ÉCOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction, d'alimentation et d'hivernage</b>	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>	
	Roselières	53.1		
	Communautés à grandes laïches	53.2		
	Prés salés méditerranéens	15.5	1410	
	Prairie de fauche de basse altitude	38.2		
	Terrains en friches	87.1		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>				
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>	
<b>Valeur</b>	Statut	Directive Oiseaux	Annexe I	

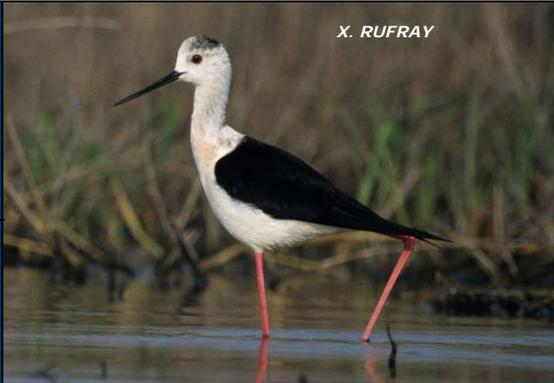
<b>patrimoniale de l'espèce</b>	<b>européen</b>	Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	Annexe II Annexe II Non défavorable – Non SPEC
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	A Surveiller – CMAP 5
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	A surveiller (Nicheur) Localisé (Hivernage)
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	Tir des oiseaux en hiver Collision ou électrocution avec les lignes électriques Lutte chimique contre les ravageurs des cultures (campagnol)		
<b>Menace sur ses habitats</b>	Comblement et drainage des zones humides Disparition des roselières par salinisation ou par atterrissement		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
Conservation des roselières méditerranéennes			G10
Neutralisation des lignes électriques			G22
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p>Comité Meridionalis (2004). Première liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. Meridionalis 4: 21-26.</p> <p>Comité Meridionalis (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 15-24.</p> <p>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</p> <p>Cramp S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. II. Oxford University Press.</p> <p>Kayser Y., Cohez D. &amp; Kabouche B. (2006). Busard des roseaux. In Lascève M., Crocq P., Kabouche B., Flitti A. &amp; Dhermain F. Oiseaux remarquables de Provence. Ecologie, Statut et Conservation. Delachaux et Niestlé. Paris.</p> <p>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</p> <p>Thiollay J.M. &amp; Bretagnolle V. (2004). Rapaces nicheurs de France. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé, Paris.</p>			

<b>E19</b>	<b>BALBUZARD PECHEUR</b> <b>Pandion haliaetus</b>		
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 094</b>		
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>			
<b>Répartition</b>	<i>Le Balbuzard pêcheur présente une distribution cosmopolite. En Europe, sa zone de reproduction principale est située en Scandinavie, Ecosse et Russie. Il niche aussi dans quelques pays de l'Europe du nord-est et, plus localement, en France.</i>		
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	7 000 à 9 000 couples	
	<b>France</b>	Rare : une cinquantaine de couples en 2004 (dont la moitié en Corse)	
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	Ne niche pas en Languedoc-Roussillon	
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	Le Balbuzard pêcheur utilise régulièrement les lagunes pour s'alimenter lors de ses haltes migratoires, en particulier l'étang de Vic et Pierreblanche.	
<b>ECOLOGIE</b>			
<b>Statut dans la région</b>			
<i>L'espèce ne se reproduit pas dans la région mais la traverse lors de sa migration et s'y nourrit lors de ses haltes. Quelques individus hivernent sporadiquement.</i>			
<b>Reproduction</b>			
<i>Le Balbuzard est fidèle à son site de nidification, construit de branches au sommet d'un arbre, d'un piton rocheux voire d'un pylône. La femelle pond de 1 à 4 œufs (le plus souvent 3), qu'elle couve durant 37 à 41 jours. Les jeunes prennent leur envol au bout de 7 à 8 semaines.</i>			
<b>Alimentation</b>			
<i>Le Balbuzard est exclusivement piscivore. Il repère les poissons à la surface de l'eau puis les capture avec ses serres, après un vol stationnaire ou un survol lent à la surface en eau.</i>			
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>			
<b>Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Le Balbuzard se nourrit sur toutes les zones en eau libre : bord de mer, plan d'eau (dont lagunes), rivières, canaux. Dans ses sites de nidification, le Balbuzard niche sur des grands arbres ou des zones rocheuses à proximité de l'eau.</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<i>Statut européen</i>	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>Annexe II</i>

		BirdLife International (2004)	<i>Favorable – SPEC 3</i>
	<i>Statut national</i>	SEOF-LPO (1999)	<i>Vulnérable – CMAP 3</i>
	<i>Statut régional</i>	Meridionalis (2004)	<i>Sans statut</i>
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Développement des activités touristiques sur les plans d'eau</i> <i>Electrocution</i> <i>Tir</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Dégradation et disparition des zones humides (urbanisation à proximité des plans d'eau, destruction des ripisylves)</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Enterrer ou neutraliser les lignes électriques</i>			<i>G22</i>
<i>Limiter le dérangement sur ses zones de chasse</i>			<i>G23</i>
<i>Maintenir une bonne qualité d'eau</i>			<i>G28</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i> <i>Comité Meridionalis (2004). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 18-24.</i> <i>Cramp S. (1985). Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV. Oxford University Press.</i> <i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menaces et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i> <i>Yeatman-Berthelot, D. &amp; Jarry, G. (1994). Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France. Paris. 776 pp.</i>			

<b>E20</b>	<b>TALEVE SULTANE</b> <b>Porphyrio porphyrio</b>			
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 124</b>			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	<i>Espèce très largement répartie dans le Monde, en particulier dans les milieux tropicaux de l'Afrique à la Nouvelle-Zélande. En Europe, il s'agit d'une espèce présente uniquement en Méditerranée.</i>			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	4 100 à 5 400 couples		
	<b>France</b>	30 à 50 couples		
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	25 à 30 couples		
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	<i>L'espèce n'a été mentionnée que de la réserve naturelle de l'Estagnol, où 3 couples se sont reproduits en 2006. Sa présence sur les autres roselières du site est probable car il s'agit d'un oiseau relativement discret.</i>		
<b>ECOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la Région</b>				
<i>L'espèce est sédentaire ou migratrice partielle. C'est une espèce en expansion depuis la péninsule ibérique et qui colonise petit à petit les zones humides méditerranéennes françaises.</i>				
<b>Reproduction</b>				
<i>La reproduction commence à la fin du mois de mars avec un pic de ponte à la mi-avril, mais qui peut s'étaler jusqu'en juin. Le nid est construit dans les parties basses des roselières. L'incubation dure 23 à 25 jours et les jeunes sont élevés par les parents pendant 60 jours.</i>				
<b>Alimentation</b>				
<i>L'espèce se nourrit principalement de végétaux aquatiques comme les tiges des typhas, les bulbes de scirpes, les roseaux verts, mais elle peut s'alimenter également d'œufs, d'oisillons, d'invertébrés aquatiques.</i>				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction, d'alimentation et d'hivernage</b>	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>		<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	Roselières		53.1	
	Communautés à grandes laïches		53.2	
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>				
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>	
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn	Annexe I Annexe II Annexe II	

		BirdLife International (2004)	<i>Non défavorable – Non SPEC</i>
	<i>Statut national</i>	SEOF-LPO (1999)	<i>Rare – CMAP 5</i>
	<i>Statut régional</i>	Meridionalis (2004)	<i>Vilnérable (Nicheur) Vulnérable (Hivernage)</i>
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Tir des oiseaux en hiver</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Comblement et drainage des zones humides Disparition des roselières par salinisation</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Sensibilisation des chasseurs</i>			G32
<i>Conservation des roselières méditerranéennes</i>			G10
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p><i>Aleman Y. (1996). La Talève sultane <i>Porphyrio porphyrio</i>, une nouvelle espèce nicheuse pour la France. Ornithos 3: 176-177.</i></p> <p><i>Comité Meridionalis (2004). Première liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. Meridionalis 4: 21-26.</i></p> <p><i>Comité Meridionalis (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 15-24.</i></p> <p><i>Mathevet R. (1997). La Talève sultane <i>Porphyrio porphyrio</i> en France Méditerranéenne. Ornithos 4 : 28-34.</i></p> <p><i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i></p> <p><i>Cramp S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. II. Oxford University Press.</i></p> <p><i>Delany S. &amp; Scott D. (2002). Waterbird Population Estimates. Third Edition. Wetlands International.</i></p> <p><i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i></p>			

E22	<p align="center"><b>ECHASSE BLANCHE</b></p> <p align="center"><b>Himantopus himantopus</b></p>		 <p align="right">X. RUFRAY</p>	
CODE NATURA 2000	A 131			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	L'Echasse blanche est une espèce cosmopolite comportant 5 sous-espèces à travers le Monde. La population du Languedoc-Roussillon fait partie de la sous-espèce nominale nichant dans l'ensemble du Paléarctique occidental.			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	21 400 à 35 000 couples		
	<b>France</b>	1 850 couples (dernier comptage national datant de 1996)		
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	Effectif nicheur : 600 à 1000 couples Effectif hivernant : 14 à 20 individus Les lagunes du Languedoc-Roussillon hébergent, selon les années, plus de 50% de l'effectif national (effectif non actualisé depuis 1996)		
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	Les marges des lagunes palavasiennes abritent entre 50 à 150 couples chaque année, soit plus de 10% de la population régionale.		
<b>ECOLOGIE</b>				
<p><b>Statut dans la région</b></p> <p>L'espèce est migratrice et arrive dans la région dès la mi-mars pour repartir à la fin du mois de septembre. Le gros des populations européennes hiverne en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest.</p> <p><b>Reproduction</b></p> <p>L'espèce se cantonne dans les marais doux à saumâtres dès le début du mois de mai, parfois dès fin avril. L'échasse construit un nid de végétation au sol où elle y pose 4 œufs. Les poussins sont nidifuges.</p> <p><b>Alimentation</b></p> <p>L'espèce s'alimente de petits invertébrés (insectes aquatiques) capturés dans la colonne d'eau ou à la surface.</p>				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction</b>	Marais doux, prés salés, îlots, sansouires, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :			
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>	
	Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310	
	Prés salés méditerranéens	15.5	1410	
	Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420	
	Roselières basses	53.14		

	<i>Végétation à scirpes halophiles</i>	53.17	
<b>Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire</b>	<i>Végétations aquatiques, eaux stagnantes, saumâtres ou salées.</i>		
<b>Habitats d'hivernage</b>	<i>N'hivernent pas en France, excepté une petite population de 14 à 20 individus sur l'étang de l'Or (Hérault) depuis 1992.</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux	<i>Annexe I</i>
		Convention de Berne	<i>Annexe II</i>
		Convention de Bonn	<i>Annexe II</i>
		BirdLife International (2004)	<i>A Surveiller – Non-SPEC</i>
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	<i>A Surveiller – CMAP 5</i>
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	<i>Localisé (Nicheur) Vulnérable (Hivernant)</i>
<b>Divers</b>	<i>Espèce utilisée pour l'écotourisme, l'éducation à l'environnement</i>		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Dérangement lié à la fréquentation des plages Prédation par le Goéland leucopnée Mauvais succès de reproduction depuis plus de dix ans.</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Inondation par gestion hydraulique non contrôlée Destruction des habitats par aménagements du trait de côte</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles</i>			G15
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p><i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i></p> <p><i>Cadiou B., Pons J-M. &amp; Yésou P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</i></p> <p><i>Comité Meridionalis (2004). Première liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. Meridionalis 4: 21-26.</i></p> <p><i>Comité Meridionalis (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 15-24.</i></p> <p><i>Cramp S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. III. Oxford University press.</i></p> <p><i>Cuervo J. J. (2005). Hatching success in Avocet <i>Recurvirostra avosetta</i> and Black-winged Stilt <i>Himantopus himantopus</i>. Bird Study 52: 166-172.</i></p> <p><i>Disca T. &amp; Rufay X. (1995). Hivernage de l'Echasse blanche <i>Himantopus himantopus</i> sur l'étang de l'Or (Hérault). Alauda 63(4) :333-334.</i></p> <p><i>Dubois P.J. (1992). Migration et hivernage de l'Echasse blanche <i>Himantopus himantopus</i> dans l'Ouest du paléarctique et de l'Afrique. Nos Oiseaux 41 : 347-366.</i></p> <p><i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i></p>			

<b>E23</b>	<b>AVOCETTE ELEGANTE</b> <b>Recurvirostra avosetta</b>			
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 132</b>			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	La population eurasiatique s'étend des lacs salés de Sibérie centrale à la côte atlantique du Portugal, en passant par les côtes de la Mer du nord. Une autre population niche également en Afrique de l'est et australe.			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	32 800 à 53 400 couples		
	<b>France</b>	2 500 couples		
	<b>Languedoc-Roussillon et Camargue</b>	Effectif nicheur : 750 couples en 2006 Effectif hivernant : 1500 individus Les lagunes méditerranéennes, particulièrement celles du Languedoc-Roussillon et de l'Hérault, hébergent régulièrement entre 30 et 40 % de l'effectif français.		
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	L'étang de Pierrelanche et les Salins de Villeneuve constituent deux, des trois principaux sites de reproduction de l'espèce en Région, avec régulièrement plus de 150 couples reproducteurs, soit 20% de l'effectif régional.		
<b>ECOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la région</b>				
L'espèce est présente toute l'année, mais avec deux populations différentes. L'une est nicheuse et présente de mars à septembre, l'autre est hivernante, venant d'Europe du Nord pour rester dans la région de novembre à février. La zone d'hivernage de la population reproductrice est peu connue : vraisemblablement l'Espagne et l'Afrique du Nord.				
<b>Reproduction</b>				
L'espèce se cantonne de manière précoce (début avril), mais l'essentiel des pontes a lieu entre fin avril et la mi-mai. L'espèce pond 4 œufs à même le sol et les poussins sont nidifuges, c'est-à-dire qu'ils s'alimentent seuls dès leur naissance.				
<b>Alimentation</b>				
L'espèce recherche dans les vases (benthos) des lagunes des proies de 4 à 15 mm comme les larves de chironomes, des vers polychètes et divers crustacés d'eau saumâtre, dont le genre Gammarus et Artemia.				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction</b>	Ilots, arrière-plages, sansouires, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :			
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>	
	Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310	
	Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420	
	Steppes salées méditerranéennes	15.8	1510*	

	<i>Plages de sable</i>	16.1	
	<i>Plage de galets sans végétation</i>	17.1	
	<i>Végétation annuelle des lisses de mer sur plages de galets</i>	17.2	1210
<b>Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Estuaires, vasières et bancs de sable sans végétation, lagunes, galets ou vasières non végétalisés.</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux	<i>Annexe I</i>
		Convention de Berne	<i>Annexe II</i>
		Convention de Bonn BirdLife International (2004)	<i>Annexe II</i> <i>Localisé- SPEC 3</i>
<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	<i>Localisé – CMAP 5</i>	
<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	<i>Localisé (qq sites de reproduction)</i> <i>Localisé (Hivernage)</i>	
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Dérangement lié à la fréquentation des plages</i> <i>Prédation par le Goéland leucophée</i> <i>Mauvais succès de reproduction depuis plus de dix ans.</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Inondation par gestion hydraulique non contrôlée</i> <i>Destruction des habitats par aménagements du trait de côte</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles</i>			<i>G15</i>
<i>Création d'îlots ou restauration d'îlots existants</i>			<i>G16</i>
<i>Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction</i>			<i>G17</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p><i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i></p> <p><i>Cadiou B., Pons J-M. &amp; Yésou P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</i></p> <p><i>Comité Meridionalis (2004). Première liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. Meridionalis 4: 21-26.</i></p> <p><i>Comité Meridionalis (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 15-24.</i></p> <p><i>Cramp S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. III. Oxford University press.</i></p> <p><i>Cuervo J. J. (2005). Hatching success in Avocet <i>Recurvirostra avosetta</i> and Black-winged Stilt <i>Himantopus himantopus</i>. Bird Study 52: 166-172.</i></p> <p><i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i></p>			

<b>E26</b>	<b>GRAVELOT A COLLIER INTERROMPU</b> <b>Charadrius alexandrinus</b>	
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 138</b>	

#### SITUATION DE L'ESPECE

<b>Répartition</b>	<i>Présent dans toute l'Eurasie, principalement sur les côtes maritimes, mais aussi à l'intérieur des terres dans les grandes steppes d'Asie centrale. Une population se reproduit également en Amérique du Nord et du Sud.</i>	
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	22 300 à 43 400 couples
	<b>France</b>	1 500 couples
	<b>Languedoc- Roussillon</b>	Effectif nicheur : 350 à 450 couples Effectif hivernant : < 200 individus
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	Le lido sableux de PierrebLANche et les salines de Villeneuve et de Frontignan constituent des zones de reproduction préférentielles. 40 à 50 couples se reproduisent dans la ZPS.

#### ECOLOGIE

##### Statut dans la région

*L'espèce est principalement migratrice, bien que quelques individus hivernent en Languedoc-Roussillon, en particulier sur les lagunes audoises. L'essentiel des effectifs arrive courant mars et repart en septembre.*

##### Reproduction

*L'espèce se reproduit à partir de la fin avril. La femelle pose trois œufs à même le sol, souvent sans même construire de cuvette dans le sable. L'incubation dure 24 à 27 jours et les poussins, nidifuges, sont émancipés au bout de 25 jours.*

##### Alimentation

*Le Gravelot à collier interrompu s'alimente préférentiellement de vers polychètes qu'il recherche dans la vase, ou d'insectes (larves et adultes) qu'il chasse sur les plages et arrière-plages.*

#### HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE

<b>Habitats de reproduction, d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Ilots, plages, arrière-plages, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :</i>		
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Gazons pionniers salés d'annuelles</i>	15.1	1310
	<i>Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)</i>	15.6	1420
	<i>Steppes salées méditerranéennes</i>	15.8	1510*
	<i>Plages de sable</i>	16.1	
	<i>Dunes embryonnaires méditerranéennes</i>	16.2112	2110
	<i>Plages de galets sans végétation</i>	17.1	

	Végétation annuelle des laisses de mer sur plages de galets	17.2	1210
VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Annexe II En Déclin – SPEC 3
	Statut national	SEOF-LPO (1999)	Rare – CMAP 4
	Statut régional	Meridionalis (2004)	En Déclin (Nicheur) Rare (Hivernant)
MENACES IDENTIFIEES			
Menace sur l'espèce	Dérangement lié à la fréquentation des plages Prédation par le Goéland leucophée		
Menace sur ses habitats	Inondation par gestion hydraulique non contrôlée, stabilisation des habitats par aménagements du trait de côte		
MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES			CODE ACTION
Protection des colonies de reproduction par des filets Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G15
Création d'îlots ou restauration d'îlots existants			G16
Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction			G17
BIBLIOGRAPHIE			
<p>BirdLife International (2004). <i>Birds in Europe : populations estimates, trends, and conservation status</i>. Cambridge.</p> <p>Cadiou B., Pons J-M. &amp; Yésou P. (2004). <i>Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000)</i>. Editions Biotope.</p> <p>Cramp S. (1985). <i>Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV</i>. Oxford University press.</p> <p>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). <i>Oiseaux menaces et à surveiller en France. SEOF, LPO</i>.</p> <p>Rousseau E. &amp; Kayser Y. (1995). <i>Note sur les effectifs nicheurs de Gravelot à collier interrompu Charadrius alexandrinus dans l'Aude. Alauda 63 : 149-152</i>.</p> <p>Valle R. &amp; Scarton F. (1999). <i>Habitat selection and nesting association in four species of Charadriiformes in the Po Delta (Italy). Ardeola 46 (1): 1-12</i>.</p>			

<b>E27</b>	<b>CHEVALIER SYLVAIN</b> <b>Tringa glareola</b>	<small>A. AUDEVARD</small> 
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 166</b>	

#### SITUATION DE L'ESPECE

<b>Répartition</b>	<i>L'espèce niche depuis le nord de l'Ecosse, la Scandinavie et la Sibérie jusqu'à la péninsule du Kamtchatka.</i>	
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	<i>350 000 à 1 200 000 couples</i>
	<b>France</b>	<i>Présent uniquement en migration</i>
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	<i>Présent uniquement en migration</i>
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	<i>L'espèce est abondante sur les marges des lagunes lors de la migration printanière (avril-mai) et lors de la migration automnale (juillet à septembre).</i>

#### ECOLOGIE

##### **Statut dans la région**

*L'espèce est présente uniquement en migration, mais la façade méditerranéenne joue un rôle particulièrement important pour les haltes migratoires de cette espèce. Plusieurs dizaines de milliers d'individus transitent chaque année par les zones humides de la région.*

##### **Alimentation**

*L'espèce s'alimente dans tous types de zones humides, particulièrement dans les milieux prairiaux inondés (prés salés, roselières basses, etc.)*

#### HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE

<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Marais doux, prés salés, sansouires, salins comportant les types d'habitats suivants :</i>		
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Gazons pionniers salés d'annuelles</i>	<i>15.1</i>	<i>1310</i>
	<i>Prés salés méditerranéens</i>	<i>15.5</i>	<i>1410</i>
	<i>Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)</i>	<i>15.6</i>	<i>1420</i>
<b>Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire</b>	<i>Plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), vasières, plans d'eau doux (étangs, marais...)</i>		
<b>Habitats d'hivernage</b>	<i>N'hiverné pas en France, excepté une petite population de 14 à 20 individus sur l'étang de l'Or (Hérault) depuis 1992.</i>		

#### VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE

<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
-------------------	---------------	---------------

<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>Annexe II</i> <i>SPEC 3</i>
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	<i>Aucun statut</i>
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis(2000)	<i>Aucun statut</i>
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Dérangement lors des haltes migratoires</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Inondation ou assèchement par gestion hydraulique non adaptée</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles</i>			<i>G15</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i>			
<i>Cramp S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. III. Oxford University press.</i>			

<b>E28</b>	<b>MOUETTE MELANOCEPHALE</b> <b>Larus melanocephalus</b>			
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 176</b>			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	<i>L'espèce se reproduit depuis les côtes de la Mer noire, jusqu'en Europe de l'Ouest au niveau des côtes atlantiques françaises. L'arrivée des premiers nicheurs en France correspond à un brusque effondrement des populations orientales entre 1975 et 1985.</i>			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	184 000 à 358 000 couples		
	<b>France</b>	3 500 à 4 000 couples		
	<b>Languedoc-Roussillon et Camargue</b>	<i>Effectif nicheur : 3500 couples en 2006</i> <i>Effectif hivernant : 1500 à 5000 individus</i> <i>Près de 80 % de la population française niche en Camargue et en Languedoc-Roussillon. L'espèce connaît une démographie exponentielle liée à des apports permanents d'oiseaux venant des populations orientales en mauvais état de conservation.</i>		
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	<i>La Mouette mélanocéphale se reproduit uniquement dans les salins de Villeneuve avec un effectif maximum atteint en 2006 (22 couples). En hiver, l'espèce peut être abondante sur les lagunes en particulier après les coups de mer.</i>		
<b>ECOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la région</b>				
<i>L'espèce est présente toute l'année, mais il s'agit probablement de deux populations différentes : une population nicheuse migratrice arrivant en mars et repartant à l'automne, et une population hivernante arrivant du bassin oriental de la Méditerranée et de l'Atlantique. Pour l'heure, les colonies de reproduction sont localisées uniquement dans le Gard et l'Hérault.</i>				
<b>Reproduction</b>				
<i>Les pontes ont lieu à la mi-mai et l'élevage des jeunes se termine fin juillet. La ponte complète comporte trois œufs et s'effectue soit au sol, soit dans les salicornes. L'espèce niche souvent en compagnie de Mouettes rieuses, mais parfois aussi, de Sternes hansel et Goélands rائلeurs.</i>				
<b>Alimentation</b>				
<i>La Mouette mélanocéphale se nourrit dans les prairies, les rizières, les marais doux à saumâtres où elle capture en majorité lombrics et insectes, mais parfois aussi des poissons.</i>				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction</b>	Ilots, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :			
		<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
		Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310
		Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420
		Steppes salées méditerranéennes	15.8	1510*

	<i>Plages de sable</i>	16.1	
	<i>Plages de galets sans végétation</i>	17.1	
	<i>Végétation annuelle des lasses de mer sur plages de galets</i>	17.2	1210
<b>Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Prairies de fauche méditerranéennes, Prés salés, Marais doux à saumâtres, Rizières, Grandes cultures (labours...)</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<i>Statut européen</i>	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>Annexe II</i> <i>Non défavorable – SPEC 4</i>
	<i>Statut national</i>	SEOF-LPO (1999)	<i>Rare – CMAP 4</i>
	<i>Statut régional</i>	Meridionalis (2004)	<i>Localisé (qq sites de reproduction)</i> <i>Localisé (Hivernage)</i>
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Dérangement lié à la fréquentation des plages</i> <i>Prédation par le Goéland leucophée</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Inondation par gestion hydraulique non contrôlée</i> <i>Destruction des habitats par aménagements côtiers</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles</i>			<i>G15</i>
<i>Création d'îlots ou restauration d'îlots existants</i>			<i>G16</i>
<i>Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction</i>			<i>G17</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i>			
<i>Cadiou B., Pons J-M. &amp; Yésou P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</i>			
<i>Dies I.J. (2000). Habitat management for gulls and terns at l'Albufera de Valencia. Preliminary results. In Yésou P. &amp; Sultana J. (Eds). Monitoring and Conservation of birds, Mammals and Sea Turtles of the Mediterranean and Black Seas. Proceedings of the 5<sup>th</sup> Medmaravis Symposium, Gozo, Malta.</i>			
<i>Goutner V. (1986). Distribution, status and conservation of the Mediterranean Gull Larus melanocephalus in Greece. In Medmaravis &amp; Monbailliu X. (Eds). Mediterranean Marine Avifauna. NATO ASI Series. Berlin.</i>			
<i>Goutner V. &amp; Isenmann P. (1993). Breeding status of the Mediterranean Gull Larus melanocephalus in the Mediterranean basin. In Aguilar J.S., Monbailliu X., Paterson A.M. (Eds). Estatus y conservacion de aves marinas. Ecogeografía y Plan de Accion para el Mediterraneo. Actas del II Simposio MEDMARAVIS, SEO. Madrid.</i>			
<i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i>			
<i>Yésou P. (1997). La nidification de la Mouette mélanocéphale en France, 1965-1996. Ornithos 4 : 54-62.</i>			

<b>E29</b>	<b>GOELAND RAILLEUR</b> <b>Larus genei</b>			
	<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 180</b>		
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	Le Goéland railleur niche de façon discontinue et très localisée dans les zones méditerranéennes et aux abords des grandes mers continentales (mer Noire et Caspienne). Une population est présente en Afrique de l'Ouest.			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	17 000 à 20 600 couples (Espagne, France, Italie, Grèce, Turquie, Egypte, Tunisie)		
	<b>France</b>	600 à 850 couples		
	<b>Languedoc-Roussillon et Camargue</b>	<i>Très rare : 600 à 850 couples</i> <i>La totalité de la population française niche en Camargue et en Languedoc-Roussillon. Actuellement, il n'existe que deux sites fonctionnels de reproduction dans la région.</i> <i>L'espèce est en déclin depuis 2002 après une phase d'expansion exponentielle.</i>		
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	<i>L'espèce ne niche pas sur ce site, mais les Etangs de PierrebLANche, du Prévost et du Grec constituent une zone de halte préférentielle pour les oiseaux allant niché en Camargue et sur l'Etang de l'Or. Des haltes jusqu'à 100 individus peuvent être observés au mois d'avril.</i>		
<b>ECOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la région</b>				
Le Goéland railleur, bien qu'hivernant en petite quantité en Camargue, peut être considéré comme migrateur. Il arrive en mars-avril et repart en septembre sur ses sites d'hivernage préférentiels : les côtes tunisiennes.				
<b>Reproduction</b>				
La ponte est déposée début mai à même le sol et l'élevage des jeunes se termine généralement à la fin du mois de juillet. L'espèce niche sur des îlots en compagnie d'autres espèces, en particulier Mouettes rieuse et mélanocéphale, parfois Sterne hansel.				
<b>Alimentation</b>				
Le Goéland railleur s'alimente sur les lagunes de nombreux invertébrés aquatiques et des petits poissons.				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction</b>	Ilots, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :			
		<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
		Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310
		Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)	15.6	1420
		Steppes salées méditerranéennes	15.8	1510*
		Plages de sable	16.1	
		Plages de galets sans végétation	17.1	
		Végétation annuelle des lasses de mer sur plages de galets	17.2	1210

<b>Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire</b>	<i>Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), estuaires</i>		
<b>Habitats d'hivernage</b>	<i>Pas de preuve d'hivernage en Languedoc-Roussillon, contrairement à la Camargue</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<i>Statut européen</i>	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>Annexe II</i> <i>Non défavorable – Non SPEC</i>
	<i>Statut national</i>	SEOF-LPO (1999)	<i>Rare – CMAP 5</i>
	<i>Statut régional</i>	Meridionalis (2004)	<i>Localisé</i>
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Dérangement lié à la fréquentation des plages</i> <i>Prédation par le Goéland leucophée</i> <i>Succès de reproduction assez faible depuis 10 ans (0.6 poussin/couple/an)</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Inondation par gestion hydraulique non contrôlée, stabilisation des habitats par aménagements du trait de côte</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles</i>			<i>G15</i>
<i>Création d'îlots ou restauration d'îlots existants</i>			<i>G16</i>
<i>Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction</i>			<i>G17</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p><i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i></p> <p><i>Cadiou B., Pons J-M. &amp; Yésou P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</i></p> <p><i>Comité Meridionalis (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 15-24.</i></p> <p><i>Cramp S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. III. Oxford University press.</i></p> <p><i>Dies I.J. &amp; Dies B. (2000). Breeding parameters of the slender-billed Gull <i>Larus genei</i> in a new colony located at l'Albufera de Valencia (East Spain). <i>Ardeola</i> 47(2): 255-258.</i></p> <p><i>Dies I.J. (2000). Habitat management for gulls and terns at l'Albufera de Valencia. Preliminary results. In Yésou P. &amp; Sultana J. (Eds). Monitoring and Conservation of birds, Mammals and Sea Turtles of the Mediterranean and Black Seas. Proceedings of the 5th Medmaravis Symposium, Gozo, Malta.</i></p> <p><i>Isenmann P. (1976). Contribution à l'étude de la biologie de la reproduction et de l'étho-écologie du Goéland railleur <i>Larus genei</i>. <i>Ardea</i> 64 : 48-61.</i></p> <p><i>Isenmann P. &amp; Goutner V. (1993). Breeding status of the Slender-billed Gull <i>Larus genei</i> in the Mediterranean basin. In Aguilar J.S., Monbailliu X., Paterson A.M. (Eds). Estatus y conservacion de aves marinas. Ecogeografía y Plan de Accion para el Mediterraneo. Actas del II Simposio MEDMARAVIS, SEO. Madrid.</i></p> <p><i>Oro D. (2002). Breeding biology and Population Dynamics of slender-billed Gulls at the Ebro Delta (Northwestern Mediterranean). <i>Waterbirds</i> 25(1): 67-77.</i></p> <p><i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i></p>			

<b>E31</b>	<b>STERNE CASPIENNE</b> <i>Sterna caspia</i>		
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 190</b>		
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>			
<b>Répartition</b>	<i>La Sterne caspienne occupe tous les continents sauf l'Amérique du Sud. La population européenne se concentre autour de la mer Baltique et en Ukraine.</i>		
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	4 700 à 9 300 couples	
	<b>France</b>	Uniquement en migration. 1 cas de reproduction en Camargue en 2003	
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	Uniquement en migration. Probablement 500 à 1000 oiseaux transitent chaque année par les lagunes languedociennes.	
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	Cette ZPS et l'étang de l'Or constituent le site le plus important en région pour les haltes migratoires de cette espèce.	
<b>ECOLOGIE</b>			
<b>Statut dans la région</b> <i>L'espèce est exclusivement migratrice. Les oiseaux faisant des haltes migratoires sur les lagunes languedociennes proviennent tous de la population scandinave. Les quartiers d'hivernage de l'espèce se situent en Mauritanie et au Sénégal.</i>			
<b>Alimentation</b> <i>L'espèce s'alimente essentiellement de poissons et parfois d'invertébrés aquatiques</i>			
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>			
<b>Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire</b>	<i>Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), estuaires.</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	Annexe I Annexe II Annexe II Rare – SPEC 3
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	Aucun statut
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	Aucun statut
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Aucune menace particulière en période de migration</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Aucune menace spécifique identifiée</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
-			-
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i>			
<i>Cramp S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV. Oxford University press.</i>			
<i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i>			

<b>E32</b>	<b>STERNE PIERREGARIN</b> <b>Sterna hirundo</b>	
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 193</b>	

#### SITUATION DE L'ESPECE

<b>Répartition</b>	<i>La Sterne pierregarin est très largement répartie dans le monde. Les côtes du bassin occidental de la Méditerranée constituent la limite occidentale et méridionale de répartition de l'espèce. En Europe, elle niche aussi bien le long des côtes qu'à l'intérieur des terres au bord des fleuves et des grands lacs.</i>	
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	<i>210 000 à 340 000 couples</i>
	<b>France</b>	<i>Rare : 4 700 à 5 000 couples</i>
	<b>Languedoc-Roussillon et Camargue</b>	<i>Assez rare (localisé) : environ 1 000 couples en 2006 Les effectifs sont en chute constante depuis 1982</i>
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	<i>L'espèce niche tous les ans sur des sites traditionnelles (Ilots de l'étang d'Ingril, Lido de Pierreblanche et Salins de Villeneuve. Les effectifs ces cinq dernières années ont oscillés entre 150 et 300 couples.</i>

#### ECOLOGIE

##### Statut dans la région

*L'espèce est migratrice et arrive en Languedoc à la mi-avril pour repartir sur ses zones d'hivernage dans le courant du mois d'août et septembre.*

##### Reproduction

*Les pontes ont lieu entre début mai et fin mai et l'élevage des jeunes se termine fin juin/début juillet. La ponte complète comporte trois œufs et s'effectue à même le sol dans une légère dépression.*

*Comme toutes les sternes, l'espèce niche en colonie allant de quelques dizaines de couples à plus de 250 couples, parfois en colonies mixtes avec principalement des Mouettes rieuses et des Avocettes élégantes qui s'installent de manière plus précoce (mi-avril).*

##### Alimentation

*La Sterne pierregarin est piscivore et s'alimente essentiellement de poissons de petite taille comme les athérines et les jeunes muges.*

#### HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE

<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Ilots, arrière-plages, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :</i>		
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Gazons pionniers salés d'annuelles</i>	<i>15.1</i>	<i>1310</i>
	<i>Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)</i>	<i>15.6</i>	<i>1420</i>
	<i>Steppes salées méditerranéennes</i>	<i>15.8</i>	<i>1510*</i>

	<i>Plages de sable</i>	16.1	
	<i>Dunes embryonnaires méditerranéennes</i>	16.2112	2110
	<i>Plages de galets sans végétation</i>	17.1	
	<i>Végétation annuelle des lasses de mer sur plages de galets</i>	17.2	1210
<b>Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire</b>	<i>Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), front de mer, estuaires.</i>		
<b>Habitats d'hivernage</b>	<i>L'espèce est migratrice et n'hiverné pas en France ou de manière occasionnelle</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux	<i>Annexe I</i>
		Convention de Berne	<i>Annexe II</i>
		Convention de Bonn BirdLife International (2004)	<i>Annexe II</i> <i>En Déclin – SPEC 3</i>
<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	<i>Rare – CMAP 4</i>	
<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	<i>Localisé</i>	
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Dérangement lié à la fréquentation des plages</i> <i>Prédation par le Goéland leucophée</i> <i>Inondation par gestion hydraulique non contrôlée</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Destruction des habitats par aménagements côtiers</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Protection des colonies de reproduction par des filets</i> <i>Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles</i>			<i>G15</i>
<i>Création d'îlots ou restauration d'îlots existants</i>			<i>G16</i>
<i>Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction</i>			<i>G17</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i>			
<i>Cadiou B., Pons J-M. &amp; Yésou P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</i>			
<i>Comité Meridionalis (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 15-24.</i>			
<i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menaces et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i>			

<b>E33</b>	<b>STERNE NAINÉ</b> <b>Sterna albifrons</b>	
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 195</b>	

#### SITUATION DE L'ESPECE

<b>Répartition</b>	<i>La Sterne naine est très largement répartie dans le monde. La Sous-espèce nominale niche de l'ouest de l'Europe à la mer Caspienne de manière localisée sur l'ensemble des côtes (Méditerranée, Atlantique, mer du Nord, mer Noire) et sur quelques grands fleuves encore sauvages (Loire, Danube, Pô...)</i>	
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	<i>30 000 à 52 000 couples</i>
	<b>France</b>	<i>Rare : 1700 à 1800 couples</i>
	<b>Languedoc-Roussillon et Camargue</b>	<i>Assez rare (localisé) : entre 400 et 1100 couples, fluctuant mais stable depuis 20 ans</i>
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	<i>Le Lido de Pierrelanche la lagune de Gâchon et les salins de Villeneuve constituent des sites de reproduction de tout premier ordre pour l'espèce en France. Les effectifs oscillent entre 200 et 540 couples, soit parfois 30% de la population française.</i>

#### ÉCOLOGIE

##### Statut dans la région

*L'espèce est migratrice et arrive en Languedoc à la mi-avril pour repartir sur ses zones d'hivernage dans le courant du mois d'août et Septembre.*

##### Reproduction

*Les pontes ont lieu entre la mi-mai et mi-juin et l'élevage des jeunes se termine à la mi-juillet. La ponte complète comporte trois œufs et s'effectue à même le sol dans une légère dépression.*

*Comme toutes les sternes, l'espèce niche en colonie allant de quelques dizaines de couples à plus de 500 couples, parfois en colonies mixtes avec des Avocettes élégantes et des Sternes pierregarins qui s'installent de manière plus précoce.*

##### Alimentation

*La Sterne naine est piscivore et s'alimente essentiellement de poissons de petites tailles comme les athérines et les jeunes muges.*

#### HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ÉCOLOGIE DE L'ESPECE

<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Ilots, plages, arrière-plages, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :</i>		
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Gazons pionniers salés d'annuelles</i>	<i>15.1</i>	<i>1310</i>
	<i>Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)</i>	<i>15.6</i>	<i>1420</i>
	<i>Steppes salées méditerranéennes</i>	<i>15.8</i>	<i>1510*</i>

	<i>Plages de sable</i>	16.1	
	<i>Dunes embryonnaires méditerranéennes</i>	16.2112	2110
	<i>Plages de galets sans végétation</i>	17.1	
	<i>Végétation annuelle des laisses de mer sur plages de galets</i>	17.2	1210
<b>Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire</b>	<i>Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), front de mer, estuaires.</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>Annexe II</i> <i>En Déclin – SPEC 3</i>
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	<i>Rare – CMAP 4</i>
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	<i>En Déclin</i>
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Dérangement lié à la fréquentation des plages</i> <i>Prédation par le Goéland leucophée</i> <i>Inondation par gestion hydraulique non contrôlée</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Destruction des habitats par aménagements côtiers</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Protection des colonies de reproduction par des filets</i> <i>Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles</i>			<i>G15</i>
<i>Création d'îlots ou restauration d'îlots existants</i>			<i>G16</i>
<i>Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction</i>			<i>G17</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>Bertolero A., Oro D., Martinez Vilalta A. &amp; Angel Lopez M. (2005). Selection of foraging habitats by little Terns <i>Sterna albifrons</i> at the Ebro Delta. Revista Catalana d'Ornitologica 21: 37-42.</i>			
<i>BirdLife International (2004). Birds in Europe : populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i>			
<i>Cadiou B., Pons J-M. &amp; Yésou P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</i>			
<i>Comité Meridionalis (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 15-24.</i>			
<i>Muselet D. (1990). Choix et chronologie de l'occupation du site de reproduction chez la Sterne naine <i>Sterna albifrons</i>. L'Oiseau et R.F.O. 60 : 299-303.</i>			
<i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menaces et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i>			
<i>Valle R. &amp; Scarton F. (1999). Habitat selection and nesting association in four species of Charadriiformes in the Po Delta (Italy). Ardeola 46 (1): 1-12.</i>			

<b>E34</b>	<b>STERNE CAUGEK</b> <b>Sterna sandvicensis</b>	
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 191</b>	

#### SITUATION DE L'ESPECE

<b>Répartition</b>	<i>En Eurasie, l'espèce niche de la Mer caspienne à l'océan atlantique jusqu'en Irlande. Ailleurs dans le Monde, l'espèce niche en Amérique tropicale.</i>	
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	119 000 à 142 000 couples
	<b>France</b>	7 000 couples
	<b>Languedoc-Roussillon et Camargue</b>	<i>Effectifs en déclin depuis 1994 après un pic à 1800 couples dont l'essentiel se trouve en Camargue. Effectif nicheur LR : 0-20 couples (sur les 5 dernières années) Effectif hivernant : 100-200 individus</i>
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	<i>Cette sterne ne niche que de manière occasionnelle sur les étangs palavasiens (20 couples en 2004). Par contre les lagunes constituent des sites d'alimentation de l'espèce en période de migration et d'hivernage.</i>

#### ECOLOGIE

##### **Statut dans la région**

*L'espèce est migratrice et quelques individus (<500) hivernent sur les lagunes languedociennes. Le gros des effectifs est présent du mois de mars à octobre et seulement quelques sites de nidification sont occupés en Languedoc de manière très irrégulière.*

##### **Reproduction**

*L'espèce se reproduit de mai à fin juillet, date à laquelle s'envolent les poussins. L'espèce a une préférence marquée pour les salins car ses zones d'alimentation se situent essentiellement en mer.*

##### **Alimentation**

*Petits poissons pêchés en mer, parfois assez loin des côtes (plusieurs km.)*

#### HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE

<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Ilots, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :</i>		
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Gazons pionniers salés d'annuelles</i>	15.1	1310
	<i>Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)</i>	15.6	1420
	<i>Steppes salées méditerranéennes</i>	15.8	1510*
	<i>Plages de sable</i>	16.1	

	Plages de galets sans végétation	17.1	
	Végétation annuelle des laisses de mer sur plages de galets	17.2	1210
<b>Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire</b>	Lagunes et milieu marin essentiellement		
<b>Habitats d'hivernage</b>	Lagunes et milieu marin essentiellement		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux	Annexe I
		Convention de Berne	Annexe II
		Convention de Bonn	Annexe II
		BirdLife International (2004)	En Déclin – SPEC 2
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	Localisé – CMAP 5
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	Localisé (qq sites de reproduction) Rare (Hivernage)
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	Dérangement lié à la fréquentation des plages Prédation par le Goéland leucophée Inondation par gestion hydraulique non contrôlée		
<b>Menace sur ses habitats</b>	Destruction des habitats par aménagements côtiers		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
Gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles			G15
Création d'îlots ou restauration d'îlots existants			G16
Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction			G17
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
BirdLife International (2004). <i>Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status</i> . Cambridge. Cadiou B., Pons J-M. & Yésou P. (2004). <i>Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000)</i> . Editions Biotope. Comité Meridionalis (2004). <i>Première liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon</i> . Meridionalis 4: 21-26. Comité Meridionalis (2004b). <i>Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon</i> . Meridionalis 5 : 15-24. Cramp S. (1985). <i>Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa</i> . Vol. III. Oxford University press. Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. (1999). <i>Oiseaux menacés et à surveiller en France</i> . SEOF, LPO.			

<b>E35</b>	<b>GUIFETTE MOUSTAC</b> <b>Chlidonias hybrida</b>			
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 196</b>			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	<i>L'espèce a une large distribution, allant de l'Eurasie à l'Australie en passant par l'Afrique. En Europe, l'espèce est essentiellement présente dans les zones humides bordant la Méditerranée et la Mer noire, mais aussi sur les grands marais continentaux des Balkans, de France (Brenne, Dombes) et d'Espagne.</i>			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	42 000 à 87 000 couples		
	<b>France</b>	2 300 à 2 400 couples		
	<b>Languedoc- Roussillon</b>	Nicheur occasionnel Hivernage : 200 à 300 individus		
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	Pas de nidification sur la ZPS. Au printemps et à l'automne, l'espèce est relativement bien présente sur les marais d'eau douce. Quelques individus hivernent sur le site, ce qui constitue l'unique site d'hivernage français avec l'étang de l'Or (Rufray et al. 1998)		
<b>ECOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la région</b>				
<i>La dernière nidification dans la région remonte à 1992 sur l'étang de Capestang (Hérault). Depuis, des tentatives d'installations ont été notées sur l'étang du Crey (Gard) et sur l'étang de Vendres (Hérault).</i>				
<i>L'espèce est essentiellement migratrice, parfois abondante au printemps. La région abrite l'unique population hivernante française, originalité pour cette espèce qui hiverne traditionnellement en Afrique de l'Ouest.</i>				
<b>Reproduction</b>				
<i>L'espèce construit son nid sur la végétation flottante des marais et des étangs. La ponte de trois oeufs a lieu à la fin mai et au début de juin. L'incubation dure 18 à 20 jours et l'élevage des jeunes environ 23 jours (jusqu'à leur envol).</i>				
<b>Alimentation</b>				
<i>Principalement insectes (adultes et larves), petits poissons et amphibiens.</i>				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Marais doux à roselières, comportant les habitats de reproduction suivants :</i>			
		<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
		<i>Roselières basses</i>	53.14	
		<i>Végétation à scirpes halophiles</i>	53.17	
		<i>Végétations aquatiques</i>	22.4	

<b>Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), estuaires.</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux	<i>Annexe I</i>
		Convention de Berne	<i>Annexe II</i>
		Convention de Bonn	<i>Annexe II</i>
BirdLife International (2004)		<i>En Déclin – SPEC 3</i>	
<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	<i>A Surveiller – CMAP 5</i>	
<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	<i>A Surveiller (Nicheur) Rare (Hivernage)</i>	
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Pâturage dans les scirpaies en période de reproduction</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Eutrophisation des lagunes ne permettant plus la croissance des herbiers</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Mettre en défens les parcelles accueillant une colonie</i>			<i>G23</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i> <i>Comité Meridionalis (2004). Première liste rouge des Oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon. Meridionalis 6:21-26.</i> <i>Cramp S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV. Oxford University press.</i> <i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menaces et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i> <i>Rufay X. &amp; V. &amp; Cramm P. (1998). L'hivernage de la Guifette moustac en France continentale. Ornithos 5 : 36-38.</i>			

<b>E36</b>	<b>GUIFETTE NOIRE</b> Chlidonias niger			
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 197</b>			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	<i>L'espèce est largement répandue. Une population est eurasiatique, répandue depuis l'Espagne à la Russie, excepté dans les îles britanniques et la péninsule scandinave ; elle hiverne en Afrique de l'Ouest et dans la vallée du Nil. Une autre population existe également en Amérique du Nord, elle hiverne en Amérique du Sud.</i>			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	83 000 à 170 000 couples		
	<b>France</b>	180-190 couples		
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	Nicheur occasionnel (Camargue gardoise) Migrateur parfois abondant au printemps et à l'automne		
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	Les lagunes et les marais périphériques constituent des zones de halte importante de l'espèce en migration printanière et automnale.		
<b>ÉCOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la région</b>				
<i>L'espèce n'est présente qu'en migration. Les premiers individus sont observés fin avril avec un pic d'observation dans les deux premières quinzaines de mai. À l'automne, les guifettes noires s'observent de juillet à septembre. L'espèce peut être abondante certaines années.</i>				
<b>Alimentation</b>				
<i>Principalement insectes (adultes et larves), petits poissons et amphibiens.</i>				
<b>HABITATS UTILISÉS EN FONCTION DE L'ÉCOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Marais doux à roselières, comportant les habitats de reproduction suivant :</i>			
		<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
		Roselières basses	53.14	
		Végétation à scirpes halophiles	53.17	
		Végétations aquatiques	22.4	
<b>Habitats d'alimentation, de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), estuaires.</i>			
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>				
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>	

<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<i>Statut européen</i>	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>Annexe II</i> <i>En Déclin – SPEC 3</i>
	<i>Statut national</i>	SEOF-LPO (1999)	<i>Vulnérable – CMAP 3</i>
	<i>Statut régional</i>	Meridionalis (2004)	<i>A Surveiller</i>
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Aucune menace identifiée en période de migration</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Eutrophisation des lagunes ne permettant plus la croissance des herbiers</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
-			-
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p><i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i></p> <p><i>Cramp S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV. Oxford University press.</i></p> <p><i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menaces et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i></p>			

<b>E37</b>	<b>MARTIN PECHEUR D'EUROPE</b> <b>Alcedo atthis</b>		
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 229</b>		
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>			
<b>Répartition</b>	<i>Espèce à vaste répartition paléarctique, indomalaise et australienne. En Europe, le Martin pêcheur est largement répandu : on le rencontre depuis l'Espagne jusqu'au sud de la Scandinavie, à l'exception des zones de montagne (Alpes) où il y est extrêmement rare. Il est migrateur au nord-est et sédentaire en Europe occidentale.</i>		
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	47 000 à 68 000 couples (hors Russie ; Russie : 10 000 à 100 000 couples)	
	<b>France</b>	1 000 à 10 000 couples	
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	Non connu	
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	<i>L'espèce est abondante en hivernage. A la belle saison, les preuves de reproductions sur les marges des lagunes sont rares, exceptées sur la réserve naturelle de l'Estagnol.</i>	
<b>ECOLOGIE</b>			
<b>Statut dans la région</b>			
<i>L'espèce est sédentaire dans la région. L'effectif régional peut être renforcé en hiver par des individus venant d'Europe du nord-est.</i>			
<b>Reproduction</b>			
<i>Les parades des couples commencent dès la fin de l'hiver, par des poursuites rapides accompagnées de cris aigus. Le couple installe ensuite son nid dans un terrier qu'il creuse en général à proximité immédiate de l'eau. La ponte (5 à 8 œufs) s'étale entre la mi-mars et juin en fonction des conditions du milieu (crue printanière, etc.). L'incubation dure 24 à 27 jours et l'élevage environ 1 mois. Le martin-pêcheur peut faire jusqu'à 3 nichées par an.</i>			
<b>Alimentation</b>			
<i>Le Martin pêcheur se nourrit essentiellement de petits poissons qu'il guette depuis un perchoir ou pendant un vol stationnaire. Il fond ensuite sur ses proies les ailes en arrière, et les capture avec son bec ; la taille des poissons dépasse rarement la quinzaine de centimètres.</i>			
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>			
<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Le Martin-pêcheur d'Europe niche principalement dans un terrier creusé au niveau d'une berge ou d'un talus.</i>		
<b>Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire</b>	<i>Le Martin-pêcheur se nourrit au niveau de zones en eau libre : lagunes, cours d'eau, bord de mer, etc. Il a besoin d'une eau peu turbide pour repérer ses proies et de perchoirs au dessus de l'eau pour les guetter.</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			

	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<i>Statut européen</i>	Directive Oiseaux Convention de Berne BirdLife International (2004)	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>Déclin – SPEC 3</i>
	<i>Statut national</i>	SEOF-LPO (1999)	<i>A surveiller – CMAP 5</i>
	<i>Statut régional</i>	Meridionalis (2004)	<i>Sans statut</i>
<b>Divers</b>	<i>Espèce magnifique et connue par un large public ; support de communication intéressant.</i>		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Dérangement par les activités de loisirs pratiquées au bord de l'eau</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Pollution des cours d'eau (diminution des proies)</i> <i>Augmentation de la turbidité de l'eau qui empêche l'espèce de repérer ses proies à la surface de l'eau</i> <i>Aménagement hydrauliques : reprofilage des berges, enrochements et autres travaux de consolidation</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Maintenir des berges abruptes favorables à l'installation des nids</i>			G13
<i>Assurer une bonne qualité de l'eau</i>			G28
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p><i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i></p> <p><i>Comité Meridionalis (2004). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 18-24.</i></p> <p><i>Cramp S. (1985). Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV. Oxford University Press.</i></p> <p><i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menaces et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i></p> <p><i>Yeatman-Berthelot, D. &amp; Jarry, G. (1994). Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France. Paris. 776 pp.</i></p>			

<b>E40</b>	<b>PIPIT ROUSSELINE</b> <b>Anthus campestris</b>	
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 255</b>	

X. RUFRAY

#### SITUATION DE L'ESPECE

<b>Répartition</b>	Le Pipit rousseline est une espèce du Paléarctique, qui se reproduit dans le nord-ouest de l'Afrique et la moitié occidentale de l'Eurasie tempérée.	
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	580 000 à 1 400 000 couples
	<b>France</b>	20 000 à 30 000 couples
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	Non connu
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	15 à 25 couples se reproduisent dans les prés salés et les vignobles bordant les lagunes.

#### ECOLOGIE

##### Statut dans la région

L'espèce est migratrice, elle arrive en Languedoc dès la fin du mois de mars et la migration pré-nuptiale s'étale jusqu'en avril/mai. Le retour des individus dans leurs zones d'hivernage africaines (zones prédésertiques et sud du Sahara) s'opère entre la seconde quinzaine d'août et la mi-octobre (voire jusqu'à la mi-novembre).

##### Reproduction

La femelle pond de 4 à 6 œufs en mai et juin dans une dépression du sol, souvent à l'abri d'une broussaille. L'incubation dure 12 à 14 jours et les jeunes sont nourris par les deux parents. Ils quittent le nid au bout de 2 semaines et deviennent indépendants 2 ou 3 semaines après.

##### Alimentation

Le Pipit rousseline se nourrit de petits invertébrés (insectes, araignées, vers) et de graines.

#### HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE

<b>Habitats de reproduction, d'alimentation et de stationnement migratoire</b>	Le Pipit rousseline niche dans des milieux divers pourvu qu'ils soient ouverts et ensoleillés. Il fréquente aussi bien les dunes littorales, les sansouires, les pelouses pâturées, les garrigues ouvertes et les vignobles (petits parcelles).		
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	Gazons pionniers salés d'annuelles	15.1	1310
	Fourrés des prés salés	15.6	1420
	Steppes salées méditerranéennes	15.8	1510*
	Dunes embryonnaires méditerranéennes	16.2112	2110
Dunes blanches de la Méditerranée	16.2122	2120	

	<i>Dunes fixées du littoral du Crucianellion maritimae</i>	16.223	2210
	<i>Groupements dunaires à Malcolmia</i>	16.228	2230
	<i>Pelouses dunaires méditerranéennes xériques</i>	16.229	2240
	<i>Dunes littorales à Juniperus spp</i>	16.27	2250
	<i>Fourrés dunaires à sclérophylles</i>	16.28	2260
<b>Habitats d'hivernage</b>	<i>L'espèce est migratrice et n'hiverné pas en France</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	Directive Oiseaux Convention de Berne BirdLife International (2004)	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>En Déclin – SPEC 3</i>
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	<i>A surveiller – CMAP 5</i>
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	<i>Sans statut</i>
<b>Divers</b>	<i>Comme l'Alouette calandrelle, le Pipit rousseline est un oiseau discret mais en déclin.</i>		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Dérangement en période de reproduction (surtout au niveau des dunes)</i> <i>Traitements phytosanitaires des vignes, en particulier les herbicides très nocifs</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Aménagements dans les dunes et les sansouires</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Conservation des dunes</i>			<i>G11</i>
<i>Limiter la fréquentation au niveau des dunes, interdire la divagation des chiens</i>			<i>G22</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<p><i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i></p> <p><i>Comité Meridionalis (2004). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 18-24.</i></p> <p><i>Cramp S. (1985). Handbook of the Birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV. Oxford University Press.</i></p> <p><i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menaces et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i></p> <p><i>Yeatman-Berthelot, D. &amp; Jarry, G. (1994). Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France 1985-1989. Société Ornithologique de France. Paris. 776 pp.</i></p>			

<b>E42</b>	<b>LUSCINIOLE A MOUSTACHES</b> <b>Acrocephalus melanopogon</b>	
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 293</b>	

#### SITUATION DE L'ESPECE

<b>Répartition</b>	<i>Petit passereau paludicole inféodé aux roselières du sud de la zone paléarctique, réparti sur tout le bassin méditerranéen jusqu'au Pakistan.</i>		
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	30 800 à 61 000 couples (hors Russie)	
	<b>France</b>	1 000 à 2 000 mâles chanteurs	
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	Moins de 500 couples	
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	<i>L'espèce est localisée aux quelques roselières en bonne santé : RN de l'Estagnol et le Boulas principalement. 40 à 50 couples sont présents sur la ZPS dont plus de la moitié sur la RN de l'Estagnol.</i>	

#### ECOLOGIE

##### **Statut dans la région**

*La lusciniole à moustaches est une espèce sédentaire présente toute l'année. Certains individus effectuent des mouvements importants à l'automne et hiver (échanges entre les roselières de Camargue et du Delta de l'Ebre mis en évidence par le baguage).*

##### **Reproduction**

*Passereau de 10 g inféodé aux roselières douces faiblement inondées où le roseau se mêle à d'autres espèces émergentes comme le carex, le marisque et la massette. Niche tôt au printemps (dès mars). Nid construit près du sol dans la végétation dense. Deux nichées fréquentes.*

##### **Alimentation**

*S'alimente de petits insectes avec stade larvaire aquatique et de petites araignées qui trouvent refuge dans les roseaux secs de l'année précédente.*

#### HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE

<b>Habitats de reproduction et d'alimentation</b>	<i>Affectionne particulièrement les massifs de roseaux avec végétation localement dense, non exploitées et non pâturés, faiblement inondés et doux avec peu de fluctuations des niveaux d'eau au cours de l'année.</i>		
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Phragmitaies sèches</i>	53.112	
	<i>Typhaies</i>	53.13	
	<i>Communautés à grandes laiches</i>	53.2	

	<i>Végétation à Cladium mariscus</i>	53.33	7210
<b>Habitats de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Roselières dominées ou non par le roseau, également roselières exploitées avant la coupe (janvier). Individus moins sédentaires en automne/hiver avec mouvements jusque dans le delta de l'Ebre (Espagne).</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<i>Statut européen</i>	Directive Oiseaux Conventions Berne et Bonn BirdLife International (2004)	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>Vulnérable - SPEC 3</i>
	<i>Statut national</i>	SEOF-LPO (1999)	<i>Vulnérable – CMAP 2</i>
	<i>Statut régional</i>	Meridionalis (2004)	<i>Stable</i>
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Pâturage et exploitation du roseau</i> <i>Assèchement des marais au printemps réduisant les disponibilités alimentaires</i> <i>Inondation des nichées par augmentation des niveaux d'eau rapide au printemps</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Fortes fluctuations des niveaux d'eau et légère salinisation des plans d'eau favorisant la domination du roseau sur les autres espèces émergentes.</i> <i>Destruction des roselières (drainage pour développement agricole et urbanisation)</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Préserver les grands massifs où le roseau se mêle à d'autres émergentes du pâturage et les massifs faiblement inondés de l'exploitation du roseau.</i>			<i>G10</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>Poulin, B. 2003. Passereaux paludicoles et gestion des roselières en région méditerranéenne. Zones Humides Info, 39 : 15-16.</i>			
<i>Poulin, B., G. Lefebvre, &amp; A. Mauchamp. 2002. Habitat requirements of passerines and reedbed management in southern France. Biological Conservation 107: 315-325</i>			
<i>Poulin, B., &amp; G. Lefebvre. 2002. Effect of winter cutting on the passerine breeding assemblage in French Mediterranean reedbeds. Biodiversity &amp; Conservation, 11:1567-1581.</i>			

<b>E4</b>	<b>ALOUETTE LULU</b> <b>Lullula arborea</b>	
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 246</b>	

#### SITUATION DE L'ESPECE

<b>Répartition</b>	<i>L'espèce niche dans toute l'Europe, excepté le Grand Nord</i>	
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	<i>Supérieur à 1 300 000 couples</i>
	<b>France</b>	<i>50 000 – 200 000 couples</i>
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	<i>10 000 – 20 000 couples</i>
	<b>ZPS « étangs palavasiens »</b>	<i>15-20 couples</i>

#### ECOLOGIE

##### **Statut dans la région**

L'espèce est commune dans les plaines viticoles, les garrigues et les causses et elle est sédentaire.

##### **Reproduction**

Comme toutes les alouettes, la reproduction se fait à terre dans les milieux herbacés. La ponte commence très tôt, en mars jusqu'à mi avril. Une deuxième ponte est habituelle chez l'espèce.

##### **Alimentation**

*Essentiellement insectivore.*

#### HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ÉCOLOGIE DE L'ESPECE

<b>Habitats de reproduction et d'alimentation</b>	<i>Niche dans les marais peu profonds couverts d'une végétation émergente dense interrompue de canaux et/ou de zones de végétation moins denses utilisées pour l'alimentation.</i>		
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Prés salés méditerranéens</i>	<i>15.5</i>	<i>1410</i>
	<i>Cultures, labours</i>	<i>82</i>	
	<i>Vignobles</i>	<i>83.21</i>	
<b>Habitats de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Dans les cultures principalement</i>		

#### VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE

	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur</b>	<i>Statut</i>	<i>Directive Oiseaux (espèce prioritaire)</i>	<i>Annexe I</i>

<b>patrimoniale de l'espèce</b>	<b>européen</b>	Conventions Berne BirdLife International (2004)	<i>Annexe III</i> <i>Insuffisant - SPEC 2</i>
	<b>Statut national</b>	SEOF-LPO (1999)	<i>A Surveiller- CMAP 5</i>
	<b>Statut régional</b>	Meridionalis (2004)	<i>Aucun</i>
<b>Divers</b>	.		
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Destruction directe des nids lors des travaux agricoles</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Embroussaillage, mise en culture des friches herbacées</i> <i>Restructuration du parcellaire agricole (augmentation de la taille des parcelles, destruction des éléments structurants)</i> <i>Cabanisation et/ou projet d'urbanisation</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Entretien des friches à un stade herbacé</i>			<i>G2 ou G3</i>
<i>Traitement raisonné des cultures (vignes)</i>			<i>G28</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i> <i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i>			

<b>E4</b>	<b>ENGOULEVENT D'EUROPE</b> <b>Caprimulgus europaeus</b>			 <i>M. DERENNES</i>
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 224</b>			
<b>SITUATION DE L'ESPECE</b>				
<b>Répartition</b>	<i>L'Engoulevent d'Europe se reproduit partout en Europe, en Afrique du Nord et en Asie centrale.</i>			
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	<i>&gt; 470 000 couples</i>		
	<b>France</b>	<i>40 000 à 160 000 couples</i>		
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	<i>5 000 à 10 000 couples</i>		
	<b>ZPS « étangs palavasiens »</b>	<i>2-5 couples. L'espèce est en limite de répartition. Elle est commune sur la Gardiole et on la trouve çà et là dans la ZPS aux abords du Bois des Aresquiers et de la Réserve de l'Estagnol.</i>		
<b>ECOLOGIE</b>				
<b>Statut dans la région</b>				
<i>L'espèce est migratrice et arrive en France fin avril. Son milieu de prédilection constitue la garrigue et le taillis de chêne vert et les boisements littoraux de pins.</i>				
<b>Reproduction</b>				
<i>L'espèce niche au sol et pond deux œufs dans les milieux à végétation rase.</i>				
<b>Alimentation</b>				
<i>L'espèce est insectivore</i>				
<b>HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE</b>				
<b>Habitats de reproduction et d'alimentation</b>	<i>Niche dans les marais peu profonds couverts d'une végétation émergente dense interrompue de canaux et/ou de zones de végétation moins denses utilisées pour l'alimentation.</i>			
		<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
		<i>Terrains en friche</i>	<i>87.1</i>	
		<i>Forêts de Chênes verts de la plaine catalo-provençale</i>	<i>45.312</i>	<i>9340</i>
<b>Habitats de stationnement migratoire et d'hivernage</b>	<i>Aucun</i>			
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>				
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>	
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<b>Statut européen</b>	<i>Directive Oiseaux (espèce prioritaire)</i>	<i>Annexe I</i>	
		<i>Conventions Berne</i>	<i>Annexe II</i>	
		<i>BirdLife International (2004)</i>	<i>Insuffisant - SPEC 3</i>	
	<b>Statut</b>	<i>SEOF-LPO (1999)</i>	<i>A Surveiller – CMAP 5</i>	

	<i>national</i>		
	<i>Statut régional</i>	Meridionalis (2004)	<i>Aucun</i>
<i>Divers</i>			
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Aucune menace identifiée sur la ZPS</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Aucune menace identifiée sur la ZPS</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Aucune</i>			
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>BirdLife International (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i> <i>Rocamora G. &amp; Yeatman-Berthelot D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i>			

<b>E30</b>	<b>STERNE HANSEL</b> <b>Sterna nilotica</b>	
<b>CODE NATURA 2000</b>	<b>A 189</b>	

#### SITUATION DE L'ESPECE

<b>Répartition</b>	<i>En Eurasie, l'espèce est inféodée aux zones méditerranéennes de l'Espagne à la Turquie et aux zones de steppes continentales aux alentours des mers Noire et Caspienne. Une population isolée existe au Danemark.</i>	
<b>Rareté/ effectifs</b>	<b>Europe</b>	<i>7 000 à 15 000 couples</i>
	<b>France</b>	<i>230 à 450 couples</i>
	<b>Languedoc-Roussillon</b>	<i>L'ensemble de la population française niche depuis 2 ans sur un site en Languedoc-Roussillon, suite à la disparition des colonies en Camargue Effectif : entre 300 et 370 couples</i>
	<b>ZPS « Etangs palavasiens »</b>	<i>L'espèce a tenté de se reproduire sur les salins de Villeneuve en 2005 et en 2006. En outre, les marais de la ZPS constituent des zones d'alimentation pour l'unique colonie française située sur l'étang de l'Or voisin.</i>

#### ECOLOGIE

##### **Statut dans la région**

*L'espèce est migratrice et arrive en Languedoc à la mi-avril pour repartir sur ses zones d'hivernage dans le courant du mois d'août et Septembre.*

##### **Reproduction**

*Les pontes ont lieu entre début mai et fin mai et l'élevage des jeunes se termine à la mi-juillet. La ponte complète comporte trois œufs et s'effectue à même le sol dans une légère dépression.*

*Comme toutes les sternes, l'espèce niche en colonie allant de quelques dizaines de couples à plus de 350 couples, parfois en colonies mixtes avec principalement la Mouette mélanocéphale et le Goéland rائلeur qui ont des exigences écologiques similaires.*

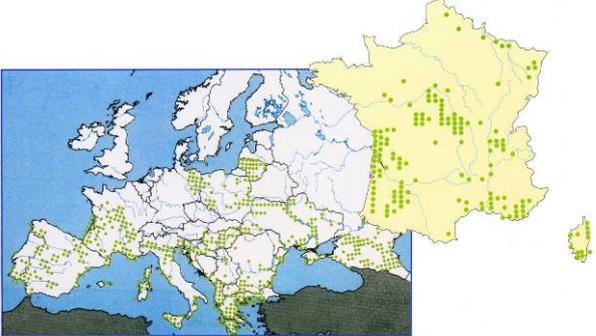
##### **Alimentation**

*La Sterne hansel est principalement insectivore et s'alimente essentiellement de criquets et de cigales qu'elles capturent en vol au dessus des prairies, des champs de céréales. Elle se nourrit également d'amphibiens et de poissons mais dans une moindre mesure.*

#### HABITATS UTILISES EN FONCTION DE L'ECOLOGIE DE L'ESPECE

<b>Habitats de reproduction</b>	<i>Ilots, salins et digues comportant les types d'habitats suivants :</i>		
	<b>Intitulé CORINE Biotopes</b>	<b>Code CORINE Biotopes</b>	<b>Code Natura 2000</b>
	<i>Gazons pionniers salés d'annuelles</i>	<i>15.1</i>	<i>1310</i>
	<i>Fourrés des prés salés (avec plages de sol nu)</i>	<i>15.6</i>	<i>1420</i>
	<i>Steppes salées méditerranéennes</i>	<i>15.8</i>	<i>1510*</i>

<b>Habitats d'alimentation et de stationnement migratoire</b>	<i>Habitats aquatiques doux, saumâtres ou salés, tels que : plans d'eau doux (étangs, marais...), plans d'eau saumâtres (lagunes, salins, roubines...), prés salés, cultures (en particulier, bordures des champs et rizières)</i>		
<b>Habitats d'hivernage</b>	<i>L'espèce est migratrice et n'hiverné pas en France</i>		
<b>VALEUR PATRIMONIALE DE L'ESPECE</b>			
	<b>Composante</b>	<b>Nature</b>	<b>Niveau</b>
<b>Valeur patrimoniale de l'espèce</b>	<i>Statut européen</i>	Directive Oiseaux Convention de Berne Convention de Bonn BirdLife International (2004)	<i>Annexe I</i> <i>Annexe II</i> <i>Annexe II</i> <i>En Danger – SPEC 3</i>
	<i>Statut national</i>	SEOF-LPO (1999)	<i>Rare – CMAP 3</i>
	<i>Statut régional</i>	Meridionalis (2004)	<i>Localisé</i>
<b>MENACES IDENTIFIEES</b>			
<b>Menace sur l'espèce</b>	<i>Dérangement lié à la fréquentation des plages</i> <i>Prédation par le Goéland leucophée</i> <i>Inondation par gestion hydraulique non contrôlée</i>		
<b>Menace sur ses habitats</b>	<i>Destruction des habitats par aménagements côtiers</i>		
<b>MESURES DE CONSERVATION ENVISAGEES</b>			<b>CODE ACTION</b>
<i>Si Nidification : Protection des colonies de reproduction par des filets et gestion hydraulique des sites adaptée aux exigences des laro-limicoles</i>			<i>G15</i>
<i>Création d'îlots ou restauration d'îlots existants</i>			<i>G16</i>
<i>Régulation du Goéland leucophée à proximité des sites de reproduction</i>			<i>G17</i>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>			
<i>BIRDLIFE INTERNATIONAL (2004). Birds in Europe: populations estimates, trends, and conservation status. Cambridge.</i>			
<i>CADIOU B., PONS J.-M. &amp; YESOU P. (2004). Oiseaux marins nicheurs de France métropolitaine (1960-2000). Editions Biotope.</i>			
<i>COMITE MERIDIONALIS (2004b). Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon. Meridionalis 5 : 15-24.</i>			
<i>CRAMP S. (1985). Handbook of the birds of Europe, the Middle East and North Africa. Vol. IV. Oxford University press.</i>			
<i>GOUTNER V. (1991). Food and feeding ecology of gull-billed Terns (Gelochelidon nilotica) in Greece. Revue d'Ecologie (Terre et Vie) 46: 373-384.</i>			
<i>ROCAMORA G. &amp; YEATMAN-BERTHELOT D. (1999). Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF, LPO.</i>			

FICHE ESPECE	<b>Cistude d'Europe</b> <i>Emys orbicularis</i>		 <p style="text-align: right; font-size: small;">M. Cheylan</p>
Code Natura 2000	<b>1220</b>		
<b>Ecologie</b>			
<p><b>Description</b></p> <p>La Cistude d'Europe est une petite tortue des eaux douces à légèrement saumâtres. A l'âge adulte la carapace de la femelle peut mesurer jusqu'à 20 cm, 16 cm chez le mâle. La tête, le cou, les pattes et la queue sont noirâtre ponctués de points jaunes. La carapace ovale et peu bombée est de couleur sombre (vert olive à noir) et fréquemment ornée de points ou stries jaunes. L'animal peut vivre plusieurs dizaine d'années.</p> <p><b>Habitat</b></p> <p>La Cistude d'Europe vit dans les zones humides aux eaux douces (salinité optimale inférieure à 6g/l), calmes, bien ensoleillées, souvent peu profondes : marais, étangs, canaux, cours d'eau lents..., elle peut également vivre dans des ruisseaux temporaires comme dans la Plaine des Maures (Var). Elle apprécie les fonds vaseux et la végétation aquatique abondante qui fournissent nourriture et abris en quantité.</p> <p>Son territoire peut s'étendre sur 10 ha de zone humide ou plusieurs centaines de mètres de roubine, où elle recherche activement des supports émergés (troncs flottants, branches basses de tamaris, berges protégées...) pour prendre des bains de soleil réguliers et essentiels à sa thermorégulation. La thermorégulation est une activité vitale à l'animal car elle conditionne l'efficacité de la Cistude pour la recherche de nourriture et pour la reproduction.</p> <p>Des milieux terrestres non inondables et à végétation herbacée sont recherchés en périphérie des milieux aquatiques pour la ponte.</p> <p><b>Reproduction</b></p> <p>La maturité sexuelle est tardive et intervient chez les mâles vers 6 ou 7 ans et chez les femelles vers 7 ou 8 ans (données de Camargue). Les pontes (1 à 3 par an) ont lieu à partir du mois de mai jusque dans le courant de l'été. La ponte se fait à terre, durant la nuit, dans un trou creusé par la femelle puis rebouché. Les secteurs choisis pour la ponte sont souvent en périphérie directe des zones humides, dans des milieux non inondables, bien exposés au soleil et à végétation basses ou éparées.</p> <p><b>Hivernage</b></p> <p>Entre les mois de novembre et de février/mars, la Cistude hiverne, le plus souvent au fond de l'eau dans des zones riches en végétation et/ou débris végétaux. Son activité quotidienne est alors nulle ou extrêmement restreinte.</p> <p><b>Alimentation</b></p> <p>Carnivore et en partie charognarde, la Cistude consomme ainsi, poissons, vers, mollusques, insectes aquatiques et petits crustacés.</p> <p><b>Prédation</b></p> <p>Si la tortue adulte n'a que peu de prédateurs (loutre, certains rapaces, rats), les œufs et les juvéniles sont des proies fréquentes de nombreux animaux (renards, putois, fouine, corvidés, hérons...).</p>			
<b>Situation de l'espèce</b>			
Répartition	<p>Présente en Europe, Russie et sur la côte nord africaine.</p> 		
Statut des	Europe	La Cistude, bien qu'encre très présente, est l'espèce de reptile qui a le plus régressé	

populations		en valeur absolue en Europe ces dernières années notamment en Europe Centrale	
	France	Il ne reste que quelques foyers de populations très isolés les uns des autres : dans le Centre (Brenne), en Rhône-Alpes (certaines parties de la vallée du Rhône), sur le littoral charentais, en région Aquitaine, Poitou-Charente et sur le littoral méditerranéen (Camargue et massif des Maures).	
	Languedoc-Roussillon	<p>Historiquement l'espèce était assez répandue dans les marais et rivières aux eaux douces et calmes de la région. Aujourd'hui, elle ne subsiste sous forme de population qu'en de rares sites littoraux. Les principaux foyers de populations connus actuellement sont en Camargue Gardoise et dans les marais de l'étang de l'Or.</p> <p>De petites populations sont également connues à Bellegarde (30), St Gély du Fesc (34) et à Leucate (66).</p> <p>Son observation est très rare dans des cours d'eau comme l'Aude, l'Orb, la Mosson, le Vistre, le Vidourle, le Gardon et leurs affluents où le statut des populations est encore incertain.</p> <p>Réintroduction de population dans les Réserves Naturelles Nationales de l'Estagnol (Villeneuve-les-Maguelone) et du Bagnas (Agde) depuis 2008.</p> <p>Sources : Cheylan, 1998 et CEN L-R, 2005</p>	
<b>Enjeux sur l'espèce</b>			
	Composante	Nature	Niveau
Valeur patrimoniale de l'espèce	Statut européen	<i>Directive Habitat</i> <i>Convention de Berne</i>	Annexe II et IV Annexe II
	Statut national	<i>Liste rouge</i>	Vulnérable
	Statut régional	<i>A dire d'expert</i>	Localisé et en déclin
<b>Menaces potentielles</b>			
Menace sur l'espèce	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pêche aux engins : ces pièges à poisson capturent et noient les cistudes</li> <li>- Introduction de tortues exotiques (dont la Tortue à tempes rouges dite « de Floride ») : la tortue de « Floride » fréquente les milieux de vie de la cistude et a des exigences écologiques comparables. Ainsi dans le cas où les ressources alimentaires ou en poste d'insolation sont limitantes, ces deux espèces entrent en concurrence (Arvy, 1999 ; Cadi &amp; Joly, 2004).</li> <li>- Prélèvements volontaires</li> <li>- Ecrasements sur routes</li> </ul>		
Menace sur ses habitats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur l'habitat aquatique comme terrestre (sites de pontes) et les connections entre zones humides : les modifications importantes et aménagements (enrochements de berges, remblaiements, comblements...), la gestion inadaptée (périodes de curages, retrait systématique des embâcles, entretien systématique des berges...), la reconversion agricole (implantation de rizière...), absence de gestion sur le long terme (fermeture par héliophytes ou ligneux, homogénéisation)</li> <li>- Le marnage (fluctuations saisonnières des niveaux d'eau) important et les assecs estivaux représentent des contraintes qui peuvent être fortes pour les cistudes</li> <li>- La salinisation des milieux aquatiques (le marnage peut induire la hausse de la salinité)</li> </ul>		

**PARTIE III :**  
**CONCERTATION**

---

## I. LES COMITES DE PILOTAGE

<b><i>N° COPIL</i></b>	<b><i>Date</i></b>	<b><i>Objet de la réunion</i></b>
<b><i>1</i></b>	<b><i>21 mars 2007</i></b>	<b><i>Installation de la démarche sur les sites « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol », élection du Président, désignation de l'opérateur, présentation des sites Natura 2000 et de la démarche.</i></b>
<b><i>2</i></b>	<b><i>8 novembre 2007</i></b>	<b><i>Présentation et validation des diagnostics écologique et socio-économique.</i></b>
<b><i>3</i></b>	<b><i>16 octobre 2008</i></b>	<b><i>Présentation et validation des enjeux et des objectifs de conservation. Présentation de la concertation à travers les groupes de travail et les ateliers thématiques.</i></b>
<b><i>4</i></b>	<b><i>28 avril 2009</i></b>	<b><i>Présentation et validation du programme d'actions pour les sites et de la Charte Natura 2000.</i></b>



COMITE DE PILOTAGE 1  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET RESERVE DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mercredi 21 mars 2007  
Frontignan

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**COLLEGE DES ELUS**

Monsieur Louis CALMELS,	Conseiller Général, Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE « Lez Mosson Etangs Palavasiens »
Monsieur Pierre BOULDOIRE,	Maire de la commune de Frontignan
Monsieur Jean Jacques ROULLEAUX,	Commune de Vic la Gardiole
Monsieur Francis FOULQUIER,	Maire de la commune de Mireval
Monsieur Daniel PIAUD,	Commune de Mireval
Madame Carole DONADA,	Commune de Lattes
Monsieur Henry VIOLS,	Commune de Villeneuve-lès-Maguelone
Monsieur Philippe DELBAR,	Commune de Villeneuve-lès-Maguelone
Monsieur Christian JEANJEAN,	Député Maire de la commune de Palavas les Flots
Monsieur Albert EDOUARD,	Commune de Palavas les Flots
Monsieur Yves MONTELOU,	Commune de Palavas les Flots
Monsieur Gérard ARNAL,	Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau
Monsieur Gilles PEYRE,	Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or
Monsieur Alain BONAFoux,	Président du Syndicat Mixte des Etangs Littoraux
Monsieur André GIRON,	Syndicat Mixte du Bassin de Thau

**COLLEGE DES USAGERS**

Monsieur André DELMAS, Chambre d'Agriculture de l'Hérault  
Monsieur Jean Pierre MOLLE, Prud'homme de pêche de Palavas les Flots  
Monsieur Aimé ALCOUFFA, Fédération Départementale de Chasse  
Monsieur Robert RAMADIER, Association de Chasse Maritime de Villeneuve-lès-Maguelone  
Monsieur Lionel MINGUES, Association de Chasse Maritime de Frontignan  
Monsieur Marc ANDRE, Union des ASA de Lattes et propriétaire du site du Gramenet  
Monsieur Mario KLESCZEWSKI, Conservatoire des Espaces Naturels LR  
Monsieur René AUGUSTE, EID Méditerranée  
Monsieur Jean Yves BEGUIER, Pôle Méditerranée du Service de Navigation Rhône Saône  
Monsieur Christian SALES, Association des Compagnons de Maguelone  
Monsieur Denis REUDET, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, gestionnaire de la Réserve de l'Estagnol

**COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT**

Monsieur Jean François DESBOUIS, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Hérault, représentant Monsieur le Préfet de l'Hérault  
Monsieur Alain PIBOT, Direction Régionale de l'Environnement Languedoc-Roussillon  
Monsieur Fabien BROCHIERO, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Hérault  
Monsieur Marc KREBS, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Hérault  
Madame Chantal GALLIERE, Direction Départementale de l'Equipement Languedoc Roussillon  
Monsieur Gilbert ROMIEU, Direction régionale de la Jeunesse et des Sports  
Monsieur Francis BARSSE, Office National de la Forêt  
Monsieur Louis KALIFA, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage



COMITE DE PILOTAGE 1  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET RESERVE DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mercredi 21 mars 2007  
Frontignan

**EXPERTS**

Monsieur Rutger DEWIT, CNRS, Université Montpellier II  
Monsieur Jean Pierre MARCHAL, BRGM

**PARTICIPAIENT EGALEMENT A LA REUNION**

Madame Juliette PICOT SERAILLE, Siel  
Madame Sandrine VONDERSCHER, Siel  
Madame Hélène FABREGA, Siel  
Madame Céline HUDOGOT, Chambre d'Agriculture de l'Hérault  
Monsieur Daniel PETIT, Fédération Régionale de Chasse  
Monsieur Jean Pierre HUGON, Fédération Régionale de Chasse  
Monsieur Bernard MALGOIRE, Association de Chasse Maritime de Villeneuve-lès-Maguelone  
Monsieur Serge JOUER, Association de Chasse Maritime de Frontignan  
Monsieur Benoît FRANCES, EID Méditerranée  
Monsieur Jean Pierre LECOEUR, Service de Navigation Rhône Saône – Subdivision de Frontignan  
Madame Nathalie VAZZOLER, Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or  
Madame Dominique SALASSE, Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau  
Monsieur Mickaël DEBETENCOURT, Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau  
Madame Géraldine VACQUIER, SAGE « Lez Mosson Etangs Palavasiens »  
Monsieur Romain ROVAREY, DDE 34  
Mademoiselle Caroline BELAIT, DIREN LR  
Mademoiselle Muriel CARRENO, DIREN LR  
Madame Patricia STUDER, Office de tourisme de Frontignan  
Monsieur Sébastien GIRARDIN, CEN LR  
Monsieur Julien DENIEL, Conseil Général de l'Hérault  
Monsieur Gérard ZAPATA, Maison de la Nature de Lattes

**PERSONNES EXCUSEES**

COLLEGE DES ELUS

Monsieur Christian VALETTE, Maire de Pérols

COLLEGE DES USAGERS

Monsieur le Délégué Régional du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres  
Monsieur Henri de BRUNELIS, propriétaire sur l'étang du Grec  
Monsieur le Président du Comité Régional des Pêches

COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT

Monsieur le Délégué régional de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse

**PERSONNES ABSENTES**

COLLEGE DES ELUS

Monsieur le Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon



COMITE DE PILOTAGE 1  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET RESERVE DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mercredi 21 mars 2007  
Frontignan

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier  
Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Or

COLLEGE DES USAGERS

Monsieur le Président du syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de l'Hérault  
Monsieur le Directeur du Comité départemental du tourisme  
Monsieur le Président de la Prud'homie des patrons pêcheurs de Thau-Ingril  
Monsieur le Président de la Fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
Monsieur le Président de l'Association Méridionalis  
Monsieur le Président du CEPRALMAR

COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT

Monsieur le Directeur Régional de l'Equipement Languedoc Roussillon  
Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Maritimes

**La séance est présidée par Monsieur Jean François DESBOUIS, représentant Monsieur le Préfet de l'Hérault, Préfet de la Région Languedoc-Roussillon.**

Après un mot d'accueil de Monsieur Pierre BOULDOIRE, Maire de Frontignan et un tour de table permettant à chaque participant de se présenter, la séance est ouverte.

Monsieur BROCHIERO, rappelle l'ordre du jour :

1. **Présentation de la démarche Natura 2000,**
2. **Installation du comité de pilotage des sites,**
3. **Présentation des sites et de leurs enjeux, témoignages d'acteurs,**
4. **Mise en œuvre de la démarche sur les sites,**
5. **Présentation des articles L412-2III et R414-8-1 du Code de l'Environnement et désignation du président du comité de pilotage par les élus des sites,**

*Un dossier de séance est remis à chaque membre du comité de pilotage.*

1. **Présentation de la démarche Natura 2000 :**

*Monsieur BROCHIERO de la DDAF présente les points suivants :*

➤ **Composition et fonctionnement du comité de Pilotage (COFIL)**

La composition du COFIL a été fixée par arrêté préfectoral, en concertation avec le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (Siel) dans le respect de plusieurs contraintes :

- s'assurer d'une composition équilibrée des collègues au sein du COFIL,
- ne pas dépasser une soixantaine de membres, chiffre au-delà duquel il serait difficile de conduire efficacement les discussions relatives à l'élaboration du Document d'Objectif (DOCOB),
- s'assurer de la représentativité des membres siégeant au sein du collège des usagers et de la participation équilibrée de toutes les catégories d'usagers.

Il est précisé :



COMITE DE PILOTAGE 1  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET RESERVE DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mercredi 21 mars 2007  
Frontignan

- que le collège des services et établissements publics de l'Etat ne siège qu'à titre consultatif,
- que le Président du COPIL est élu par et au sein du collège des collectivités et a voix prépondérante en cas de partage des voix,
- que le COPIL, sur proposition de son Président, peut se doter d'un règlement intérieur dont un modèle est proposé par l'Etat.

➤ **Rôle du COPIL**

Le projet de DOCOB sera élaboré par le COPIL puis approuvé par arrêté du représentant de l'Etat.

➤ **Nature du DOCOB**

Il constituera un catalogue d'interventions et d'actions qui devront permettre la conservation des milieux et des espèces recensés dans le périmètre du site. Les propriétaires ou locataires de terrains situés en zone NATURA 2000, pourront choisir les mesures sur lesquelles ils souhaitent s'engager contractuellement.

➤ **Délai d'élaboration du DOCOB**

Le COPIL dispose d'un délai de deux ans pour élaborer le projet de DOCOB. Sur ce délai, le COPIL devra se réunir environ quatre fois. Des groupes de travail thématiques seront également constitués.

➤ **Périmètre du site**

Le périmètre du site a fait l'objet de nombreux recours et ses contours actuels sont contestés. Les inventaires naturalistes serviront à définir précisément la cartographie des espèces et des habitats à protéger.

Le périmètre du site pourra être corrigé, à la demande du COPIL, en fonction des résultats de ce diagnostic :

- les zones où la présence d'espèces ou d'habitats visés par les directives européennes ne sera pas confirmée pourront être sorties du périmètre,
- à l'inverse, le périmètre pourra être étendu sur des secteurs où leur présence n'avait pas été relevée par les inventaires initiaux.

➤ **Valeur juridique du DOCOB et contraintes imposées par la démarche**

Le DOCOB n'est pas opposable au tiers ; les projets pouvant avoir un impact sur les espèces ou habitats du site devront faire l'objet d'une étude d'incidence.

**2. Installation du comité de pilotage des sites**

*A l'issue d'une présentation détaillée par Monsieur BROCHIERO, le débat est ouvert avec la salle.*

Plusieurs questions sont posées sur les différents membres du comité de pilotage :

- L'EID Méditerranée est représentée et siège au sein du collège des usagers.
- Le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres est également membre du comité de pilotage dans le collège des usagers.



COMITE DE PILOTAGE 1  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET RESERVE DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mercredi 21 mars 2007  
Frontignan

- Monsieur LECOEUR du Service de Navigation Rhône Saône, pose la question, de l'intégration du canal du Rhône à Sète dans le périmètre Natura 2000. La DDAF répond que le Service de Navigation est associé au comité de pilotage en tant qu'acteur ; le canal du Rhône à Sète étant intégré au périmètre pour le site qu'il représente et pour son activité.
- La commune de Villeneuve-lès-Maguelone souhaite savoir pourquoi la SAFER n'est pas associée au comité de pilotage. Monsieur BROCHIERO précise qu'un choix a du être fait lors de la constitution du comité de pilotage, mais l'association de la SAFER reste possible ultérieurement si sa présence est nécessaire. Néanmoins, la SAFER pourra être associée à des groupes de travail en fonction des besoins et pourra également intervenir en aval comme outil dans le cadre de mesures du Document d'Objectif.
- Monsieur ZAPATA, gestionnaire du site des marais du Méjean demande si les marais ou zones naturelles actuellement hors du périmètre pourront être rajoutées à celui-ci. Monsieur DESBOUIS rappelle que le périmètre actuellement désigné est un périmètre d'étude. La première étape du Document d'Objectif est une phase de diagnostic. Le périmètre pourra être précisé, au vu des résultats des inventaires naturalistes, avec possibilité de réduction ou d'extension des contours actuels à l'issue de la démarche d'élaboration du DOCOB.

**3. Présentation des sites et de leurs enjeux, témoignages d'acteurs**

Le Siel présente les enjeux du site et les actions déjà existantes en matière de conservation de la faune, de la flore et des milieux. Monsieur Daniel PETIT de la Fédération Régional des Chasseurs présente quelques exemples d'implications des sociétés de chasse dans la démarche Natura 2000 en France.

*A l'issue de ces présentations, le débat est ouvert.*

- Monsieur MINGUES demande sur quel type de foncier ont été réalisées les actions avec les sociétés de chasse, évoquées lors de son exposé. Monsieur PETIT précise que l'ensemble des actions présentées se sont déroulées sur les réserves de chasse, la concertation a donc été plus facile mais ne garantissait pas pour autant une implication immédiate des chasseurs. Monsieur DESBOUIS rappelle que, si aujourd'hui, la valeur des sites présentés par Monsieur PETIT est reconnue, c'est parce qu'une gestion efficace a été mise en place et notamment par les chasseurs. La notion du foncier est à déconnecter des objectifs et mesures de gestion.
- Natura 2000 devra surtout tenir compte des grands projets susceptibles d'être réalisés et qui pourraient venir perturber le site. Pour chaque projet d'aménagement sur le site Natura 2000, le dossier devra comprendre une notice évaluant les incidences du projet pour le site ; l'objectif étant une gestion durable des milieux. A travers la démarche Natura 2000, l'objectif n'est absolument pas de stopper les actions existantes qui permettent la gestion correcte du site. Il n'est pas question d'interdire la chasse sur les sites Natura 2000 puisque celle-ci n'est pas considérée comme une activité perturbante.
- Monsieur ZAPATA précise que certains sites intégrés dans le périmètre Natura 2000, tel que le site du Méjean à Lattes, ont déjà des plans de gestion dont l'objectif est la conservation des milieux. Il



COMITE DE PILOTAGE 1  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET RESERVE DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mercredi 21 mars 2007

Frontignan

souhaite savoir si ces plans de gestion seront intégralement pris en compte dans le Document d'Objectif. Monsieur DESBOUIS rappelle que le DOCOB doit être cohérent pour répondre aux objectifs de conservation et que, de ce fait, les plans de gestion y seront intégrés.

- Monsieur DEWITT souhaite savoir comment sera intégrée la gestion hydraulique des sites dans le DOCOB. Monsieur PIBOT précise que la gestion hydraulique d'un site pourra être une action de conservation des habitats ou des milieux. Elle sera donc intégrée dans le programme d'action du Document d'Objectif.
- Monsieur MINGUES pose la question de la continuité des activités sur le Domaine Public Maritime et sur le Domaine Privé. Monsieur DESBOUIS précise que les activités compatibles avec la conservation des milieux seront nommées dans le Document d'Objectif ; il apparaît donc nécessaire que l'ensemble des membres du comité de pilotage se fixe des objectifs communs et concertés. Monsieur PIBOT rappelle que la Loi sur l'Eau du 31 décembre 2006 donne la possibilité à l'Etat de contractualiser avec les professionnels et les usagers du Domaine Public Maritime et de tous les domaines publics.
- Monsieur MOLLE, premier Prud'home de Palavas les Flots évoque le fait que de nombreux pêcheurs travaillent sur le domaine privé ou sur des terrains communaux. C'est la raison pour laquelle le DOCOB doit avoir pour objectifs la nécessité de préserver la pêche professionnelle et les cultures marines sur les lagunes. De plus, tous les travaux d'entretien des roubines, marais, graus qui sont nécessaires au bon fonctionnement hydraulique des milieux ne doivent pas être limités par le DOCOB Natura 2000. Monsieur DESBOUIS répond que ces objectifs seront à prendre en compte lors de l'élaboration du document d'objectif, de la définition des actions à mener. Le partenariat avec les professionnels est évident, leur avis sera pris en compte lors des phases de concertation et tout au long de l'élaboration du Document d'Objectif. Le premier comité de pilotage n'a pas pour objectif de rentrer dans le débat du contenu des mesures de gestion, les prochaines réunions auront cette vocation.

**4. Mise en œuvre de la démarche sur les sites**

**Le Siel rappelle les grandes étapes relatives à la mise en place de la démarche NATURA 2000 sur le site des étangs palavasiens.**

- Le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux (le Siel) a choisi, à la demande des communes adhérentes, de se porter maître d'ouvrage du DOCOB
- Le diagnostic socio économique et les inventaires seront réalisés du printemps à l'été 2007
- Les résultats de cette phase d'étude seront présentés au prochain comité de pilotage en octobre 2007
- L'achèvement du DOCOB est programmé pour le mois d'octobre 2008

**5. Présentation des articles L412-2III et R414-8-1 du Code de l'Environnement et désignation du président du comité de pilotage par les élus des sites.**

A l'issue de cette intervention, Monsieur BROCHIERO reprend la parole pour rappeler qu'à l'occasion de la séance constitutive, le collège des élus procède en son sein à la désignation du Président du COPIL.



COMITE DE PILOTAGE 1  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET RESERVE DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mercredi 21 mars 2007  
Frontignan

En l'absence de désignation dans les 3 mois suivant la séance constitutive, le COPIL est présidé par le représentant de l'Etat jusqu'à l'achèvement du DOCOB.

Monsieur BONAFoux, président du SIEL propose sa candidature ; il est élu par les membres du COPIL.

Monsieur DESBOUIS remercie le Président du COPIL ainsi que le Syndicat Mixte des Etangs Littoraux d'avoir accepté la maîtrise d'ouvrage de l'étude.

Au nom des ministères de tutelle (Agriculture et Ecologie), il souhaite une implication active de tous les membres du COPIL. L'opportunité de cette concertation doit être saisie dans les délais impartis, soit 18 mois pour l'élaboration du DOCOB et 5 ans pour sa mise en œuvre.

Monsieur DESBOUIS conclut la séance en remerciant les participants.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**



COMITE DE PILOTAGE 2  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Jeudi 8 novembre 2007  
Frontignan

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**COLLEGE DES COLLECTIVITES ET DE LEURS GROUPEMENTS**

Madame Carole DONADA, Commune de Lattes  
Monsieur Henry VIOLS, Commune de Villeneuve-lès-Maguelone  
Monsieur Patrick LEPOUDERE, Commune de Pérols  
Monsieur André GIRON, Syndicat Mixte du Bassin de Thau  
Monsieur Gérard ARNAL, Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau  
Monsieur Alain BONAFOUX, Président du Syndicat Mixte des Etangs Littoraux

**COLLEGE DES USAGERS**

Monsieur Aimé ALCOUFFA, Fédération Départementale de Chasse  
Monsieur Robert RAMADIER, Association de Chasse Maritime de Villeneuve les Maguelone  
Monsieur Daniel PETIT, Fédération Régionale de Chasse  
Monsieur Simon WOODSWORTH, Comité Régional des Pêches  
Monsieur Lionel MINGUES, Association de Chasse Maritime de Frontignan  
Monsieur Marc ANDRE, Union des ASA de Lattes et propriétaire du site du Gramenet  
Monsieur Christian SALES, Association des Compagnons de Maguelone  
Monsieur Denis REUDET, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, gestionnaire de la Réserve de l'Estagnol  
Monsieur Gérard ZAPATA, Maison de la Nature de Lattes  
Madame Céline HUGODOT, Chambre d'Agriculture de l'Hérault  
Madame Florence RUGGIERO, Office de tourisme de Frontignan  
Monsieur Gérard ARNAL, Office de tourisme de Frontignan  
Madame Géraldine VERNA, Comité départemental du tourisme  
Monsieur Mario KLESCZEWSKI, Conservatoire des Espaces Naturels LR  
Monsieur Xavier RUFRAÏ, Conservatoire des Espaces Naturels LR  
Monsieur F. PEREZ, Service de Navigation Rhône Saône

**COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT**

Monsieur Fabien BROCHIERO, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Hérault  
Monsieur Marc KREBS, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Hérault  
Monsieur Rodolphe MAJUREL, Département de l'Hérault, Direction de l'Équipement et de l'Action foncière du Département de l'Hérault  
Madame L. VERNISSE, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Hérault  
Madame Chantal GALLIERE, Direction Départementale de l'Équipement Languedoc Roussillon  
Madame PONT, Direction Départementale de l'Équipement Languedoc Roussillon  
Monsieur Gilbert ROMIEU, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports  
Monsieur Jean-Gabriel VALLIER, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage  
Madame Florence VERDIER, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres  
Monsieur Benoît FRANCES, EID Méditerranée



COMITE DE PILOTAGE 2  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Jeudi 8 novembre 2007  
Frontignan

EXPERTS

Monsieur Rutger DEWIT, CNRS, Université Montpellier II  
Monsieur Jean-Pierre QUIGNARD,

PARTICIPAIENT EGALEMENT A LA REUNION

Monsieur Guillaume DALERY, Fédération Départementale de Chasse  
Monsieur Paul COUDERE, Association de Chasse Maritime de Villeneuve-lès-Maguelone  
Monsieur Thierry HERNANDEZ, Société des Chasseurs Lattois  
Monsieur Jean-Luc BARELIER, Société des Chasseurs Lattois  
Madame Sarah OSSWALD, Communauté d'Agglomération de Montpellier  
Monsieur Gilles BROCARD, Syndicat Mixte du Bassin de Thau  
Monsieur Nicolas DUPRE, Cepralmar  
Madame Eve LE POMMELET, Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or  
Madame Juliette SERAILLE, Siel  
Madame Hélène FABREGA, Siel  
Monsieur Sébastien GIRARDIN, Siel

PERSONNES EXCUSEES

COLLEGE DES COLLECTIVITES ET DE LEURS GROUPEMENTS

Monsieur Christian VALETTE, Maire de Pérols  
Monsieur Cyril MEUNIER, Maire de la commune de Lattes  
Monsieur Daniel PIAUD, Commune de Mireval  
Madame Murielle RIBOT, Région Languedoc-Roussillon  
Madame MATHIEU DAUDET, Commune de Palavas  
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier  
Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau  
Monsieur le Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon  
Monsieur Gilles PEYRE DE FABREGUES, Syndicat Mixte de gestion de l'Etang de l'Or  
Monsieur Louis CALMELS, Conseiller Général de l'Hérault

COLLEGE DES USAGERS

Monsieur Henri de BRUNELIS, propriétaire sur l'étang du Grec  
Monsieur Denis MORENO, Comité local des pêches  
Monsieur Louis VILLARET, Comité départemental du tourisme  
Monsieur le Président du CEPRALMAR  
Monsieur Jacques GRAVEGEAL, Chambre d'agriculture de l'Hérault

COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT

Monsieur le Délégué régional de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse  
Madame Géraldine VACQUIER, SAGE « Lez Mosson Etangs Palavasiens »



COMITE DE PILOTAGE 2  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Jeudi 8 novembre 2007  
Frontignan

EXPERTS

Monsieur Jean Pierre MARCHAL, BRGM

**PERSONNES ABSENTES**

COLLEGE DES COLLECTIVITES ET DE LEURS GROUPEMENTS

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays de l'Or  
Monsieur le Député Maire de la commune de Palavas les Flots  
Monsieur le Maire de la commune de Frontignan

COLLEGE DES USAGERS

Monsieur le Président du syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de l'Hérault  
Monsieur Diamantis ROUMELIS, Président de la Prud'homie des patrons pêcheurs de Thau-Ingril  
Monsieur le Président de la Fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
Monsieur le Président de l'Association Méridionalis  
Monsieur le Président de l'IFREMER  
Monsieur Jean Pierre MOLLE, Prud'homie de pêche de Palavas les Flots  
Monsieur le Président du Comité départemental de randonnées pédestres

COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT

Monsieur le Directeur Régional de l'Équipement Languedoc Roussillon,  
Monsieur le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt,  
Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Maritimes  
Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement  
Monsieur le Directeur de l'Agence départementale de l'Office National des Forêts

---

**La séance est présidée par Monsieur Alain BONAFoux, Président du Comité de Pilotage.**

Monsieur BONAFoux rappelle l'ordre du jour :

1. **Présentation et validation des diagnostics de territoire**
  - a. **Le diagnostic socio-économique**
  - b. **Les diagnostics écologiques**
2. **La concertation**
  - a. **Proposition d'une méthode de travail : groupes & ateliers**
  - b. **Un exemple de concertation engagée : le groupe « Chasse »**

*Un dossier de séance est remis à chaque membre du comité de pilotage.*



COMITE DE PILOTAGE 2  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

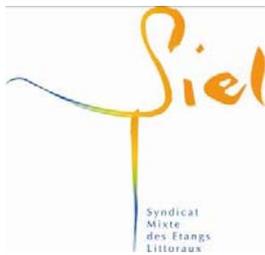
Jeudi 8 novembre 2007  
Frontignan

**1. Présentation et validation des diagnostics de territoire**

- a. **Le diagnostic socio-économique** est présenté par Hélène FABREGA du Siel.
- b. **Les diagnostics écologiques** sont présentés par Mario KLESCZEWSKI (habitats naturels) et Xavier RUFRAY (avifaune) du CEN L-R.

*Alain BONAFoux précise que le périmètre proposé suite au diagnostic écologique est bien un périmètre écologique cohérent, qui reste à croiser avec un périmètre socio-économique cohérent. Il ouvre ensuite le débat concernant les diagnostics de territoire.*

- Henry VIOLS, élu de la commune de Villeneuve-lès-Maguelone s'interroge sur les zones cartographiées en rouge sur sa commune dans le diagnostic écologique, qui correspondent à un mauvais état de conservation des habitats.
- Xavier RUFRAY (CEN L-R) signale que ces zones ont été caractérisées ainsi en raison de la présence de colonies de Goélands leucopnée qui nuisent à l'installation d'autres espèces d'oiseaux patrimoniales. Il ajoute que sur le secteur du lido de Pierre-blanche, le Goéland leucopnée s'installe dans les sansouïres qui se sont développées en arrière des dunes fixées artificiellement. Le maintien des espèces d'oiseaux patrimoniales doit donc passer en premier lieu par une restauration de leur habitat, c'est-à-dire des milieux pionniers sans végétation, renouvelés régulièrement par des phénomènes naturels (ouverture de graus...).
- Henry VIOLS approuve le diagnostic présenté à propos du phénomène de cabanisation, et met en garde sur l'activité pastorale exercée à titre de loisir, qui est bien souvent à l'origine de cette cabanisation (construction d'abris pour les chevaux, puis installation de mobil homes...). Il aborde ensuite le cas de la décharge du Thôt, mentionnée dans le paragraphe *activité industrielle*, alors qu'à l'heure actuelle il s'agit seulement d'un site de transfert des ordures, et que l'objectif est bien l'arrêt de toute activité sur ce site.
- Marc ANDRE (Union des ASA de Lattes et propriétaire du Gramenet) signale que la zone humide du Gramenet doit être cartographiée en tant que parcelle pâturée.
- Monsieur SALES (Association des compagnons de Maguelone) note un oubli concernant l'activité aquacole située sur le secteur de la Sarrazine, qui devra donc être rajoutée au diagnostic socio-économique. La localisation des vignobles autour de Maguelone devra également être précisée sur les cartographies.
- Florence VERDIER (CELRL) demande des précisions sur la méthodologie employée dans le diagnostic écologique pour la hiérarchisation des enjeux. Elle s'interroge plus précisément sur la prise en compte de l'état de conservation des habitats ou des espèces dans cette hiérarchisation.
- Mario KLESCZEWSKI (CEN L-R) explique que le référentiel pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces est très récent, et que la cartographie correspondante sera réalisée prochainement.



COMITE DE PILOTAGE 2  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Jeudi 8 novembre 2007

Frontignan

- Jean-Pierre BARELIER (Société des Chasseurs Lattois) demande des précisions sur la présence de la Talève sultane, puisque deux couples sont mentionnés dans le diagnostic écologique.
- Xavier RUFRAY confirme la présence de ces deux voire trois couples de Talève sultane sur les étangs palavasiens, espèce qui est en cours de colonisation en région méditerranéenne depuis l'Espagne. A l'heure actuelle, une trentaine de couples ont été recensés en France, sachant que cette espèce est très difficile à observer. Les mesures de gestion destinées à préserver l'habitat d'autres espèces patrimoniales occupant le même milieu (Butor étoilé, Blongios nain...) seront également favorables à la Talève.
  
- Denis REUDET (ONCFS) demande si le classement des sites fréquentés a été dressé sur la base de données chiffrées (page 15 du document de synthèse). Il note également que le texte mentionne une augmentation du tourisme fluvial sur le canal du Rhône à Sète sans s'appuyer sur des données chiffrées à deux dates différentes.
- Hélène FABREGA (Siel) signale qu'il ne s'agit pas d'un classement des sites fréquentés mais seulement d'une liste sans aucune hiérarchisation. Les données pour le canal du Rhône à Sète seront complétées.
  
- Monsieur SALES note l'absence de cartographie des espèces menaçantes sur le site.
- Xavier RUFRAY répond que le Goéland leucopnée a un impact sur la conservation d'espèces de l'annexe I de la Directive Oiseaux, donc il est entré en considération dans les cartographies ; alors que le Cormoran n'a pas à l'heure actuelle d'impact avéré sur d'autres espèces d'oiseaux. Il ajoute que tous ces éléments seront pris en compte lors de la phase de concertation. Le Siel travaille déjà sur cette problématique en menant des actions de régulation des populations de Goéland leucopnée afin de favoriser l'installation d'espèces d'oiseaux patrimoniales inscrites dans l'annexe I de la Directive « Oiseaux ».
- Fabien BROCHIERO (DDAF 34) informe de la tenue d'une réunion à propos du Grand Cormoran et du Goéland leucopnée le 15 novembre. Il souligne le problème du statut de protection de ces espèces qui oblige des démarches complexes pour établir des quotas d'individus à éradiquer.
  
- Paul COUDERE (ACM Villeneuve) soulève le problème de l'arrivée d'eau douce dans l'étang de l'Arnel, avec la Mosson qui pourrait être polluée par les infiltrations issues du Thôt, et par les rejets de la station d'épuration de Villeneuve-lès-Maguelone.

*Suite à ces différentes interventions, Alain BONAFoux procède au vote pour la validation des diagnostics socio-économique et écologique. Les diagnostics de territoire sont donc validés par le COPIL.*

### 3. La concertation

- a. **Proposition d'une méthode de travail : groupes & ateliers** présentée par Juliette SERAILLE du Siel.



COMITE DE PILOTAGE 2  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Jeudi 8 novembre 2007  
Frontignan

- Florence VERDIER (CELRL) propose la formation d'un atelier thématique « Gestion des espaces naturels protégés » qui regrouperait les associations de défense de l'environnement, le CELRL, l'Etat...soit davantage d'acteurs que dans le groupe initial proposé.
- Fabien BROCHIERO (DDAF 34) trouve le nombre de groupes de travail trop élevé, et fait part de son expérience sur d'autres sites Natura 2000 en proposant que soient formés 3 voire 4 groupes de travail maximum.
- Juliette SERAILLE (Siel) recadre bien la démarche de concertation envisagée : il s'agit dans un premier temps de réunir des acteurs locaux qui se ressemblent afin de définir des objectifs liés à leur activité (chasse, agriculture, pêche...). Ensuite, des représentants de certains groupes de travail, des représentants de l'associations ou encore des experts scientifiques se rencontrent au sein d'ateliers thématiques techniques où vont être discutées des actions concrètes de gestion (atelier qualité de l'eau, atelier activités récréatives et de loisir...).
- Henry VIOLS, élu de la commune de Villeneuve, s'interroge sur la possibilité pour les élus de participer aux groupes de travail lors de la phase de concertation.
- Alain BONAFoux rappelle que les groupes de travail doivent être essentiellement composés de techniciens, car se sont eux qui sont au plus près des enjeux de terrain. Il précise que ces groupes proposés ne sont en aucun cas fermés aux élus, qu'il s'agit à l'heure actuelle de propositions, et que chacun des membres du COPIL peut faire parvenir ses remarques au Siel d'ici début décembre.

**b. Un exemple de concertation engagée : le groupe « Chasse »** présenté par Jean-Pierre BARELIER de la Société des Chasseurs Lattois.

Alain BONAFoux conclut la séance en remerciant les participants.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**



COMITE DE PILOTAGE 3  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Jeudi 16 octobre 2008  
Frontignan

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**COLLEGE DES COLLECTIVITES ET DE LEURS GROUPEMENTS**

Monsieur Alain BONAFOUX, Président du Syndicat Mixte des Etangs Littoraux – commune de Frontignan  
Monsieur Jean Pierre DENEU, Maire de Vic la Gardiole  
Monsieur Loïc LINARES, Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau – commune de Frontignan  
Monsieur Michel ROZELET, commune de Palavas les Flots,  
Madame Dominique BOURDIER, commune de Villeneuve-lès-Maguelone

**COLLEGE DES USAGERS**

Monsieur Sylvain MICOLA, Chambre d'Agriculture de l'Hérault  
Monsieur Xavier RUFRAY, Conservatoire des Espaces Naturels LR  
Monsieur Lionel MINGUEZ, Association de Chasse Maritime de Frontignan  
Monsieur Marc ANDRE, Union des ASA de Lattes et propriétaire du site du Gramenet  
Monsieur Denis REUDET, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, gestionnaire de la Réserve de l'Estagnol  
Monsieur Gérard ZAPATA, Maison de la Nature de Lattes  
Monsieur François Xavier FABRE, Voies Navigables de France  
Monsieur Pierre MAIGRE, Association MERIDIONALIS  
Monsieur Tanguy LEBRUN, Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault  
Monsieur Benoît FRANCES, EID Méditerranée  
Madame Christine BOUSQUET, EID Méditerranée  
Monsieur Jean Pierre MOLLE, Prud'homme de Pêche de Palavas les Flots  
Monsieur Lionel MINGUEZ, ACM de l'étang d'Ingril

**COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT**

Monsieur Fabien BROCHIERO, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Hérault  
Monsieur Marc KREBS, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Hérault  
Monsieur Thibault RODRIGUEZ CEPRALMAR  
Madame Nathalie MALET, IFREMER  
Monsieur Rodolphe MAJUREL, Département de l'Hérault, Direction de l'Equipeement et de l'Action Foncière du Département de l'Hérault

**EXPERTS**

Monsieur Rutger DEWIT, CNRS, Université Montpellier II  
Monsieur Yann BALOUIN, BRGM

**PARTICIPAIENT EGALEMENT A LA REUNION**

Monsieur Jean Pierre MAGNAN, Communauté d'Agglomération de Montpellier  
Monsieur Jean Paul GAMBIER, Communauté d'Agglomération de Montpellier  
Madame Sarah OSSWALD, Communauté d'Agglomération de Montpellier  
Madame Muriel ALEXANDRE, Syndicat Mixte du Bassin de Thau  
Madame Nathalie VAZZOLER, Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or



COMITE DE PILOTAGE 3  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Jeudi 16 octobre 2008  
Frontignan

Madame Florence RUGGIERO, Office de tourisme de Frontignan,  
Madame Fanny GOUDET, Fédération Régionale des Chasseurs Languedoc Roussillon  
Monsieur Mickaël DEBETENCOURT, Service Espaces Naturels CABT  
Madame Juliette SERAILLE, Siel  
Madame Sandrine LAFONT, Siel  
Madame Hélène FABREGA, Siel  
Monsieur Clément BAUDOT, Siel  
Monsieur Clément LARGILLET, Etudiant

**PERSONNES EXCUSEES**

COLLEGE DES COLLECTIVITES ET DE LEURS GROUPEMENTS

Monsieur Georges FRECHE, Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier  
Monsieur André VEZINET, Président du Conseil Général de l'Hérault  
Monsieur Pierre BOULDOIRE, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau  
Monsieur Georges FRECHE, Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon  
Monsieur Claude BARRAL, Président du Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or  
Monsieur François COMMEINHES, Président du Syndicat Mixte du Bassin de Thau,  
Monsieur Jean Michel ROUX, Président du COPIL du site N2000 « Etang de Mauguio »  
Monsieur Pierre BOULDOIRE, Maire de la commune de Frontignan,  
Monsieur Cyril MEUNIER, Maire de Lattes et Président de la CLE du SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens  
Monsieur Christian VALETTE, Maire de la commune de Pérols,  
Monsieur Francis FOULQUIER, Maire de la commune de Mireval

COLLEGE DES USAGERS

Monsieur Gérard ARNAL, Représentant des offices de tourisme locaux  
Monsieur COLIN, Chambre d'agriculture de l'Hérault  
Monsieur Henri GRONZIO, Comité Régional des Pêches  
Monsieur Robert RAMADIER, ACM de Villeneuve-lès-Maguelone  
Monsieur le Directeur du service de Navigation Rhône Saône  
Monsieur Daniel MARQUIS, Directeur de l'Association des Compagnons de Maguelone

COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT

Monsieur le Préfet de l'Hérault  
Monsieur Michel DEBLAISE, Délégué Régional de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse  
Monsieur Pascal AUGIER, Directeur Régionale de l'Agriculture et de la Forêt  
Madame Florence VERDIER, Conservatoire du Littoral  
Madame Nadine BOSC, Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse  
Monsieur la Directrice Régionale de l'Environnement

**PERSONNES ABSENTES**

COLLEGE DES USAGERS

Monsieur le Président du syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de l'Hérault  
Monsieur Diamantis ROUMELIS, Président de la Prud'homie des patrons pêcheurs de Thau-Ingril



COMITE DE PILOTAGE 3  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Jeudi 16 octobre 2008  
Frontignan

Monsieur le Président de la Fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
Monsieur le Président du Comité départemental de randonnée pédestre  
Monsieur le Directeur du Comité départemental du tourisme  
Monsieur Henri DE BRUNELIS, Propriétaire de l'étang du Grec

COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT

Monsieur le Directeur Régional de l'Equipement Languedoc Roussillon,  
Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement de l'Hérault  
Monsieur le Directeur Départemental de Jeunesse et Sports  
Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Maritimes  
Monsieur le Directeur de l'Agence départementale de l'Office National des Forêts  
Monsieur le Délégué Départemental de l'ONCFS

EXPERTS

Monsieur Jean-Pierre QUIGNARD,

AUTRES INVITES

Madame Géraldine VACQUIER, SAGE « Lez Mosson Etangs Palavasiens »

---

La séance est présidée par Monsieur Alain BONAFoux, Président du Comité de Pilotage.

Monsieur BONAFoux rappelle l'ordre du jour :

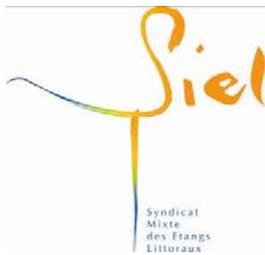
1. **Présentation et validation des objectifs de conservation pour le site Natura 2000**
2. **Présentation des résultats du Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) sur les étangs palavasiens (IFREMER/CEPRALMAR)**

*Un dossier de séance est remis à chaque membre du comité de pilotage.*

**1. Présentation et validation des objectifs de conservation**

La définition puis la validation des objectifs de conservation est une étape majeure dans l'élaboration du Document d'Objectifs. Des objectifs retenus découleront les mesures de gestion pour le site Natura 2000.

Le choix des objectifs est issu d'un croisement des enjeux écologiques et des enjeux socio-économiques, validés en comité de pilotage en novembre 2007. Les enjeux socio-économiques ont été



COMITE DE PILOTAGE 3  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Jeudi 16 octobre 2008  
Frontignan

identifiés à travers le diagnostic socio-économique et les nombreuses réunions de concertation qui se sont déroulées de septembre 2007 à octobre 2008.

Le Siel présente la méthode de travail mise en place dans chaque groupe de travail. Les remarques, avis et propositions d'action et d'objectif formulés par les acteurs, ont été regroupés par thème afin d'identifier des objectifs du DOCOB

Les objectifs proposés au comité de pilotage sont les suivants :

- Maintien de la biodiversité
- Amélioration de la qualité des eaux des étangs et des zones humides périphériques
- Amélioration du fonctionnement des réseaux hydrauliques
- Maintien à long terme des activités professionnelles et traditionnelles
- Gestion des usages en adéquation avec les enjeux de conservation
- Développement d'outils de communication, de sensibilisation et de formation
- Animation et mise en œuvre du DOCOB

A l'issu de l'annonce de ces objectifs, plusieurs remarques sont formulées par les membres du comité de pilotage.

- Monsieur BROCCHERO (DDAF 34) propose de modifier la dénomination de l'objectif « développement d'outils de communication... » et de le remplacer par « Sensibilisation et formation des acteurs » afin qu'il ne puisse pas avoir de confusion entre un objectif et une mesure de gestion.
- Monsieur ANDRE (ASA de Lattes/Marais du Gramenet) précise que le maintien de la biodiversité est surtout lié à la fréquentation des sites et qu'il faudra éviter une trop grande ouverture des espaces naturels au public.
- Le Siel précise que le volet « gestion de la fréquentation, » sera traité à travers l'objectif « gestion des usages » et qu'il s'agira de mettre en place des mesures pour mieux gérer et appréhender la fréquentation existante et non d'accueillir plus de monde sur les espaces naturels.
- Monsieur ANDRE aborde le projet d'ouverture du site de l'Estagnol au public ; ce type de site, d'une grande richesse biologique doit rester fermé.
- Monsieur REUDET (gestionnaire de la Réserve de l'Estagnol) précise qu'il n'y a pas de projet d'accueil du public dans la réserve mais des possibilités de découverte du site depuis sa périphérie.
- Monsieur BONAFOUX confirme la volonté du Siel de ne pas ouvrir plus les espaces et rappelle que les sites à préserver sont nombreux sur le périmètre des étangs palavasiens, notamment les marais de Vic (Grande Palude) et marais de Frontignan (Grande Maire).
- Monsieur DE WITT propose de préciser l'objectif concernant la biodiversité en ajoutant la notion de restauration.



COMITE DE PILOTAGE 3  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Jeudi 16 octobre 2008  
Frontignan

- Monsieur BROCCHERO souhaite également que l'on précise que cet objectif concerne les habitats d'intérêt communautaire.
- Le Siel propose donc de reformuler la dénomination de cet objectif, qui s'appellera « Maintien et restauration de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire »
- Monsieur MOLLE (Prud'homme de Palavas les Flots) demande des précisions quant à la définition même de l'objectif qui concerne le réseau hydraulique. Il est important de bien prendre en compte les variations de salinité entre les milieux, le maintien de milieux propices à l'alevinage....
- Le Siel précise que ces notions seront bien prises en compte et feront l'objet soit de sous objectifs, soit de mesures de gestion spécifiques. Les professionnels de la pêche participeront aux ateliers de travail et pourront veiller à la bonne prise en compte de ces problématiques dans le programme de mesures du DOCOB.

Suite aux discussions, **les objectifs définitivement retenus pour le site Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »** sont :

1. Maintien et restauration de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire
2. Amélioration de la qualité des eaux des étangs et des zones humides périphériques
3. Amélioration du fonctionnement des réseaux hydrauliques
4. Maintien à long terme des activités professionnelles et traditionnelles
5. Gestion des usages en adéquation avec les enjeux de conservation
6. Sensibilisation et formation des acteurs
7. Animation et mise en œuvre du DOCOB

**Ces objectifs sont validés par le comité de pilotage.**

La validation des objectifs effectuée, le Siel présente le déroulement des prochaines réunions de concertation. La concertation se fera au sein d'ateliers thématiques en lien avec les objectifs du DOCOB. Des formulaires d'inscription sont proposés aux membres du comité de pilotage.

Remarque :

Le Siel apportera les modifications nécessaires au document de travail, notamment dans les fiches « objectifs ». Les corrections apparaîtront dans la version finale du document d'objectifs.

Ces ateliers de travail démarreront fin novembre et auront pour objectif de définir le programme de mesures du Document d'Objectifs. Les mesures de gestion seront présentées au comité de pilotage en début d'année 2009.



COMITE DE PILOTAGE 3  
DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Jeudi 16 octobre 2008  
Frontignan

Ateliers thématiques proposés :

BIODIVERSITE ET CONSERVATION
QUALITE DE L'EAU ET GESTION HYDRAULIQUE
GESTION DES USAGES
PRATIQUES AGRICOLES

**2. Présentation des résultats du Réseau de Suivi Lagunaire (RSL) sur les étangs palavasiens (IFREMER/CEPRALMAR)**

En lien avec l'objectif « Amélioration de la qualité des eaux des étangs et des zones humides périphériques », le Siel a invité le CEPRALMAR et l'IFREMER à présenter la restitution des résultats de suivi de l'année 2007.

Le Siel clôture la réunion par la présentation de quelques actions réalisées en 2007 et en lien avec la démarche Natura 2000 et le maintien et la restauration des habitats naturels et des espèces.

Alain BONAFoux conclut la séance en remerciant les participants.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**



COMITE DE PILOTAGE 4  
DOCUMENT D'OBJECTIF NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mardi 28 avril 2009  
Villeneuve les Maguelone

**LISTE DES PARTICIPANTS**

**COLLEGE DES COLLECTIVITES ET DE LEURS GROUPEMENTS**

Monsieur Alain BONAFOUX, Président du Syndicat Mixte des Etangs Littoraux – commune de Frontignan  
Monsieur Jean Pierre DENEU, Maire de Vic la Gardiole  
Monsieur Serge GARCIA, Commune de Mireval  
Monsieur Daniel PIAUD, Commune de Mireval  
Monsieur Michel ROZELET, Commune de Palavas les Flots,  
Madame Carole DONADA, Commune de Lattes,  
Madame Patricia JACQUEY, Commune de Villeneuve les Maguelone,  
Monsieur Remy CAPO, Vice Président du Syndicat Mixte de Gestion de l'étang de l'Or.

**COLLEGE DES USAGERS**

Monsieur Thibault RODRIGUEZ, Comité Régional des Pêches,  
Monsieur Tanguy LEBRUN, Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault,  
Monsieur Aimé ALCOUFFA, Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault,  
Monsieur Robert RAMADIER, ACM de Villeneuve les Maguelone,  
Monsieur Jean Claude BALSAM, ACM de Villeneuve les Maguelone,  
Monsieur Marc ANDRE, Union des ASA de Lattes et propriétaire du site du Gramenet,  
Monsieur Xavier RUFRAY, Conservatoire des Espaces Naturels LR,  
Monsieur Benoît FRANCES, EID Méditerranée,  
Monsieur François Xavier FABRE, Voies Navigables de France,  
Madame Florence VERDIER, Conservatoire du Littoral,  
Monsieur Gérard ZAPATA, Maison de la Nature de Lattes,  
Monsieur Francis FAUCON, Comité départemental de Randonnée Pédestre.

**COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT**

Madame Christine ROCHAT, Direction Régionale de l'Environnement,  
Monsieur Fabien BROCHIERO, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Hérault,  
Monsieur Marc KREBS, Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de l'Hérault,  
Monsieur Gilbert ROMIEU, Direction Régionale et Départementale de Jeunesse et Sports,  
Madame Anahi BARRERA, Agence de l'Eau RM&C.

**EXPERTS**

Monsieur Rutger DEWIT, CNRS, Université Montpellier II  
Madame Claudine LAMOTTE, BRGM

**PARTICIPAIENT EGALEMENT A LA REUNION**

Madame Bérangère LOUINEAU, EID Méditerranée  
Madame Sarah OSSWALD, Communauté d'Agglomération de Montpellier  
Madame Muriel ALEXANDRE, Syndicat Mixte du Bassin de Thau  
Madame Camille PFLEGER, Syndicat Mixte du Bassin de Thau,  
Madame Nathalie VAZZOLER, Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or



COMITE DE PILOTAGE 4  
DOCUMENT D'OBJECTIF NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mardi 28 avril 2009  
Villeneuve les Maguelone

Madame Fanny GOUDET, Fédération Régionale des Chasseurs Languedoc Roussillon,  
Monsieur Mickaël DEBETENCOURT, Service Espaces Naturels CABT,  
Madame Lucie GILLIOZ, Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault,  
Monsieur Timothée MARTINS, Fédération Départementale des Chasseurs de l'Hérault,  
Madame PLATEL Pauline, Comité Régional des pêches LR,  
Madame Juliette SERAILLE, Siel  
Madame Sandrine LAFONT, Siel  
Monsieur Julien ROBERT, Siel

**PERSONNES EXCUSEES**

COLLEGE DES COLLECTIVITES ET DE LEURS GROUPEMENTS

Monsieur Georges FRECHE, Président de la Communauté d'Agglomération de Montpellier  
Monsieur André VEZINET, Président du Conseil Général de l'Hérault  
Monsieur Pierre BOULDOIRE, Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau  
Monsieur Georges FRECHE, Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon  
Monsieur Claude BARRAL, Président du Syndicat Mixte de gestion de l'Etang de l'Or  
Monsieur François COMMEINHES, Président du Syndicat Mixte du Bassin de Thau,  
Monsieur Jean Michel ROUX, Président du COPIL du site N2000 « Etang de Mauguio »  
Monsieur Pierre BOULDOIRE, Maire de la commune de Frontignan,  
Monsieur Cyril MEUNIER, Maire de Lattes et Président de la CLE du SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens  
Monsieur Christian VALETTE, Maire de la commune de Pérols,  
Monsieur Francis FOULQUIER, Maire de la commune de Mireval  
Monsieur Loïc LINARES, Commune de Frontignan - CABT.

COLLEGE DES USAGERS

Madame Alice BOSCHER, Chambre d'agriculture de l'Hérault,  
Monsieur Sylvain MICOLA, Chambre d'agriculture de l'Hérault,  
Monsieur le Président du syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs de l'Hérault,  
Monsieur Gérard ARNAL, Représentant des offices de tourisme locaux,  
Madame Florence RUGIERO, Office de tourisme de Frontignan,  
Monsieur Philippe THIMOTEE, Président de la Prud'homie des patrons pêcheurs de Palavas,  
Monsieur Jean Pierre MOLLE, Prud'homie des pêcheurs de Palavas,  
Monsieur Lionel MINGUES, ACM de Frontignan,  
Monsieur le Président du CEPRALMAR,  
Monsieur Denis REUDET Réserve Nationale de l'Estagnol,

COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT

Monsieur le Préfet de l'Hérault,  
Monsieur le Délégué Départemental de l'ONCFS,  
Monsieur Dominique MUNARON, IFREMER.

AUTRES INVITES

Madame Eve LEPOMMELET, SMGEO



COMITE DE PILOTAGE 4  
DOCUMENT D'OBJECTIF NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mardi 28 avril 2009  
Villeneuve les Maguelone

Monsieur Jean Paul GAMBIER, Montpellier Agglomération,  
Madame Géraldine VACQUIER, SYBLE et SAGE « Lez Mosson Etangs Palavasiens »  
Madame Murielle RIBOT, Région Languedoc Roussillon,

**PERSONNES ABSENTES**

COLLEGE DES USAGERS

Monsieur le Directeur du Comité départemental du tourisme  
Monsieur le Président de la Prud'homie des patrons pêcheurs de Thau-Ingril  
Monsieur le Président de la Fédération de l'Hérault pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique  
Monsieur Henri DE BRUNELIS, Propriétaire de l'étang du Grec  
Monsieur le Président de l'association Méridionalis.  
Monsieur Daniel MARQUIS, Directeur de l'Association des Compagnons de Maguelone

COLLEGE DES SERVICES ET DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE L'ETAT

Monsieur le Directeur Régional de l'Equipement Languedoc Roussillon,  
Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement de l'Hérault  
Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Maritimes  
Monsieur le Directeur de l'Agence départementale de l'Office National des Forêts

EXPERTS

Monsieur Jean-Pierre QUIGNARD,

---

**La séance est présidée par Monsieur Alain BONAFoux, Président du Comité de Pilotage.**

Monsieur BONAFoux fait un point sur l'état d'avancement du Document d'Objectifs et rappelle l'ordre du jour :

1. **Présentation et validation du programme d'actions**
2. **Présentation et validation de la Charte Natura 2000**

Le Document d'Objectif est en cours de rédaction, le programme d'actions et la Charte y seront intégrés après validation par ce comité de pilotage.

Le DOCOB sera remis aux services de l'Etat pour relecture mi mai, le dernier comité de pilotage pour la validation du DOCOB sera programmé fin juin/début juillet.

*Un dossier de séance est remis à chaque membre du comité de pilotage.*



COMITE DE PILOTAGE 4  
DOCUMENT D'OBJECTIF NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mardi 28 avril 2009  
Villeneuve les Maguelone

**1. Présentation et validation du programme d'actions**

Sandrine LAFONT rappelle que le programme d'actions a été élaboré à partir des diagnostics écologique et socio-économique et des discussions au sein des groupes de travail lors des premières phases de consultation des acteurs locaux.

Ce programme d'actions a été ensuite présenté aux acteurs en janvier et février 2009 dans les ateliers thématiques. Chaque atelier thématique a été présidé par un élu et délégué du Siel.

- Atelier « Qualité et gestion de l'eau », présidé par Monsieur Loïc LINARES, commune de Frontignan, le 19 janvier 2009,
- Atelier « Gestion des usages », présidé par Monsieur Michel ROZELET, commune de Palavas les flots, le 22 janvier 2009,
- Atelier « Biodiversité et conservation », présidé par Monsieur Serge GARCIA, commune de Mireval et Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau, le 25 février 2009.

Monsieur BONAFOUX invite les présidents d'ateliers, Michel ROZELET et Serge GARCIA, à faire un petit bilan des discussions au sein de l'atelier présidé.

Serge GARCIA a trouvé la réunion riche en informations, plusieurs points spécifiques aux espèces animales et végétales ayant été abordés. Néanmoins, la discussion, notamment avec les chasseurs a montré qu'il y a encore de nombreuses craintes des acteurs face à la démarche Natura 2000. Le programme d'actions doit également attacher une importance toute particulière à la gestion de l'eau.

Michel ROZELET souligne le travail réalisé par le Siel dans l'élaboration du document d'objectifs. Il exprime également les craintes que suscite la démarche Natura 2000 auprès de certains acteurs, en particulier les quartiers de « cabanes » situés sur la commune de Palavas les flots (cabanes de Carnon, Premières cabanes...).

Mr ROZELET insiste sur la nécessité de partager l'espace et de permettre aux activités de loisirs, notamment les sports nautiques, de se développer tout en tenant compte des enjeux écologiques présents sur les sites.

Sandrine LAFONT présente les outils qui permettront de mettre en œuvre le DOCOB. Le programme d'actions proposé différencie :

- les actions contractuelles qui seront mises en œuvre grâce à trois outils contractuels
  - les Mesures Agro-Environnementales territorialisées ou MAEt, spécifiques aux parcelles agricoles,
  - les Contrats Natura 2000 sur les parcelles non agricoles,
  - la Charte Natura 2000, à disposition de tous les usagers du site.
- les actions hors dispositif contractuel Natura 2000 qui seront réalisées par la mobilisation d'autres politiques et dont la mise en œuvre concourt au maintien et à la conservation des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire.

*A l'issue de la présentation du programme d'actions, le débat est ouvert.*



COMITE DE PILOTAGE 4  
DOCUMENT D'OBJECTIF NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mardi 28 avril 2009  
Villeneuve les Maguelone

- Marc ANDRE insiste sur la notion de ressource en eau. Cette notion doit être pleinement intégrée au document d'objectifs et notamment l'importance de conserver les apports d'eau douce du Lez vers les lagunes. En effet, le débit du Lez a baissé suite à la mise en place de l'émissaire en mer.
- Le Siel précise que des suivis vont se mettre en place, notamment la surveillance de la salinité des lagunes et la pose d'échelles limnimétriques. La notion de ressource en eau sera pleinement intégrée au DOCOB à la fois dans le rapport lui-même et dans les fiches action concernées.
- Concernant la fiche ACT02 « Organiser la fréquentation liée aux pratiques de loisirs... », Fabien BROCHIERO précise que la mise en place de panneaux de sensibilisation peut faire l'objet d'un contrat Natura 2000.
- Concernant la fiche ACT03 « Encourager des pratiques de pêche durable », Anahi BARRERA insiste sur l'importance d'intégrer la notion de libre circulation des espèces migratrices, telles que les anguilles dans chaque fiche action concernée.
- Le Conservatoire du Littoral souhaite être associé aux réflexions liées à l'activité de pêche.
- Thibault RODRIGUEZ demande s'il y a des possibilités de modifier les actions en cours de DOCOB
- La DDAF répond que la durée de vie d'un DOCOB est généralement de 5-6 ans. Toute modification relative au document initial devra faire l'objet d'une validation par le comité de pilotage.
- Anahi BARRERA souligne la particularité du DOCOB du Siel qui intègre l'aspect qualité de l'eau et propose des actions de lutte contre l'eutrophisation et pour l'amélioration de la qualité de l'habitat lagunaire.
- Sarah OSSWALD demande comment est intégré le périmètre du site Natura 2000 dans les Plans Locaux d'Urbanisme.
- Fabien BROCHIERO rappelle que Natura 2000 n'est pas un document opposable. Toutefois, le périmètre du site Natura 2000 et les enjeux écologiques devront être pris en compte dans le zonage et le règlement des PLU lors de leur révision par les communes.
- Le Siel mettra à disposition des collectivités toutes les informations relatives au site Natura 2000 (DOCOB et cartes) et à sa délimitation.  
La DDAF précise par ailleurs que le DOCOB, une fois approuvé, sera tenu à disposition du public dans les mairies des communes concernées par le site ainsi que dans les locaux du Siel, de la DIREN et de la DDAF.
- Sarah OSSWALD demande également si une Charte graphique est prévue pour tous les panneaux d'information qui pourront être mis en place sur le site Natura 2000.



COMITE DE PILOTAGE 4  
DOCUMENT D'OBJECTIF NATURA 2000  
ETANGS PALAVASIENS ET ETANG DE L'ESTAGNOL

Compte rendu de la réunion

Mardi 28 avril 2009  
Villeneuve les Maguelone

- Le Siel précise que le logo Natura 2000 sera mis sur tous les panneaux à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB. Néanmoins, une Charte graphique commune sera difficile à mettre en place car de nombreux acteurs sont concernés, ayant chacun sa propre charte (conservatoire du littoral, Conseil Général, collectivités....)

**2. Présentation et validation de la Charte Natura 2000**

Sandrine LAFONT présente les 4 points de la Charte :

- engagements généraux portant sur l'ensemble du site,
- engagements par type de milieux,
- engagements par types d'activités,
- engagements pour les offices de tourisme.

*A l'issue de la présentation de la Charte, le débat est ouvert.*

- Le Siel précise que la signature de la Charte donne accès à certains avantages fiscaux, notamment l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti. Les services de l'Etat sont chargés du contrôle du respect des engagements pris par le signataire.
- Fabien BROCHIERO demande que soit annexé à la Charte une cartographie simplifiée des milieux naturels concernés par les engagements.

A l'issue des débats, le programme d'actions et la Charte Natura 2000 sont validés à l'unanimité par le comité de pilotage.

Alain BONAFoux informe le COPIL de la tenue d'une réunion avec les élus des communes concernées par l'ajustement du périmètre le 7 mai en mairie de Vic la Gardiole et conclut la séance en remerciant les participants.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

## II. LES GROUPES DE TRAVAIL

<i>Groupes de travail</i>	<i>Date des réunions</i>	<i>Animation</i>	<i>Taux de participation</i>
Chasse et activités cynégétiques	16 juillet, 11 septembre, 22 octobre et 21 décembre 2007. 1 <sup>er</sup> février 2008.	Fédération Régionale des Chasseurs LR	92%
Pêche professionnelle	13 septembre et 13 décembre 2007, 22 septembre 2008, 24 janvier 2009 et 2 juillet 2009	Siel/SMGEO	61%
Propriétaires et gestionnaires de sites	6 mars, 29 avril et 30 septembre 2008	Siel	60%
Activités agricoles et éleveurs	27 juin, 4 septembre et 29 septembre 2008, 30 avril 2009	Siel / Chambre d'agriculture	25%
Tourisme et activités récréatives	23 juin et 9 septembre 2008	Siel	58%
Éleveurs privés/Cabaniers »	15 septembre 2008	Siel	32%
Associations Nature et Environnement	18 juin et 1 <sup>er</sup> octobre 2008	Siel	86%

La restitution des groupes de travail « Chasse et activités cynégétiques » est compilé dans le rapport de la Fédération Régionales des Chasseurs Languedoc-Roussillon « Chasse et Natura 2000 ».

### III. LES ATELIERS THEMATIQUES

<i>Atelier thématique</i>	<i>Date et lieu des réunions</i>	<i>Présidence de l'atelier</i>	<i>Taux de participation</i>
Qualité de l'eau et réseau hydraulique	19 janvier 2009 à Frontignan	Loïc LINARES, commune de Frontignan/CABT	68%
Gestion des usages	22 janvier 2009 à Palavas-les-Flots	Michel ROZELET, commune de Palavas-les-Flots	66%
Biodiversité et conservation	25 février 2009 à Mireval	Serge GARCIA, commune de Mireval / CABT	67%
Pratiques Agricoles	30 avril 2009 à Lattes	Carole DONADA, commune de Lattes	30%



DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
Site « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

CONCERTATION – ATELIERS THEMATIQUES  
Compte rendu des réunions  
JANVIER/FEVRIER 2009

**Tableau récapitulatif des réunions de concertation**

<i>Atelier Thématique</i>	<i>Date et lieu de réunion</i>
Qualité de l'eau et gestion hydraulique	19 janvier 2009 à Frontignan
Gestion des usages	22 janvier 2009 à Palavas les Flots
Groupe de travail pêche	24 février 2009 à Frontignan
Biodiversité et conservation	25 février 2009 à Mireval

**Ordre du jour des réunions**

1. Présentation et discussion autour du programme d'action selon le thème de l'atelier,
2. Présentation et discussion autour de la Charte Natura 2000 pour le site,
3. Discussion autour du périmètre du site Natura 2000.

**Rappel des objectifs du DOCOB, validés en comité de pilotage le 16 octobre 2008.**

- Maintien et restauration de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire,
- Amélioration de la qualité des eaux des étangs et des zones humides périphériques,
- Amélioration du fonctionnement des réseaux hydrauliques,
- Maintien à long terme des activités professionnelles et traditionnelles,
- Gestion des usages en adéquation avec les enjeux de conservation,
- Sensibilisation et formation des acteurs,
- Animation et mise en œuvre du DOCOB.

Lors de chaque réunion, le programme d'action et la Charte pour le site sont présentés.

Suites aux discussions aux cours des différentes réunions, ces documents ont été modifiés et corrigés et sont joints au présent compte rendu.



DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
Site « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

CONCERTATION – ATELIERS THEMATIQUES  
Compte rendu des réunions  
JANVIER/FEVRIER 2009

**ATELIER «QUALITE DE L'EAU ET GESTION HYDRAULIQUE» le 19 janvier 2009 à Frontignan**

**Atelier mené sous la Présidence de Mr Loïc LINARES, conseiller communautaire, commune de Frontignan**

<i>Association/Activité/Organisme</i>	<i>Nom</i>	<i>Participation</i>
Commune de Frontignan	Loïc LINARES	Présent
Syndicat Mixte des Etangs Littoraux	Sandrine LAFONT	Présente
Syndicat Mixte des Etangs Littoraux	Juliette PICOT	Présente
Syndicat Mixte des Etangs Littoraux	Clément BAUDOT	Présent
Commune de Lattes	Carole DONADA	Présente
SMBT/SAGE Etang de Thau	Gilles BROCARD	Présent
SYBLE/SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens	Géraldine VACQUIER	Présente
CABT – Service Espaces Naturels	Mickaël DEBETENCOURT	Présent
CABT – Service Assainissement	Alain HENRY	Présent
VNF, Subdivision Frontignan	Robert MAS	Présent
Maison de la Nature, Lattes	Gérard ZAPATA	Présent
Conseil Général 34	Julie BREMON	Présente
EID Méditerranée	Benoit FRANCES Christine BOUSQUET	Présents
Direction Interdépartementale des Affaires Maritimes	Karine VASSILIS	Présente
Conservatoire du Littoral	Florence VERDIER	Présente
ASA Lattes	Marc ANDRE	Présent
Prud'homie de Palavas les Flots	Jean Pierre MOLLE	Présent
Fédération régionale des Chasseurs LR	Fanny GOUDET	Présente
Fédération départementale des Chasseurs Hérault	Aimé ALCOUFFA	Présent
Fédération départementale des Chasseurs Hérault	Tanguy LEBRUN	Présent
Syndicat des chasseurs de Vic la Gardiole	Claude CHIANTELLA Jean François BOUSQUET	Présents
Société de chasse de Palavas les Flots	Gil VIGNAL	Présent
ACM Frontignan	Lionel MINGUES	Présent
Association Maguelone Gardiole	Jean Paul AUBERT	Présent
Association ADEP	Mitka FANTON	Présent
Association CLIVEM	Benoit SEGALA	Présent
VNF, Subdivision Frontignan	François Xavier FABRE	Excusé
Direction Interdépartementale des Affaires Maritimes	Stéphane PERON	Excusé
Agence de l'Eau RM&C	Anahi BARRERA	Excusée
ONCFS – Réserve de l'Estagnol	Denis REUDET	Excusé
Pôle Relais Lagunes Méditerranéennes	Marie ROMANI	Excusée
Université Montpellier2 – CNRS	Rutger DEWIT	Excusé
CEN LR	Claudie HOUSSARD	Excusée
Comité Régional des pêches	Henri GRONZIO	Excusé
Comité local des pêches	Denis MORENO	Excusé
Prud'homie de Palavas les Flots	Philippe TIMOTHEE	Excusé
DDAF	Fabien BROCHIERO	Absent
DIREN Languedoc Roussillon	Nathalie LAMANDE	Absente
Région Languedoc Roussillon	Marc BARRAL	Absent
DDE/DRE – Police de l'Eau	Jean Pierre LECOEUR	Absent

CONCERTATION – ATELIERS THEMATIQUES  
Compte rendu des réunions  
JANVIER/FEVRIER 2009

CG34 – Service Foncier	Rodolphe MAJUREL	Absent
Montpellier Agglomération	Jean Pierre MAGNANT Gilles CROIZE	Absents
IFREMER	Thierry LAUGIER	Absent
CEPRALMAR	Mr le Directeur	Absent
Association des compagnons de Maguelone	Daniel MARQUIS	Absent
Propriétaire étang du Grec	Henri DE BRUNELIS	Absent
Expert scientifique du site Natura 2000	Jean Pierre QUIGNARD	Absent
ACM Villeneuve les Maguelone	Robert RAMADIER	Absent
Prud'homie de Palavas les Flots	Laurent PELZOTTI	Absent
Prud'homie de Palavas les Flots	Bruno BOUSQUET	Absent
Prud'homie de Thau Ingril	Vincent APICELLA	Absent
Prud'homie de Thau Ingril	Yves MAURAN	Absent
Conchyliculteur Etang d'Ingril	Serge JOVER	Absent

Ouverture de la séance par Loïc LINARES qui rappelle des grandes étapes dans l'élaboration du Document d'Objectif et présente l'ordre du jour.

***Discussion autour du programme d'actions***

- **Concernant l'action EAU01 « Favoriser les échanges entre les masses d'eau lagunaires »,** Mr MOLLE insiste sur l'importance de favoriser ces échanges mais de ne pas perdre de vue les gros ouvrages hydrauliques de type barrages anti-sel ou portes.
- Mr MINGUES rappelle le souhait des chasseurs et pêcheurs de Frontignan de mettre des portes anti-sel sur le grau de Frontignan et de réduire l'emprise de certaines passes entre le canal du Rhône à Sète et l'étang d'Ingril nord afin de limiter ou de baisser la salinité de l'étang d'Ingril.
- Le SIEL précise que les connexions entre l'étang d'Ingril, le grau de Frontignan et le grand canal, entraînent une salinité plus importante, mais favorisent surtout les échanges entre les masses d'eau ce qui explique la bonne qualité de l'eau sur ce secteur.
- **Concernant l'action EAU02 « intégrer le bassin versant dans la restauration de l'habitat lagunaire »,** Géraldine VACQUIER souhaiterait que soit précisé dans la fiche action, l'importance d'intégrer la restauration des cours d'eau du bassin versant.
- Le SIEL rappelle que la notion de bassin versant sera bien prise en compte dans le Document d'Objectif, néanmoins l'action de restauration des cours d'eau en amont ne pourra être intégrée au programme d'actions puisque l'action se situera en dehors du périmètre du site.
- Gilles BROCARD insiste sur l'importance de bien coordonner les différents documents (SAGE, DOCOB, SCOT...)
- Le SIEL précise qu'une action en ce sens est inscrite au programme d'actions, il s'agit de l'action ACT02 « Mettre en cohérence les documents de planification et les politiques publiques ».
- **Concernant l'action EAU03 « Réduire les apports d'azote et de phosphore dans les lagunes et les zones humides périphériques »,** Juliette PICOT souhaite que l'action soit précisée et que l'aspect assainissement soit mieux mis en valeur. Cette action sera renommée « Réduire les apports d'azote et de phosphore liés aux pollutions domestiques et à l'assainissement dans les lagunes et les zones humides périphériques ».

CONCERTATION – ATELIERS THEMATIQUES  
Compte rendu des réunions  
JANVIER/FEVRIER 2009

- Alain HENRY présente les travaux d'assainissement réalisés par Thau Agglomération et précise que des actions de suivi et d'évaluation ont été mises en place sur les stations d'épuration et lagunages de Vic la Gardiole et de Mireval.
- Juliette PICOT ajoute que les actions de Thau agglomération sont en parfaite adéquation avec les préconisations et le programme d'actions du DOCOB.
- Mr MOLLE s'interroge sur le rôle que peut jouer Natura 2000 dans la coordination des Plan Locaux d'Urbanisme et leur extension avec la mise aux normes des stations d'épuration.
- Loïc LINARES rappelle que les PLU intègrent aujourd'hui les augmentations futures de la population sur les communes.
- Alain HENRY présente la situation des cabanes des Aresquiers qui aujourd'hui déversent directement leurs eaux usées dans le canal du Rhône à Sète ou dans l'étang d'Ingril. Cette situation est bien connue des services assainissements mais les moyens techniques et financiers pour le raccordement de ce secteur n'ont pas encore été trouvés.
- Robert MAS précise qu'il y a également un blocage juridique car les collectivités ne sont pas propriétaires des parcelles et donc ne peuvent pas assurer le raccordement. VNF, propriétaire actuel ne souhaite pas vendre les parcelles à la commune de Vic la Gardiole.
- Juliette PICOT précise que le Siel peut appuyer techniquement Thau Agglomération pour rechercher des solutions techniques et financières.
- Alain HENRY insiste aussi sur la difficulté pour son service d'entrer en contact avec les propriétaires privés dans le cadre des contrôles des assainissements non collectifs.
- Le Siel essaiera à travers la concertation, notamment avec les cabaniers, de faciliter le travail de la CABT.
- **Concernant l'action EAU05 « Inciter les collectivités à mettre en œuvre des schémas directeurs d'assainissement pluvial »**, Gilles BROCARD insiste sur l'importance de traiter l'aspect qualitatif dans ces schémas directeurs. Il préconise que les futurs schémas directeurs suivent les recommandations du cahier des charges type du SAGE de Thau.
- Alain HENRY demande quelles sont les possibilités pour favoriser l'autoépuration des eaux pluviales par le milieu naturel.
- Florence VERDIER informe que les terrains du Conservatoire du Littoral n'ont pas cette attribution et que ce type de pratique ne sera pas autorisé sur leur propriété.
- Gilles BROCARD précise qu'en cas d'autoépuration dans le milieu naturel il faudra tenir compte des caractéristiques des zones humides concernées.
- **Concernant l'action EAU06 « Conduire des travaux raisonnés de curage et d'entretien des fossés et roubines »**, le Siel précise que l'objectif de la mesure est de restaurer les roubines et fossés pour rétablir la circulation hydraulique et notamment maintenir les écoulements entre les zones humides périphériques et les étangs.
- **Concernant l'action EAU08 « Eviter les remontées d'eau salée dans les milieux doux à légèrement saumâtres »**, Marc ANDRE rappelle que la mise en route de la station d'épuration MAERA, a fait baisser le débit du Lez du fait du rejet en mer ; il demande comment ce déficit sur le milieu est intégré ?
- Juliette PICOT précise qu'un suivi de la salinité a été mis en place par le Siel depuis 2006.
- Géraldine VACQUIER informe que des échelles limnimétriques doivent être mises en place sur les lagunages dans le cadre du PAPI et permettront d'avoir un suivi plus précis.

CONCERTATION – ATELIERS THEMATIQUES  
Compte rendu des réunions  
JANVIER/FEVRIER 2009

**Discussion autour du périmètre :**

- Marc ANDRE souhaite avoir un zoom sur ses parcelles et que le périmètre du site tienne compte de la présence des digues, récemment construites pour protéger la ville de Lattes.
- la commune de Lattes souhaite pouvoir étudier le périmètre plus précisément au cours d'une réunion de travail ; le Siel prendra rendez vous avec le Maire,
- l'association ADEP s'étonne de ne pas voir figurer l'étang du Leban dans le périmètre alors que les autres zones humides de Palavas y sont intégrées.

**ATELIER « GESTION DES USAGES » le 22 janvier 2009 à Palavas les flots**

**Atelier mené sous la Présidence de Mr Michel ROZELET, conseiller municipal de Palavas les Flots**

**Liste des participants :**

<i>Association/Activité/Organisme</i>	<i>Nom</i>	<i>Participation</i>
Commune de Palavas les Flots	Michel ROZELET	Présent
Syndicat Mixte des Etangs Littoraux	Sandrine LAFONT	Présente
Syndicat Mixte des Etangs Littoraux	Juliette PICOT	Présente
Syndicat Mixte des Etangs Littoraux	Clément BAUDOT	Présent
Commune de Frontignan	Elise ROUBAUD	Présente
Commune de Mireval	Serge GARCIA	Présent
VNF, Subdivision Frontignan	François Xavier FABRE	Présent
Maison de la Nature, Lattes	Gérard ZAPATA	Présent
Hérault Sport - CG 34	Yves MARTINEZ	Présent
Direction Régionale de Jeunesse et Sports	Gilbert ROMIEU	Présent
EID Méditerranée	René AUGUSTE	Présent
Comité départemental de Canoë Kayak Palavas Kayak de mer	Arnaud PITMAN	Présent
Comité départemental de Randonnée pédestre	Francis FAUCON	Présent
Office de tourisme de Frontignan	Patricia STUDER	Présente
Garde du littoral - CABT	Jean Luc SERIES	Présent
ATEN	Luis DE SOUSA	Présent
ATEN	Hélène DUBAELE	Présente
SMGEO	Nathalie VAZZOLER	Présente
Université Paul Valéry	Christelle AUDOUIT	Présente
ASA Lattes	Marc ANDRE	Présent
Prud'homme de Palavas les Flots	Jean Pierre MOLLE	Présent
Fédération régionale des Chasseurs LR	Fanny GOUDET	Présente
Fédération départementale des Chasseurs Hérault	Aimé ALCOUFFA	Présent
Fédération départementale des Chasseurs Hérault	Bernard MARTY	Présent
Fédération départementale des Chasseurs Hérault	Tanguy LEBRUN	Présent
Syndicat des chasseurs de Vic la Gardiole	Jean François BOUSQUET	Présent
Société des chasseurs lattois	Jean Pierre BARRELIER	Présent
Société des chasseurs lattois	Pierre BAUSSANT	Présent
Société de chasse de Palavas les Flots	Gil VIGNAL	Présent

CONCERTATION – ATELIERS THEMATIQUES  
Compte rendu des réunions  
JANVIER/FEVRIER 2009

Vague et Vent – Ecole PURE KITE	Thierry TIQUET	Présent
Association INKIWI	Gilles PROST BOUCLE	Présent
Association Palavas Kayak de mer	Olivier BRUNEL	Présent
Association ADEP	Henri AUSSEIL	Présent
Association CAMINAREM	Pierre DELBOS	Présent
Association CLIVEM	Benoit SEGALA	Présent
Association LPO	Pierre MAIGRE	Présent
Office de tourisme de Palavas les Flots	Mr NEAU LEDUC	Excusé
Commune de Palavas les flots	Jean Louis GOMEZ Noël SEGURA	Excusés
Commune de Frontignan	Alice SANDEVOIR Michel GRANIER Michel HUC	Excusés
Commune de Vic la Gardiole	Christelle TISSOT Magali FERRIER	Excusées
Commune de Mireval	Alain BOUIS André NADAL	Excusés
Commune de Villeneuve les Maguelone	Julien CARRIOL	Excusé
Commune de Lattes	Régis JOUVE Sylvie HERNANDEZ	Excusés
Commune de Pérols	Claire RICARD	Excusée
Thau Agglomération	Michaël DEBETENCOURT	Excusé
Agence de l'Eau RM&C	Anahi BARRERA	Excusée
Police Municipale de Mireval	Mr MINELLA	Excusé
Montpellier Agglomération	Jean Paul GAMBIER	Excusé
ONCFS – Réserve de l'Estagnol	Denis REUDET	Excusé
Conservatoire du Littoral	Florence VERDIER	Excusée
Représentant des offices de tourisme	Gérard ARNAL	Excusé
Office de Tourisme de Frontignan	Florence RUGIERO	Excusée
ONF	Bertrand FLEURY	Excusé
Pôle Relais Lagunes Méditerranéennes	Marie ROMANI	Excusée
EID Méditerranée	Christine BOUSQUET	Excusée
EID Méditerranée	Benoit FRANCES	Excusé
Comité départemental de randonnée pédestre	Michel VILLATE	Excusé
Association CAMINAREM	Jean LAFORGE	Excusé
Hérault Sports – CG34	Cathy BARBAZA	Excusée
DDAF	Fabien BROCHIERO	Absent
DIREN Languedoc Roussillon	Nathalie LAMANDE	Absente
ONCFS	Didier GUIONNET	Absent
DDE/DRE	Jean JORGE	Absent
Direction Régionale des Affaires maritimes	Stéphane PERON	Absent
CG34 – Service Foncier	Rodolphe MAJUREL	Absent
CG34	Bernard WOOTS	Absent
SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens	Géraldine VACQUIER	Absent
SAGE Etang de Thau/SMBT	Gilles BROCARD	Absent
Comité départemental de tourisme	Mr le Directeur	Absent
Police municipale de Frontignan	Emmanuel SYLVAIN	Absent
Garde de l'environnement Frontignan	Grégory PENA	Absent

CONCERTATION – ATELIERS THEMATIQUES  
Compte rendu des réunions  
JANVIER/FEVRIER 2009

Police municipale de Vic la Gardiole	Didier ESTEVE	Absent
Police Municipale de Villeneuve les Maguelone	Alain ALOGNA	Absent
Police municipale de Lattes	Philippe LOPEZ	Absent
Police municipale de Pérols	Vincent ALAZARD	Absent
Police municipale de Palavas les flots	Chantal GUYOT	Absent
Réseau des Espaces Naturels	Sandrine DEBAIN	Absente
Association des compagnons de Maguelone	Daniel MARQUIS	Absent
Propriétaire étang du Grec	Henri DE BRUNELIS	Absent
Expert scientifique du site Natura 2000	Jean Pierre QUIGNARD	Absent
ACM Frontignan	Lionel MINGUES	Absent
Société de chasse de Mireval	Marc VERNHETTES	Absent
Association d'aéromodélisme	Jean Luc ROCHER	Absent
Fédération départementale de pêche en mer	Richard GRIMAUD	Absent
Association Voile de Neptune	Béatrice LEMOEL	Absente
Ferme marine des Aresquiers	Lionel MONNIER	Absent
Ranch des Aiguilles	Francis MIEGEVILLE	Absent
Ecurie des Pielles	Cécilia GROS	Absente

Ouverture de la séance par Michel ROZELET qui rappelle des grandes étapes dans l'élaboration du Document d'Objectif et présente l'ordre du jour.

**Discussion autour du programme d'action**

- **Concernant l'action ACT01 « Contenir et gérer le phénomène de cabanisation »**, Jean Pierre BARRELIER évoque les problèmes de cabanisation existants sur la commune de Lattes et surtout la lenteur des procédures pour régler ce phénomène et expulser les cabaniers.
- Le Siel informe que la Préfecture de l'Hérault et les services du Procureur de la République ont mis en place une procédure simplifiée afin de lutter contre toutes les formes de cabanisation ; les polices municipales de toutes les communes du Siel participent aux réunions de travail.
- Gil VIGNAL évoque un courrier envoyé par la préfecture aux cabaniers présents sur le périmètre de l'étang de l'Or dans le cadre de Natura 2000 et souhaite que le même type de courrier soit adressé aux cabaniers présents sur les étangs palavasiens. Il s'inquiète de voir que les cabanes de Carnon, des 4 canaux et des Aresquiers soient toutes au cœur du site Natura 2000.
- Le Siel rappelle que ces 3 secteurs de cabanes, situées en bordure du canal du Rhône à Sète ont été légalisés et rattachés aux zones urbaines. De plus, d'autres secteurs cabanisés en bordure de marais sont pleinement intégrés au site Natura 2000.
- Nathalie VAZZOLER précise que, dans son courrier, le Préfet ne fait que rappeler les réglementations en vigueur.
- Le Siel intégrera ces notions dans le Document d'Objectifs.
- **Concernant l'action ACT04 « Gérer la fréquentation liée aux pratiques de loisirs »**, Michel ROZELET informe que pour mener à bien cette action, il faudra s'appuyer sur le Comité Départemental des Sports de Pleine Nature.
- Yves MARTINEZ ajoute qu'un travail est actuellement mené par le département de l'Hérault dans le cadre du Plan départemental des Espaces, Sites et Itinéraires, le PDESI.
- Le Siel précise qu'il a fait les démarches pour être associé aux groupes de travail constitués dans le cadre de cette étude.

CONCERTATION – ATELIERS THEMATIQUES  
Compte rendu des réunions  
JANVIER/FEVRIER 2009

- Arnaud PITMAN s'interroge sur les possibilités d'aménagement des sites utilisés pour la pratique des sports
- Le Siel précise que des aménagements légers de type, panneaux d'information... seront envisagés ; la mise en œuvre de cette action se fera en partenariat avec les comités départementaux et les représentants des pratiquants des activités de loisir.
- **Concernant l'action ACT05 « Harmoniser les pratiques de pêche sur les lagunes »**, le Siel précise que cette fiche action sera rédigée en concertation avec les pêcheurs, les prud'homies et les comités locaux et régionaux de pêche.
- **Concernant l'action ACT06 « Favoriser la cohabitation entre les usagers du site »**, Jean Pierre BARRELIER souligne les difficultés de cette cohabitation dans certains cas. Certaines activités ne tiennent pas compte des saisons et des exigences du milieu naturel. De plus la cohabitation est possible que si tous les types de publics sont sensibilisés et informés (importance du balisage).
- Gérard ZAPATA précise que sur Lattes un arrêté municipal a été pris pour interdire la pratique de certaines activités (randonnée équestre...) après les pluies pour ne pas détériorer les chemins.
- Le Siel rappelle les difficultés de régulariser et contrôler les pratiques sur les terrains privés, la démarche mise en place par la commune de Lattes n'est possible que lorsque le foncier est maîtrisé.
- **Concernant l'action COM05 « Créer un guide des bonnes pratiques des usages »**, Patricia STUDER rappelle que ce guide doit être didactique, attrayant et actif pour qu'il soit lu par le public.

*Discussions autour de la Charte*

- **Concernant l'activité « Pêche professionnelle »**, Jean Pierre MOLLE souhaite que soit précisé la notion de « stockage anarchique des filets ».
- Le Siel précise que cette notion pourra être précisée, voire modifiée suite aux discussions avec les pêcheurs professionnels.
- **Concernant le volet « Activités cynégétiques »**, Jean Pierre BARRELIER souhaiterait que soit enlevée la notion « d'espèce envahissante » dans le point de contrôle.
- Luis DE SOUSA souligne qu'il faut être vigilant avec les possibilités de contrôlabilité des engagements ; cette contrôlabilité peut être difficile à mettre en œuvre pour des activités.
- Le Siel précise que la DIREN a fait remonter quelques remarques et corrections pour la Charte du site et propose notamment d'enlever les points de contrôle pour toutes les activités. Initialement, les points de contrôles doivent servir à contrôler le respect des engagements en cas d'exonération fiscale. Or, les différents acteurs des activités citées ne peuvent prétendre à ces exonérations, les points de contrôle devenant alors inutiles.
- **Concernant le volet « Eleveurs de chevaux »**, Marc ANDRE propose de différencier les éleveurs privés des manadiers ; la Charte proposée est trop contraignantes pour les manadiers.
- **Concernant le volet « Cabanes »**, il est rappelé que les ouvrages hydrauliques ne doivent pas être manipulés par n'importe qui, néanmoins les riverains et usagers du site pourront être associés et informés des modalités de gestion choisies.

CONCERTATION – ATELIERS THEMATIQUES  
Compte rendu des réunions  
JANVIER/FEVRIER 2009

ATELIER «BIODIVERSITE ET CONSERVATION» le 25 février 2009 à Mireval

Atelier mené sous la Présidence de Mr Serge GARCIA, conseiller municipal de Mireval

<i>Association/Activité/Organisme</i>	<i>Nom</i>	<i>Participation</i>
Commune de Mireval	Serge GARCIA	Présent
Syndicat Mixte des Etangs Littoraux	Sandrine LAFONT	Présente
Syndicat Mixte des Etangs Littoraux	Clément BAUDOT	Présent
Syndicat Mixte des Etangs Littoraux	Julien ROBERT	Présent
CABT – Service Espaces Naturels	Mickaël DEBETENCOURT	Présent
Maison de la Nature, Lattes	Gérard ZAPATA	Présent
EID Méditerranée	Benoit FRANCES	Présent
ONCFS – Réserve de l'Estagnol	Denis REUDET	Présent
DDAF 34	Marc KREBS	Présent
CEN LR	Mario KLESCZEWSKI Xavier RUFRAY	Présents
ASA Lattes	Marc ANDRE	Présent
Université Montpellier2 – CNRS	Rutger DEWIT	Présent
Syndicat des chasseurs de Vic la Gardiole	Claude CHIANTELLA Jean François BOUSQUET	Présents
Société des chasseurs Lattois	Jean Pierre BARRELIER Pierre BAUSSANT	Présents
Association des mouettes	Suzanne ANGLADE	Présente
Association ADEP	Mitka FANTON	Présente
Association CLIVEM	Benoit SEGALA Abel DUMONT	Présents
LPO Hérault	Pierre MAIGRE	Présent
Centre de soin de faune sauvage	Yves CORROY	Présent
Société de chasse de Palavas les flots	Gil VIGNAL	Excusé
Syndicat Mixte du Bassin de Thau	Muriel ALEXANDRE	Excusée
DDAF	Fabien BROCHIERO	Excusé
CG34 – Service espaces naturels		Excusé
DIREN Languedoc Roussillon	Nathalie LAMANDE	Absente
ONCFS	Didier GUIONNET	Absent
ONF	Bertrand FLEURY	Absent
Conservatoire du Littoral	Florence VERDIER	Absente
Région Languedoc Roussillon	Murielle RIBOT	Absente
CG34 – DARE/DEMA	Julie BREMONT	Absente
CG34 – Service Foncier	Rodolphe MAJUREL	Absent
Agence de l'Eau	Anahi BARRERA	Absente
SAGE Lez Mosson Etangs Palavasiens	Géraldine VACQUIER	Absente
SAGE Etang de Thau/SMBT	Gilles BROCARD	Absent
Montpellier Agglomération	Sarah OSSWALD	Absente
Association des compagnons de Maguelone	Daniel MARQUIS	Absent
Propriétaire étang du Grec	Henri DE BRUNELIS	Absent

CONCERTATION – ATELIERS THEMATIQUES  
Compte rendu des réunions  
JANVIER/FEVRIER 2009

Ouverture de la séance par Serge GARCIA qui rappelle des grandes étapes dans l'élaboration du Document d'Objectif et présente l'ordre du jour.

*Discussion autour du programme d'action*

- **Concernant l'action HAB01 « Améliorer l'état de conservation de l'habitat lagunaire »**, Rutger DE WIT souhaite que soit ajouté les *Ruppia* sp. dans le volet « favoriser la recolonisation des herbiers aquatiques » de la fiche action.
- **Concernant l'action HAB02 « Entretenir les prés salés méditerranéens par des pratiques agro pastorales »**, Rutger DE WIT demande s'il ne faut pas préciser la densité de pâturage.
- **Mario KLESCZEWSKI** informe que l'on ne peut pas, dans la fiche action, préciser une densité de pâturage ; les milieux devront être étudiés au cas par cas.
- **Concernant les actions HAB03 « Entretenir et/ou restaurer les milieux à inondation temporaire » et HAB05 « Gérer les fourrés et steppes salées méditerranéens »**, il faudra préciser si des espèces spécifiques sont visées dans la fiche action mais pas dans le nom de l'action d'autant que ces espèces ne sont pas toutes d'intérêt communautaire.
- **Concernant l'action HAB12 « Elaborer et mettre en œuvre un programme de lutte contre les espèces animales envahissantes et indésirables »**, le SIEL demande s'il y a vraiment des actions à mettre en œuvre pour les 4 espèces citées notamment l'écrevisse de Louisiane ?
- **Xavier RUFRAY** précise, qu'aujourd'hui, l'écrevisse favorise certaines espèces telles que les hérons, cigognes...qui s'en nourrissent, mais nuisent également à d'autres comme les amphibiens. Il pourra être proposé dans la fiche action de mettre en place des suivis de l'espèce.
- **Concernant l'action HAB17 « Conserver, entretenir et gérer les roselières en faveur des espèces paludicoles »**, Xavier RUFRAY précise qu'il faudra citer le Plan de Restauration du Butor Etoilé dans la fiche action. Il faudra également prévoir des diagnostics hydrauliques en plus des diagnostics de l'état de conservation. Enfin, remplacer « l'entretien mécanique » par « incinération des végétaux sur pied »
- **Concernant l'action HAB19 « Mettre en place une gestion des milieux doux favorables aux anatidés »**, cette action est éliminée du programme. Elle ne concerne pas des espèces d'intérêt communautaire et les principaux axes de travail se retrouvent dans d'autres actions notamment HAB01, EAU08...



DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
Site « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

CONCERTATION – ATELIERS THEMATIQUES  
Compte rendu des réunions  
JANVIER/FEVRIER 2009

En raison de l'absence de nombreux pêcheurs lors de l'atelier thématique du 19 janvier, **une réunion avec le groupe de travail «Pêche» a été programmée le mardi 24 février 2009** à Frontignan.

Liste des participants :

Siel	Sandrine LAFONT
Président du Siel	Alain BONAFoux
Conchyliculteur Frontignan	Serge JOVER
Patron pêcheur Frontignan	Gérald MARITANO
Patron pêcheur Frontignan	Serge SIMONE
Prud'homie de pêche de Palavas les Flots	Philippe TIMOTHEE
Patron pêcheur Frontignan	Vincent APICELLA
Patron pêcheur Vic	Bruno BOUSQUET

Mr BONAFoux introduit la réunion et rappelle l'ordre du jour.

La Charte est immédiatement abordée et plusieurs modifications sont apportées au volet « Pêche professionnelle », cf. doc ci-joint.

Concernant le programme d'actions, certains pêcheurs ne retrouvent pas dans le détail l'ensemble des remarques qu'ils avaient pu faire dans les groupes de travail. Le Siel propose de rédiger les fiches action, en particulier la fiche ACT05 « Harmoniser les pratiques de pêche sur les lagunes », et de les soumettre au groupe de travail « Pêche » avant leur validation finale.

Les autres remarques ont été intégrées dans le programme d'actions corrigé, annexé au présent compte rendu.



DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
Site « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

REUNION DE TRVAIL  
GROUPE « PECHE PROFESSIONNELLE  
Compte rendu de la réunion du 24 février 2009  
FRONTIGNAN

**Ordre du jour des réunions**

1. Présentation et discussion autour du programme d'action,
2. Présentation et discussion autour de la Charte Natura 2000 pour le site,
3. Discussion autour du périmètre du site Natura 2000.

**Rappel des objectifs du DOCOB, validés en comité de pilotage le 16 octobre 2008.**

- Maintien et restauration de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire,
- Amélioration de la qualité des eaux des étangs et des zones humides périphériques,
- Amélioration du fonctionnement des réseaux hydrauliques,
- Maintien à long terme des activités professionnelles et traditionnelles,
- Gestion des usages en adéquation avec les enjeux de conservation,
- Sensibilisation et formation des acteurs,
- Animation et mise en œuvre du DOCOB.

En raison de l'absence de nombreux pêcheurs lors de l'atelier thématique du 19 janvier, **une réunion avec le groupe de travail «Pêche » a été programmée le mardi 24 février 2009** à Frontignan.

Liste des participants :

Siel	Sandrine LAFONT
Président du Siel	Alain BONAFoux
Conchyliculteur Frontignan	Serge JOVER
Patron pêcheur Frontignan	Gérald MARITANO
Patron pêcheur Frontignan	Serge SIMONE
Prud'homme de pêche de Palavas les Flots	Philippe TIMOTHEE
Patron pêcheur Frontignan	Vincent APICELLA
Patron pêcheur Vic	Bruno BOUSQUET

Mr BONAFoux introduit la réunion et rappelle l'ordre du jour.

**Rappel sur le contenu du DOCOB et les outils contractuels :**

Le Document d'Objectifs est constitué de 2 diagnostics :

- le diagnostic socio-économique, élaboré par le Siel avec les acteurs locaux,
- le diagnostic écologique, réalisé par le Conservatoire des Espaces Naturels LR, à partir de l'analyse de photographies aériennes et de visites de terrain.

A partir des résultats des diagnostics, les objectifs de conservation sont déterminés et un programme d'action est établi en concertation avec les acteurs locaux.



**DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000  
Site « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »**

**REUNION DE TRVAIL  
GROUPE « PECHE PROFESSIONNELLE  
Compte rendu de la réunion du 24 février 2009  
FRONTIGNAN**

La réalisation des actions définies dans le programme d'action repose, entre autre, sur des outils contractuels, dont l'engagement est strictement volontaire. On distingue 3 types d'outils contractuels :

- **Les Contrats Natura 2000 non agricoles**, qui permettent de rémunérer tout surcoût lié à la gestion de la parcelle en faveur de la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Il peut être souscrit par les gestionnaires de sites, un propriétaire privé, une société de chasse.....

- Les contrats Natura 2000 agricoles, appelés Mesures Agro-Environnementales territorialisées (MAEt),

**Point sur la Charte Natura 2000 pour le site**

Le Siel

La Charte est immédiatement abordée et plusieurs modifications sont apportées au volet « Pêche professionnelle », cf. doc ci-joint.

Concernant le programme d'actions, certains pêcheurs ne retrouvent pas dans le détail l'ensemble des remarques qu'ils avaient pu faire dans les groupes de travail. Le Siel propose de rédiger les fiches action, en particulier la fiche ACT05 « Harmoniser les pratiques de pêche sur les lagunes », et de les soumettre au groupe de travail « Pêche » avant leur validation finale.

Les autres remarques ont été intégrées dans le programme d'actions corrigé, annexé au présent compte rendu.



**Présents :**

Carole DONADA, Mairie de Lattes  
Alice BOSCHER, Chambre d'Agriculture de l'Hérault  
Sylvain MICOLA, Chambre d'Agriculture de l'Hérault  
Jérémy BARRET, CEN LR  
Sandrine LAFONT, SIEL  
Julien ROBERT, SIEL  
Clément BAUDOT, SIEL  
Pierre GISBERT, viticulteur Frontignan  
Robert MICHEL, éleveur Lattes  
Jean-louis MARIE, éleveur Lattes  
Mathieu BONNEFOND, agriculteur Vic la Gardiole  
Gilles LAURENT, agriculteur Villeneuve les Maguelone  
Catherine GEROUDET, viticulteur Villeneuve les Maguelone

❖ **LE TERRITOIRE "Etangs Palavasiens et étang de l'Estagnol "**

Le territoire Agro Environnemental correspond au site Natura 2000 des " Etangs Palavasiens et étang de l'Estagnol ". Le site Natura 2000 s'étend sur 6 000 hectares. Il concerne la totalité des lagunes littorales situées entre Pérols et Frontignan. Il comprend les communes de Palavas, Pérols, Villeneuve les Maguelone, Lattes et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau pour les communes de Frontignan, Vic la Gardiole et Mireval.

Les enjeux retenus pour ce territoire MAE sont : - la conservation de la biodiversité  
- la qualité de l'eau des lagunes.

Ainsi, parmi les objectifs proposés, il s'agira notamment de :

- Préserver la qualité des eaux par la promotion d'une agriculture respectueuse de l'environnement (gestion pastorale adaptée à la parcelle, limitation des épandages et de l'utilisation des produits phytosanitaires,...).
- Favoriser le maintien des prairies du site.

❖ **LES MESURES PROPOSEES**

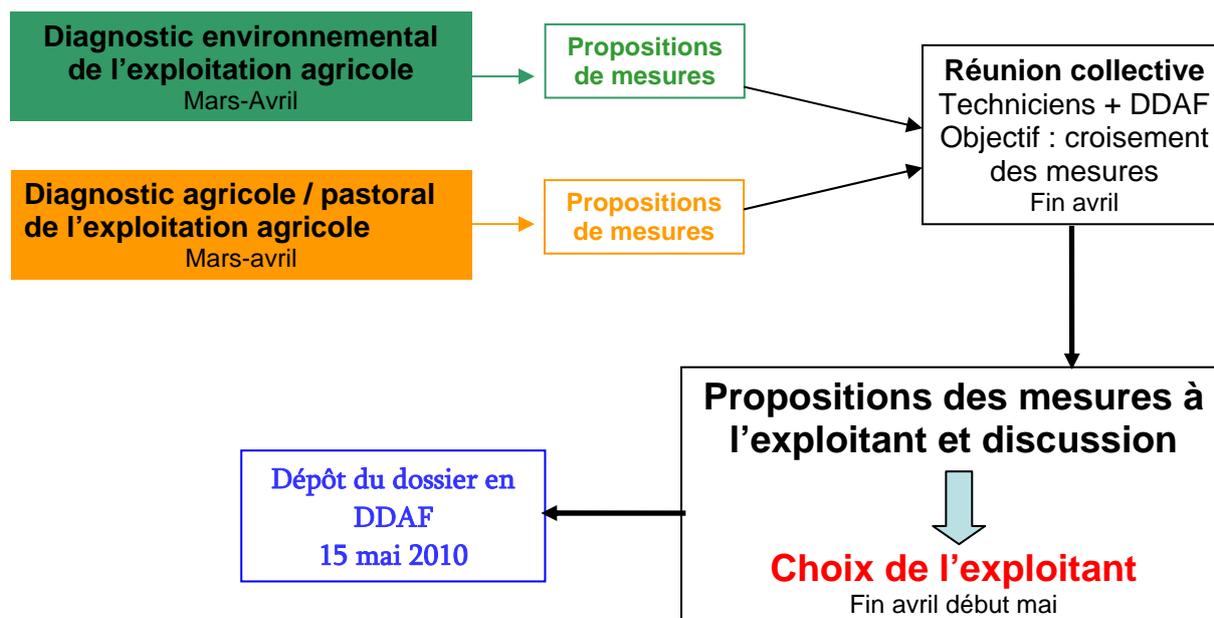
Les mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt) font parties des 9 dispositifs de la programmation de développement rural national. Les MAEt correspondent à des cahiers des charges définis prioritairement sur des territoires à enjeux biodiversité ou eau. Elles font l'objet de rémunération en contre partie des efforts engagés.

Elles remplacent les anciens Contrats d'Agriculture Durable. Les premiers cahiers des charges du territoire ont été établis en groupe de travail réunis le **30 Avril 2009** en lien avec les partenaires professionnels agricoles. Le dispositif MAET avant de pouvoir être mis en oeuvre doit être validé par les Commissions Régionales Agro-environnementales (CRAE), prévue à l'automne 2009.

**En tant qu'agriculteur possédant des parcelles dans le périmètre Natura 2000, suis je obligé de signer une mesure agroenvironnementales territorialisés ?**

NON. S'engager dans un contrat Natura 2000 ou une Mesure Agro-environnementale territorialisée et/ou dans la charte Natura 2000 relève d'une démarche volontaire. De même, le contractant choisit les parcelles pour lesquelles il souhaite adhérer à un contrat ou à la charte.

## ❖ LA MISE EN OUVRE DES MESURES PROPOSEES



### CONDITIONS D'ELIGIBILITE AUX MAET :

- Seules les parcelles situées à l'intérieur du territoire MAEt peuvent faire l'objet d'une demande d'engagement dans ces mesures.
- Une MAEt ne peut pas être cumulée avec un engagement agro-environnemental autre (PHAE, CAD, CTE, MAE rationnelles...) sur une même parcelle.
- Être âgé de plus de 18 ans et de moins de 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier de l'année de la demande. Cette condition n'est exigible que l'année de l'engagement.
- Dans le cas d'une société, la condition d'âge doit être remplie par au moins un des associés exploitants, les associés exploitants doivent détenir au minimum 50 % des parts du capital social.
- Être en règle du paiement des redevances de l'Agence de l'eau au 15 mai de l'année de la demande.
- Pendant la durée de l'engagement, les obligations à respecter sont : de déposer chaque année un dossier de déclaration de surfaces et de respecter les exigences de la conditionnalité.

- **Le tableau au verso récapitule les mesures proposées et les principaux engagements.** (Ces mesures ne sont pas définitives, elles sont susceptibles d'être modifiées)
- L'engagement dans une MAEt se fait pour une durée de 5 ans.
- L'engagement dans une ou plusieurs mesures proposées sera à remplir et à envoyer avec votre déclaration PAC au **15 mai 2010**. Au préalable, de nouvelles réunions d'information auront lieu.

Si vous souhaitez entrer dans une mesure agro-environnementale en 2010, vous pouvez remplir la fiche d'information jointe. Cette dernière permettra de faire une estimation des besoins financiers et de vous contacter début 2010.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Siel (coordonnées : voir Fiche d'information).

**LES MESURES AGROENVIRONNEMENTALES PROPOSEES**

	<b>MESURE</b>	<b>CAHIER DES CHARGES – Engagements principaux</b>	<b>REMUNERATIONS</b>
<b>PATURAGE</b>	<p>Pour les milieux remarquables pâturés (près salé, engane, roselières, scirpaies...)</p>	<p><u>Eléments principaux du cahier des charges :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrement des pratiques : dates d'entrée et de sortie</li> <li>- Établir un plan de gestion pastorale à la parcelle (avec le SUAMME) : définition avec l'agriculteur des périodes de pâturage, du chargement, d'éventuelles mises en défens</li> <li>- Affouragement permanent interdit</li> <li>- Plan ajustable annuellement en fonction des conditions climatiques</li> </ul> <p><u>Engagement unitaire :</u>            SOCLE_02 (Gestion des surfaces en herbes peu productives) + HERBE_01 (Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage) + HERBE_09 (Gestion pastorale)</p>	130 € / ha / an
		<p><b>OPTION (pour les milieux en déprise) :</b></p> <p><u>Eléments principaux du cahier des charges :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- éléments cités précédents</li> <li>- Entretien mécanique (gyrobroyage, fauche)  <i>2 es en cinq ans en période automnale ou hivernale</i></li> </ul> <p><u>Engagement unitaire :</u>            HERBE_01 (Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage) + HERBE_09 (Gestion pastorale) + OUVERT_01 (Ouverture d'un milieu en déprise)</p>	170 € / ha / an
	<p>Pour la restauration des milieux pastoraux embroussaillés</p>	<p><u>Eléments principaux du cahier des charges :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrement des pratiques : dates d'entrée et de sortie</li> <li>- Établir et mettre en œuvre un programme de travaux :  <i>Broyage (travaux lourds) en 1<sup>o</sup> année</i>  <i>Tronçonnage ou arrachage...</i>  <i>Entretien mécanique (ex : 2 entretiens dans les 4 années qui suivent les travaux)</i></li> <li>- Établir et respecter un plan de gestion pastorale à la parcelle (avec le SUAMME) : définition avec l'agriculteur des périodes de pâturage, du chargement, d'éventuelles mises en défens  <i>Affouragement permanent interdit</i>  <i>Plan ajustable annuellement en fonction des conditions climatiques</i></li> </ul> <p><u>Engagement unitaire :</u>            HERBE_01 (Enregistrement des interventions mécaniques et des pratiques de pâturage) + HERBE_09 (Gestion pastorale) + OUVERT_02 (Maintien de l'ouverture par élimination mécanique ou manuelle des rejets ligneux et autres végétaux indésirable)</p>	240 € / ha / an
	<p>Pour les milieux fauchés (prairie naturelle fauchés, près salés fauchés, certaines friches, ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enregistrement des pratiques : dates d'entrée et de sortie</li> <li>- Limitation de la fertilisation ou absence de fertilisation</li> </ul>	220 € / ha / an
		<p><b>OPTION :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retard de fauche (fauche après 15 juin)</li> </ul>	390 € / ha / an

Grande culture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de fertilisations 140 U d’N total par an (minéral + organique)</li> <li>110 U d’N total par an (minéral + organique)</li> </ul>	137 €/ ha / an 207 €/ ha / an
	ou <ul style="list-style-type: none"> <li>- Implantation d’une CIPAN (culture intermédiaire piège à nitrate) en période de risque de lessivage <i>Implantation avant le 1er sept. / destruction à partir du 15 nov. mécaniquement</i></li> </ul>	86 €/ ha / an
	ou <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de traitement phytosanitaire de synthèse <i>0 herbicides, 0 fongicide et insecticide de synthèse</i></li> </ul>	240 €/ ha / an
	ou <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de désherbage chimique</li> </ul>	130 € / ha / an
Vigne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction du nombre de dose homologuée d’herbicides (désherbage chimique uniquement sous le rang + travail du sol ou enherbement dans l’inter-rang)</li> </ul>	148 €/ ha / an
	ou <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enherbement permanent (semé) de 1 inter rang sur 2</li> </ul>	74 €/ ha / an
	ou <ul style="list-style-type: none"> <li>- Désherbage chimique uniquement sous le rang</li> </ul>	152 € / ha / an
	OPTION <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de la lutte biologique (confusion sexuelle)</li> </ul>	79 € / ha / an
	ou <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de désherbage chimique</li> </ul>	184 € / ha / an
Pour les éléments structurants (haies bosquet, ...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic individuel d’exploitation pour localiser la mesure</li> <li>- 2 tailles à intervalle de 3 ans au cours des 5 ans sur une période définis</li> <li>- Enregistrement des interventions</li> <li>- Entretien sur un côté de la haie</li> </ul>	0,9€/mètre linéaire/an (+96€/an dans la limite de 20% du montant annuel de la MAEt)
Pour les fossés, roubines et canaux en marais	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diagnostic individuel d’exploitation pour localiser la mesure</li> <li>- Entretien des fossés et rigoles de drainage et d’irrigation, des fossés et canaux en marais et des béalières</li> <li>- 1 entretien en 5 ans (hors période hibernation de la cistude)</li> <li>- débroussaillage sélectif, curage selon le principe vieux fonds</li> </ul>	0,57€/mètre linéaire/an (+96€/an dans la limite de 20% du montant annuel de la MAEt)
Maraîchage	PHYTO_08 : Mise en place d’un paillage végétal ou biodégradable sur cultures maraîchères. ou	600€/ha/an
	PHYTO_02 : Absence de traitement herbicide ou	141€/ha/an
	PHYTO_04 : Réduction progressive du nombre de doses homologuées de traitement herbicide ou	77€/ha/an
	PHYTO_07 : Mise en place de la lutte biologique ou	105€/ha/an
	COUVERT_06 : Création et entretien d’un couvert herbacé (bandes ou parcelles enherbées) ou	450€/ha/an
	PHYTO_09 : Diversité dans la succession culturale	427€/ha/an

Les notices d'informations complètes de chaque mesure vous seront présentées ultérieurement.



# Fiche d'information

## Mesure Agro-environnementale 2010

### « Etangs Palavasiens et Etang de l'Estagnol »

*Ce document n'est pas un contrat, il est destiné à connaître avec plus de précision le montant budgétaire à prévoir pour faire face aux demandes sur la zone Natura 2000. Il permettra également au SIEL de prévoir les rendez-vous.*

NOM Prénom .....

Date de naissance .....

Exploitation :             Individuelle     Sociétaire             EARL  
     GAEC                             Autre

Dénomination de la société .....

Adresse .....

Commune .....

Tél : .....

Fax : ..... Mail : .....

Bénéficiez-vous déjà d'un autre contrat environnemental sur votre exploitation ?

CAB    CAD    PHAE1             PHAE2             MAE 2007/2008             SFEI

Si oui date de fin du contrat (indiquer au minimum l'année) : .....

*Indiquez ici avec le maximum de précisions le contrat que vous envisagez pour 2010.*

Mesure	Eléments du cahier des charges	REMUNERATIONS	SURFACE ESTIMEE

**DATE :**

**SIGNATURE :**

**A renvoyer à l'adresse ci-dessous avant le 31 juillet 2009**

**Syndicat Mixte des Etangs Littoraux**

**BP 308 - à l'attention de Julien ROBERT**

**34113 FRONTIGNAN**

**Tél. 04 67 18 51 68 Fax : 04 67 18 51 51 Mail : [siel@ville-frontignan.fr](mailto:siel@ville-frontignan.fr) Site : [www.siel-lagune.org](http://www.siel-lagune.org)**

## **IV. LE PERIMETRE DES SITES NATURA 2000**

Compte rendu de la réunion de concertation avec les maires des communes concernées par les sites Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol », le 7 mai 2009.



Proposition de modification du périmètre des sites  
« Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

**Compte rendu de la réunion du 7 mai 2009  
Vic la Gardiole**

**Présents :**

Loïc LINARES, commune de Frontignan  
Jean Pierre DENEU, Maire de Vic la Gardiole  
Jean Jacques ROULEAUX, commune de Vic la Gardiole,  
Magali FERRIER, commune de Vic la Gardiole,  
Roger LABBE, commune de Vic la Gardiole,  
Dominique BOURDIER, commune de Villeneuve les Maguelone,  
Carole DONADA, commune de Lattes,  
Nicole PLANCKE, commune de Lattes,  
Serge GARCIA, commune de Mireval,  
Michel ROZELET, commune de Palavas les flots,  
Fabien BROCHIERO, DDAF 34,  
Marc KREBS, DDAF 34,  
Alain BONAFoux, Président du SIEL,  
Sandrine LAFONT, chargée de mission Natura 2000 SIEL,  
Julien ROBERT, Stagiaire N2000 SIEL.

**Objet de la réunion :** Répondre aux dernières interrogations des maires et élus des communes relatives au périmètre du site Natura 2000 avant sa validation en comité de pilotage.

Ouverture de la réunion par Alain BONAFoux, Président du SIEL et Président du comité de pilotage du site Natura 2000 « Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

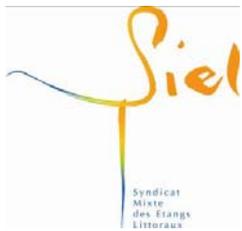
Fabien BROCHIERO rappelle les critères d'ajustement du périmètre d'un site Natura 2000 (cf. document joint).

<b>RELEVÉ DE DÉCISIONS</b>
----------------------------

• **Commune de Palavas les flots :**

Michel ROZELET soulève la question de la présence des zones cabanisées dans le périmètre Natura 2000 ; ces zones sont inscrites dans le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Palavas les flots et font donc partie intégrante de la commune. De nombreux courriers ont été adressés au Maire, au Préfet et au SIEL par les associations de résidents pour sortir ces quartiers du périmètre.

Fabien BROCHIERO rappelle que ces habitations sont au cœur du site, entre 4 masses d'eau lagunaires et en bordure d'habitats naturels d'intérêt communautaire. A ce titre, il ne paraît pas possible de sortir des zones habitées du périmètre.



Proposition de modification du périmètre des sites  
« Étangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

**Compte rendu de la réunion du 7 mai 2009**  
**Vic la Gardiole**

Michel ROZELET demande pourquoi les résidents de ces quartiers n'ont pas été associés à la concertation mise en place lors de l'élaboration du Document d'Objectifs et si le Siel peut appuyer la commune dans la concertation avec ces acteurs.

Sandrine LAFONT explique qu'un choix a été fait lors de la constitution des groupes de travail. Ces zones cabanisées constituent des quartiers ou lotissements de la commune de Palavas les Flots, à ce titre ils sont représentés par le maire et les élus au sein du comité de pilotage.

Pour répondre aux attentes de ces résidents, le Siel est prêt à aider la commune ; il est proposé l'organisation d'une réunion d'information au courant du mois de juin.

Michel ROZELET s'interroge également sur l'intérêt d'inclure le lac du Léban dans le site Natura 2000 puisqu'il ne constitue pas un milieu naturel mais un plan d'eau artificiel, trop profond pour accueillir des populations d'oiseaux et notamment de Flamant rose comme mentionné dans la cartographie.

Fabien BROCHIERO répond qu'un avis scientifique sera demandé au Conservatoire des Espaces Naturels.

- **Commune de Mireval :**

Serge GARCIA demande pourquoi le site se limite aux bords d'étangs et qu'un secteur comme le Creux de Miège n'y a pas été intégré.

Sandrine LAFONT précise que le Siel s'est posé la question lors de l'établissement de la proposition de modification du périmètre. Une telle extension n'a pas semblé pertinente du fait de l'éloignement du site du Creux de Miège. Néanmoins, si ce secteur doit être protégé, d'autres outils existent. Le statut de protection du Creux de Miège pourra être rediscuté avec la commune dans le cadre du plan de gestion du site.

La commune de Mireval valide la proposition de modification du périmètre sur sa commune.

- **Commune de Vic la Gardiole :**

Jean Jacques ROULEAUX s'interroge sur les possibilités pour la commune de réaliser des installations de loisirs et de tourisme sur le périmètre Natura 2000, en particulier sur le secteur des Molières.

Fabien BROCHIERO explique que les projets ne sont pas incompatibles avec la présence du site mais ils feront très certainement l'objet d'une étude d'incidence.

La commune de Vic la Gardiole valide la proposition de modification du périmètre sur sa commune.

- **Commune de Lattes :**

Carole DONADA rapporte que Cyril MEUNIER, Président du SYBLE ne souhaite pas que l'aval de la Mosson figure dans le périmètre Natura 2000.

Fabien BROCHIERO précise que les services de la DDAF ont programmé une réunion avec le SYBLE fin mai, au cours de laquelle ce point sera discuté. La DDAF informera le Siel de la décision qui sera prise.

La commune de Lattes a accepté la première proposition de modification au nord du Méjean sur le secteur de St Sauveur. Aujourd'hui ce tracé est remis en question par la DIREN qui a demandé une



Proposition de modification du périmètre des sites  
« Etangs palavasiens et étang de l'Estagnol »

**Compte rendu de la réunion du 7 mai 2009**  
**Vic la Gardiole**

expertise au Conservatoire Botanique de Porquerolles. Cette expertise est en cours, les résultats seront transmis au SIEL et à la commune de Lattes dès que possible.

Carole DONADA rappelle que les enjeux les plus forts sur le secteur de Lattes sont au cœur du site du Méjean, géré par la Maison de la Nature. Le plan de gestion du Méjean prévoit de trouver des zones en périphéries du site pour le soulager de la fréquentation. La commune a besoin de pouvoir utiliser le secteur de St Sauveur pour accueillir le trop plein de public de la Maison de la Nature. Les aménagements prévus ne sont pas lourds et tiendront compte des enjeux écologiques.

- **Commune de Villeneuve les Maguelone :**

Dominique BOURDIER informe qu'elle n'a pu prendre connaissance du dossier avant la réunion et qu'une réunion des élus de la commune est nécessaire avant de pouvoir donner un avis.

Sandrine LAFONT propose à la commune de faire remonter au SIEL la décision des élus au plus vite. Le SIEL se tient à la disposition de la commune pour tout renseignement.

- **Commune de Frontignan :**

Loïc LINARES est satisfait que l'étang des Mouettes ait été intégré au site Natura 2000, c'était une demande forte de la commune lors de la consultation locale de 2005.

La commune de Frontignan valide la proposition de modification du périmètre sur sa commune.